Supplément Radio-Télévision

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14135 - 6 F — DIMANCHE 8 - LUNDI 9 JUILLET 1990

Les tensions dans les pays socialistes et la déclaration de l'OTAN

Fièvre dans les Balkans

M. PETAR MLADENOV, le président bulgare, ne s'attendait probablement pas à être mis sur la touche aussi rapidement ! Le communiste réformateur, l'homme qui après avoir dirigé sans interruption pendant dix-huit ans la diplomatie de son pays, avait fait tomber le vieux dictateur Todor Jivkov, vient d'être contraint à la démission.

Neuf mois à peine après cette tranquille « révolution de palais » de Sofia qu'il avait en grande partie orchestrée, trois mois après sa désignation à la tête de l'Etat, moins d'un mois après des élections libres qui furent plutôt une bonne opération pour lui puisque le Parti communiste (rebaptisé « socialiste ») dispose aujourd'hui de la majorité absolue au Parlement. Mais malgré sa défaite l'opposition – en particulier les étudiants – n'avait pas baissé les bras.

Depuis trois semaines, on ne parlait à Sofia que de cette fameuse vidéocassette tournée pendant les manifestations anticommunistes de décembre et de la « petite phrase » de M. Mladenov, qui se disait à l'époque favorable à l'intervention des tanks pour venir à bout de la contestation. Il a nié systématiquement avoir tenu de tels propos jusqu'au jour où une commission d'experts a établi clairement que la bande son était authentique. A court d'explications même embarrassées, lâché par le Parti agrarien puis abandonné par la presse « socialiste », M. Mladenov n'a pas eu d'autre issue que de donner vendredi soir sa démission.

EN acceptant de sacrifier M. Mladenov, les anciens communistes bulgares – les « libéraux » du moins – ont sans doute voulu faire un geste en direction de l'opposition, qu'ils souhaitent voir partager avec eux la rude tâche de reconstruire une économie en plein délabrement. Mais jusqu'à présent l'Union des forces démocratiques (UFD) a rejeté les invitations, et il est peu probable que le retrait du président la fasse changer d'avis.

On entre donc peut-être dans une période d'instabilité politique en Bulgarie. L'opposition craint par-dessus tout qu'un affaiblissement de l'aile « réformatrice » du Parti socialiste, représentée notamment par le premier ministre, M. Andreï Loukanov, se traduise par un retour en force des « durs » et – certains l'évoquent sérieusement – un retour aux méthodes répressives de naguère.

UNE incertitude bien plus grande plane sur le pays voisin, l'Albanie, où tout laisse penser que la brusque ruée de milliers de personnes, avides de liberté, vers les ambassades à Tirana cache une lutte pour le pouvoir dans les plus hautes sphères du régime, sans doute entre M. Ramiz Alia et ses amis – partisans d'une timide ouverture – et les proches de la veuve d'Enver Hoxha, tenants de l'intransigeance traditionnelle.

Mais rien ne peut être tenu pour certain, dans un pays aussi secret et aussi isolé et qu'on disait constituer une exception en Europe. L'Histoire, pourtant, vient là aussi de se mettre en marche. Si elle s'emballait, la crise ne manquerait pas d'avoir des répercussions en Yougoslavie, plus particulièrement dans la province du Kosovo, peuplée à 90 % d'Albanais de souche, et sur laquelle la Serbie vient de renforcer son emprise.

Lire nos informations page 3

L'Albanie dénonce les « ingérences »

Alors que l'afflux d'Albanais cherchant refuge dans les ambassades européennes à Tirana continue – le nombre des réfugiés est évalué entre quatre et cinq mille, – le numéro un du régime, M. Ramiz Alia, a dénoncé en termes virulents les « ingérences » étrangères dans les affaires intérieures de son pays. « Les actions destructrices des forces anti-démocratiques et anti-albanaises vont trop loin, a affirmé M. Alia au cours d'un plénum du Parti communiste, mais nous saurons faire front aux ennemis de l'extérieur comme aux traîtres de l'intérieur. »

« *Certaines forces de l'extérieur et de l'intérieur* » sont résolues à « *précipiter l'Albanie dans un abîme sans perspective* »... La première réaction du numéro un albanais, M. Ramiz Alia, depuis que plusieurs milliers de personnes se sont réfugiées dans des ambassades européennes à Tirana, a été ferme. Dans un discours prononcé vendredi soir 6 juillet au cours d'un plénum du Parti albanais du travail, M. Alia a dénoncé en termes virulents les « *ingérences* » étrangères.

La situation actuelle « *qui ne doit pas être sous-estimée* », « *ne permet ni l'indifférence, ni la générosité* », a déclaré le dirigeant albanais. Selon M. Alia, l'objectif des « *forces ennemies* » est de créer une tension politique artificielle et de provoquer « *une confrontation entre le pouvoir d'Etat et les masses* ».

« *Nous saurons faire front aux ennemis de l'extérieur et aux traîtres de l'intérieur* » a affirmé le numéro un albanais.

Lire la suite page 3

Moscou se félicite de l'évolution de l'alliance atlantique

Les responsables soviétiques se sont félicités des résultats du sommet de l'OTAN à Londres. « L'Occident tend la main à l'Est. Nous sommes prêts à notre tour à tendre la main à l'Occident », a déclaré, vendredi 6 juillet à l'agence Tass, M. Edouard Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères. M. Mikhaïl Gorbatchev a toutefois accueilli avec une certaine prudence l'invitation à se rendre à Bruxelles lancée par les responsables de l'alliance atlantique. « Je suis toujours prêt à partir ; je dois cependant bien y réfléchir, car ce serait une décision importante », a-t-il dit. Le maréchal Sergueï Akhromeev, conseiller militaire du président soviétique, a déclaré pour sa part qu'il n'était pas convaincu qu'une « visite à Bruxelles ferait une grande différence ».

MOSCOU

de notre correspondant

Vingt-huitième congrès ou pas, tant M. Gorbatchev que M. Chevardnadze ont trouvé le temps, vendredi 6 juillet, de commenter les décisions du sommet de l'OTAN. C'est dire qu'ils s'en sont, et bruyamment, félicités, pour l'évidente raison que, pour eux, le tournant pris à Londres est le fruit direct à la fois de leur action et de leurs contacts personnels et quasi permanents avec les principaux chefs d'Etat occidentaux. Si le président soviétique a ainsi parlé « *d'avancée significative dans la bonne direction* », tandis que son ministre des affaires étrangères ajoutait que cette avancée « *pavait la route d'un avenir de sécurité pour l'ensemble du continent européen* », c'est en effet que leur politique vient de remporter trois succès d'un coup.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Lire également pages 4 et 5

■ Les conclusions du sommet de l'OTAN, par DOMINIQUE DHOMBRES et CLAIRE TRÉAN ■ Les principaux extraits du texte final ■ Les déclarations de M. Mitterrand sur les forces françaises en RFA ■ La préparation du sommet des Sept à Houston, par PHILIPPE LEMAITRE

Universités : objectif performances

Dans un rapport au ministre, le sociologue Michel Crozier propose un système d'évaluation des établissements

Longtemps replié sur lui-même, soumis au seul jugement de ses professeurs, le système universitaire français est encore largement opaque. Cette lacune a paru secondaire tant qu'il s'agissait, bon an mal an, de gérer une pénurie prévisible. Contraint aujourd'hui à un effort de prospective et de programmation à long terme pour maîtriser l'explosion des effectifs d'étudiants dans les prochaines années, le ministère de l'éducation avait donc demandé au sociologue Michel Crozier de réfléchir au choix d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de mesurer les performances des universités et d'introduire, par conséquent, plus de clarté et de rationalité dans les décisions du gouvernement.

En bons universitaires, M. Crozier et les membres du groupe de travail constitué autour de lui, ont en réalité contourné une question particulièrement délicate. Certes l'évaluation est, à leurs yeux, une « *urgence nationale* » plus nécessaire que jamais pour donner son sens à la politique contractuelle que l'Etat veut mettre en œuvre avec les universités.

Mais, le problème, soulignent-ils d'emblée, « *n'est pas de mettre au point des indicateurs parfaits, inattaquables au plan technique, mais de lever les obstacles à leur introduction. Il est surtout d'obtenir la coopération du milieu lui-même pour qu'il ne subisse pas une réforme de plus mais la prenne à son compte comme un élément essentiel de régulation* ». Bref, avant de définir des outils de gestion prévisionnelle, il convient de « *changer les mœurs universitaires.* »

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 7

Polémique sur les crédits militaires

M. Chevènement veut demander l'arbitrage de M. Mitterrand



Lire page 6 l'article de JACQUES ISNARD

SPORTS

Mondial : la France joue 1998

Sans attendre la finale Argentine-RFA, dimanche 8 juillet, la France mène campagne à Rome pour l'organisation de la Coupe du monde... 1998. Avec optimisme et avec des atouts.

Tour de France : contre la montre

Moment de vérité pour le Breton Ronan Pensec, second au classement général, avec le premier grand contre-la-montre, Vittel-Epinal.

Wimbledon : finale sans surprise

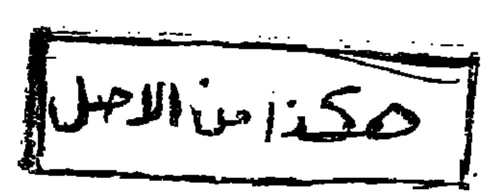
Pour la troisième année consécutive, le Suédois Stephan Edberg et l'Allemand Boris Becker devaient se retrouver, dimanche, en finale des Internationaux de Grande-Bretagne. En demi-finales, confirmation du talent de Goran Ivanisevic, jeune Yougoslave insolent et drôle.

Lire page 8.

M 0146 - 709 0- 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



هكذا من الأصل

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
« Association Beuve-Méry ».
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex 261311 F MONDSIR

DATES

Il y a deux cents ans

La Fête de la Fédération

LORSQU'EN 1880 les républicains au pouvoir doivent choisir une date de notre histoire pour décréter une fête nationale, ils s'accordent assez vite sur le répertoire où il leur faut puiser : celui de la Révolution française. La glorieuse décennie, cependant, a été fort riche en « journées ». *Alors laquelle ? Aucune n'est* dépourvue d'ambiguïté. On pourrait élire la date du 5 mai 1789, ouverture des Etats généraux ; mais comment éviter de célébrer avec elle le roi qui les octroya ? Ou bien celle du 21 septembre 1792, Valmy et la proclamation de la République ; mais derrière celles-ci se dessinent trop les massacres de septembre. Ou encore le 4 août 1789 ?

La nuit célèbre a l'avantage d'avoir exclu toute violence, mais l'inconvénient d'être moins parlante à l'imagination d'hommes qui sont à la recherche d'un événement fondateur, et restent sensibles, comme leurs grands ancêtres, à la dramaturgie de la rupture. Ce sera donc, et c'est toujours pour nous, le 14 juillet, malgré le sang qui l'éclaboussa.

Cette tache originelle, une circonstance heureuse permet aux républicains de n'y pas trop songer. Car le 14 juillet est un anniversaire double : celui de la prise de la Bastille, certes ; mais aussi celui de l'immense manifestation pacifique qui, le 14 juillet 1790, en fut la première commémoration – la Fête de la Fédération dont voici le bicentenaire.

Notre 14 juillet vit donc d'un amalgame que nul n'a poussé plus loin que Péguy : selon lui, il faut tenir la prise de la Bastille pour une autocommémoration instantanée et y voir, à rebrousse-chronologie, une « *première Fédération* ». C'est faire refluer vers le premier de nos 14 juillet la force tranquille du second, conjurer les souvenirs de la division nationale. Effacée l'émeute, oubliés les outrages faits à Launay, la tête cassée de Flesselles, les trophées barbares de l'été révolutionnaire. Aux scènes fraternelles du deuxième 14 juillet, notre fête nationale, anniversaire d'un anniversaire, fête d'une fête, emprunte son rayonnement, que résume le beau mot de « fédération ».



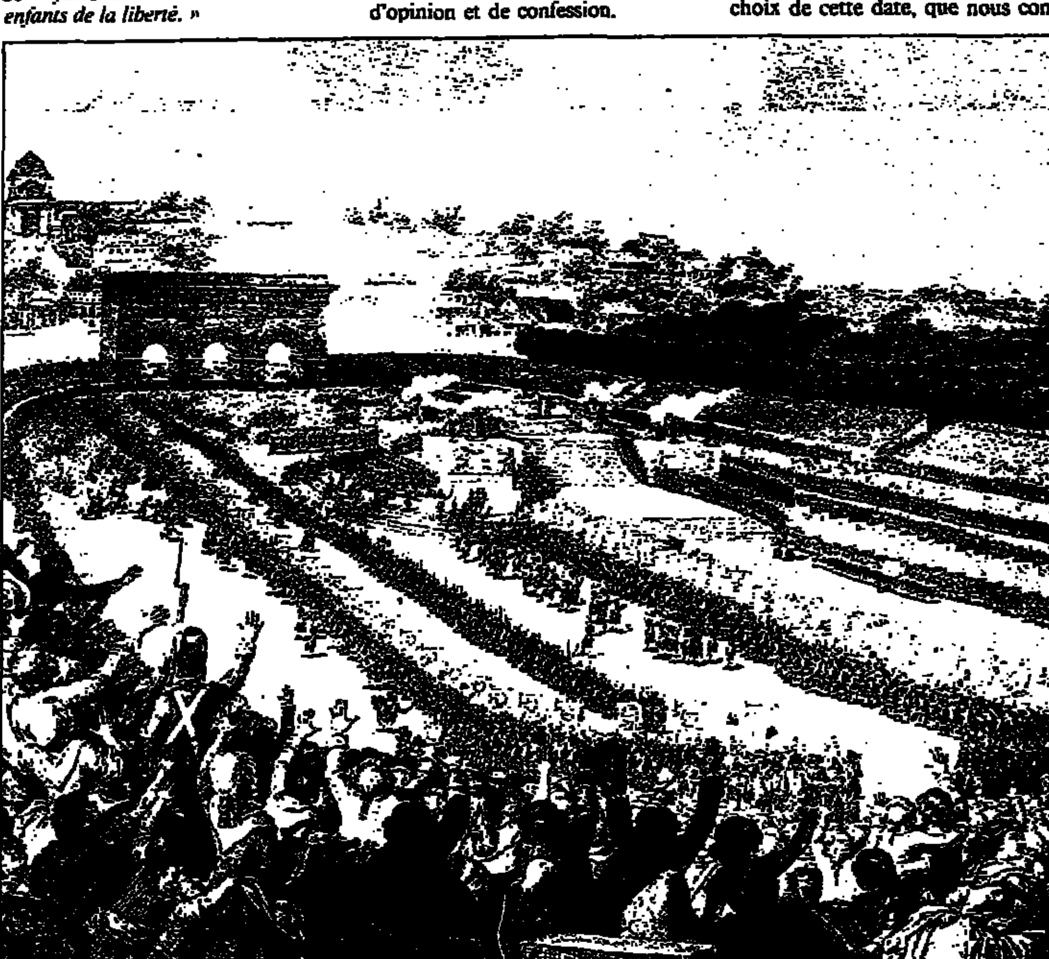
Averse et bourrasque

Le prestige du 14 juillet 1790, on le mesure encore à ce trait remarquable : la journée a su fédérer jusqu'aux historiens de la Révolution. Une histoire patriote, à la Michelet, salue en elle l'acte de baptême du sentiment national. Une histoire religieuse y voit la vivante preuve de la parenté du message chrétien et du message révolutionnaire : c'est le thème de Buchez, celui de Louis Blanc. Une histoire populiste et progressiste y lit volontiers le sursaut militant d'hommes qui refusent désormais de s'en remettre à l'Assemblée nationale et prennent eux-mêmes en charge les destinées de la Révolution : motif cher à Jaurès. Républicains, socialistes, chrétiens : en faisant du 14 juillet 1790 la date-phare de la Révolution, ces hommes divisés exhibent ce qui les unit, la détestation de l'individualisme. S'ils aiment tant la Fédération c'est parce qu'elle a, selon eux, protesté contre une humanité pulvérisée en individus indépendants, chacun claquemuré dans la poursuite de son intérêt personnel.

De cette éblouissante journée réconciliatrice, on peut pourtant faire un récit maussade. La grande fête du 14 juillet 1790 est le couronnement de toute une série de rassemblements échelonnés au long des douze premiers mois de la Révolution. Au commencement de tout, il y a eu, dans l'été 89, de frustes réunions, nées de l'émotion de la Grande Peur, pactes d'alliance entre des villages qu'enfièvre l'approche supposée des brigands, minuscules fédérations où la violence partout affleure, où la *liesse de la fraternisation ne fait* jamais oublier l'angoisse. Quelques mois encore, et on voit fleurir des fédérations beaucoup plus vastes entre provinces : l'Assemblée les favorise pour canaliser la turbulence des gardes nationales et contrôle leurs rapports avec les troupes régulières.

Ce sont ces réunions provinciales qui vont à leur tour se fédérer dans la grande manifestation parisienne du 14 juillet 1790, doublée sur tout le territoire par les fêtes où, dans une obsession de simultanéité, les municipalités font dire la messe et prêter serment à la même heure, exactement, qu'à Paris. Mais partout ce sont des groupes armés, soit réguliers, soit volontaires, qu'on fédère. Sur ces fédérations flotte donc toujours l'obsession défensive qui a présidé à leur naissance.

Et l'élan spontané qui a soudé les groupes villageois s'efface de plus en plus au cours de l'année, pour disparaître tout à fait de la grande fête parisienne, si vantée pourtant. Car celle-ci n'a brillé ni par l'invention des hommes ni par la grâce du ciel. Champs-de-Mars noyé sous l'averse, banderoles mises en pièces par la bourrasque d'Ouest, robes blanches transpercées et curés bleus de froid agrippés à la hampe des drapeaux tricolores comme des naufragés à un mât en perdition. « *L'auteur de la nature* », comme disent les procès-verbaux du temps, s'était peu soucié de « *faire briller le soleil sur les enfants de la liberté.* »



ROGER VIOLLET

Le Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790 : embelli par la légende.

La mise en scène était elle-même pauvrette : une interminable procession de groupes en armes, auxquels on n'avait su joindre qu'un bataillon d'enfants et un autre de vieillards ; trois cents prêtres pour célébrer sur l'autel de la patrie une messe perdue pour *tout le monde*, on n'y voyait goutte sur le Champs-de-Mars ; le roi enfin avait boudé la fête : toute l'éloquence de Mirabeau n'avait su le convaincre d'aller prêter son serment à l'autel. Bref, malgré les rondes des fédérés transis, un vrai flop.

D'où vient alors que les témoins du 14 juillet 1790, si on excepte quelques voix toujours grondeuses, comme celle de Marat, aient souligné son caractère sublime ? D'où vient que même Taine, si teigneux, ait concédé que, l'espace d'une journée au moins, les participants furent « *transportés, ravis au-dessus d'eux-mêmes* » ? Il *faut d'abord chercher les raisons* de cet enthousiasme du côté des préparatifs de la Fédération : nul alors ne sépare la fête elle-même du voyage qui l'a précédée, grandiose mise en scène de l'unanimité.

« Jésus patriote »

Les fédérés avaient été soigneusement triés : les gardes nationales de chaque commune devaient choisir six hommes sur cent. Ces délégués réunis au chef-lieu choisissaient à leur tour deux hommes sur cent pour « monter » à Paris, et ce sont ces élus qui marchent vers la capitale, venant de tous les points du territoire : vivante image de la diversité française, mais plus encore de l'arrachement de tous à l'engourdissement local et de l'unité de la patrie. Car de ville en ville ces hommes vont affirmant qu'ils ont abjuré leurs privilèges particuliers, rompu avec l'esprit de province et ne se sentent plus ni picards, ni bretons, ni bourguignons.

Ils voient au long de la route s'effacer du sol français les vieilles démarcations. Ils vivent leur voyage comme une abolition du passé. Ils s'émerveillent de trouver la France en mouvement, la parole profuse et libre. Entre eux et les hommes qui les accueillent à l'étape, c'est un échange enthousiaste de cadeaux, de drapeaux, de bouquets, de baisers, de brocs de vin et de chansons. Ce qu'ils éprouvent à la semelle de leurs souliers, c'est la présence charnelle d'une France sur-occupée, dense, neuve et une. La Fédération, dira Michelet, c'est « *la géographie tuée* ».

Cœur à cœur entre le local et le national, la fête est aussi un cœur à cœur entre la religion et la révolution. Partout la messe en est le centre, on voit des prêtres y chanter le Te Deum à l'autel de la patrie, accrocher des cocardes aux langes des nouveau-nés pour des baptêmes civiques, célébrer dans leurs sermons la conformité miraculeuse de la révolution *avec l'esprit de l'Evangile*, mettre le bouleversement révolutionnaire sous la protection d'une figure inédite : celle d'un « *Jésus patriote* ». Comme dans les régions protestantes les pasteurs sont là aussi, qui apportent leur concours à la cérémonie. On peut croire que la Fédération, qui abolit les différences régionales, abolit en même temps les différences d'opinion et de confession.

La journée enfin peut paraître porteuse d'une promesse encore : celle de l'abolition des différences sociales. Thème cher à Michelet : « *Toute division avait cessé, il n'y avait ni noblesse, ni bourgeoisie, ni peuple* ». Quand il aborde le récit du 14 juillet 1790, l'historien s'accorde une minute de rêve : « *Abaissées le jour de la fête les barrières sociales auraient pu être définitivement laissées à terre* », et l'occasion ne reviendra plus, car « *il n'y avait pas encore le prolétariat des villes, énorme obstacle d'aujourd'hui* ». La Fédération *pour lui est donc le moment d'une* chance unique : « *L'époque unanime, l'époque sainte où la nation tout entière marche sous un drapeau fraternel.* ».

Avec l'évocation de cette fraternité, voici le grand mot lâché : le pouvoir d'enchantement de la journée, *en quoi elle a bien mérité d'être* une date fondatrice, c'est l'inscription dans l'espace français de la fraternité, invention spécifique de la Révolution selon Michelet. Car pour lui il y a bien eu avant 1789 deux autres fraternités, mais elles n'ont été que d'imparfaits brouillons : la fraternité antique excluait les esclaves, la fraternité chrétienne ajournait la fraternité à l'autre vie et la suspendait à l'arbitraire de la grâce, et la belle que voici n'exclut personne : le message de la Révolution française est d'en finir ici-bas avec toute faveur. En cela le 14 juillet 1790 est quelque chose d'absolument inédit dans l'histoire des hommes.

Fraternelle, vraiment

L'image sainte inventée par Michelet, relayée par l'historier républicaine et propagée par les manuels scolaires, devait être contestée. Fraternelle, vraiment ? A droite, on ironisera lourdement sur la parenthèse trompeuse qu'elle ouvre et les lendemains menaçants que font peser sur la Révolution des fédérés prétendument fraternels et réellement agressifs. A gauche, on souligne plutôt les exclusions que Michelet n'a pas vues mais qui, à Paris comme en province, ont lourdement marqué les fêtes fédératives. Car le spectacle a été octroyé au peuple, le banquet était fermé à la foule, le serment réservé aux notables, se mêler à la procession n'allait de soi ni pour le menu peuple ni pour les femmes : à Paris, le Comité de constitution refuse l'accès au cortège d'une « fédération » féminine, et les dames citoyennes seront réduites à porter à Sainte-Geneviève un tableau représentant la Confédération ; encore ne sera-ce que le lendemain de la fête. De tous ces griefs, on peut faire une gerbe : la *cérémonie* qui *prétend* réaliser l'unanimité nationale n'illustre en fait qu'une unanimité patriote, masculine, bourgeoise. Aristocrates, femmes, citoyens passifs, cela fait beaucoup d'exclus. De là à suggérer que ce n'est pas la Fête de la Fédération, mais la dictature montagnarde qui concentre l'expérience fraternitaire de la Révolution française, il n'y a qu'un pas, que francheront Buchez et Louis Blanc.

Faut-il tenir pour une imposture le choix de cette date, que nous commémorons chaque année sans vraiment le savoir ? L'unanimité n'est pourtant pas vécue ici par les participants comme un mensonge délibéré mais comme une promesse : le fait que, dans villes et villages, le peuple exige et parfois obtienne, en forçant le barrage des notabilités, de se « fédérer » lui aussi, montre que c'est bien ainsi qu'elle a été interprétée. « *La Constituante pouvait se figurer qu'elle y appelait toute la nation* ». Jaurès, qui le dit de l'appel au vote des citoyens actifs, pourrait le dire aussi bien de l'appel des fédérés au Champ-de-Mars.

Ainsi peut-on tenir le 14 juillet 1790 à la fois comme un rassemblement décevant et comme une image dynamique du rassemblement, une image imparfaite du lien social et pourtant « *la plus haute vision de l'avenir qu'ait eu un peuple* ».

En élisant le 14 juillet 1790 comme l'éblouissante date centrale de la Révolution française, en laissant toujours apparaître, derrière les images guerrières de la conquête de la Bastille, les images pacifiques de l'occupation du Champ-de-Mars, les républicains de 1880 étaient donc tout à fait cohérents.

La République qu'ils cherchaient à instaurer était certes fondée sur le droit individualiste des hommes libres et égaux entre eux. Aucun d'eux pourtant n'imaginait que les intérêts individuels s'harmonisaient d'eux-mêmes et que leur libre jeu pouvait faire le bonheur des hommes. Aux deux premiers termes de la devise républicaine, ils tenaient à adjoindre la Fraternité : à elle de prendre en compte les exigences de la solidarité sociale, de travailler à l'extension du droit nouveau et à l'amélioration indéfinie de la Révolution.

De cette fraternité expansive, compensatrice et correctrice, la Fédération semblait la vivante mise en scène, elle qui mettait le point final à la traversée de la France par des hommes dépouillés de leurs appartenances particulières, frères prenant paisiblement possession du trésor commun de la patrie mère. Telle est l'origine de la fascination que la journée a exercée sur l'esprit républicain. Tel est le secret de l'emprise durable de ses images sur la mémoire. Et telle est donc la vérité de sa légende.

MONA OZOUF

ÉTRANGER

RFA : ancien chef de l'espionnage est-allemand

Markus Wolf couvre bien ses agents...

BONN

de notre correspondant

Markus « Mischa » Wolf, soixante-sept ans, qui fut de 1952 à 1987, le chef des services de renseignement de la RDA, est devenu très bavard. Il multiplie, dans la presse ouest-allemande les interviews concernant son activité passée.

Cet homme dont les succès étaient devenus légendaires dans le monde des services secrets est actuellement sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré par la justice de la RFA, qui lui reproche des enlèvements suivis d'exécutions d'ancien agents secrets est-allemands réfugiés en Allemagne fédérale. Markus Wolf conteste ces accusations et a l'intention de se mettre à la disposition de la justice après la réunification. *« J'ai une totale bonne conscience,* affirme-t-il, *je n'ai jamais fait rien d'autre que du travail de renseignement, c'est-à-dire recueillir des informations et recruter des gens pour cela. »*

Parmi les « recrues » de « Mischa » Wolf, dont le nombre est estimé à environ deux mille sur le territoire de la RFA, il y en aurait *« entre cinquante et quatre-vingt-dix »* qui occupent des fonctions importantes dans la politique et l'administration, et qui ont accès aux documents « top secret » du gouvernement de Bonn. *« Dans un cas particulier, il s'agit d'une personne dont la découverte aurait le même impact politique que celle de Günter Guillaume »*, affirme-t-il encore. Ancien secrétaire personnel du chancelier Willy Brandt, Guillaume fut démasqué en 1974 comme espion de la RDA, ce qui provoqua la démission de ce dernier et son remplacement par Helmut Schmidt.

Aujourd'hui Mischa Wolf met un point d'honneur à ne pas trahir les gens qui lui ont fait confiance et qui ont agi *« par conviction »*. Il suggère au contraire au futur gouvernement de l'Allemagne unifiée de demander aux espions encore en activité de « se déclarer », en échange de l'impunité. *« Cela vaut aussi bien pour des gens que nous avons envoyés en mission depuis la RDA que pour des citoyens de la République fédérale qui ont agi contre les lois de leur pays. Il faudra bien qu'un jour un trait soit tiré. »*

Mischa Wolf bluffe-t-il en laissant entendre que de hauts personnages de l'Etat ouest-allemand auraient travaillé pour l'Est jusqu'à la chute du régime d'Erich Honecker ? En semant le doute et la suspicion, il embarrasse en tout cas le gouvernement de Bonn, qui ne sait pas trop comment traiter ce dossier très délicat. Un scandale d'espionnage touchant le gouvernement aurait un effet déplorable dans cette période préélectorale.

Un auteur à succès

Le coordinateur des services secrets à la chancellerie, M. Lutz Stavenhagen, accuse « Mischa » Wolf d'avoir organisé le « transfert » d'agents est-allemands vers le KGB, ce qu'il nie, bien entendu. Il critique, dans cette optique, la décision du gouvernement de la RDA d'avoir réduit à la somme uniforme de 990 deutschemarks le montant de la retraite de tous les anciens fonctionnaires de la Stasi, ce qui pourrait inciter *« des gens compétents et bien formés »* à aller chercher des compléments de ressources ailleurs. « Mischa » Wolf, lui, n'a pas ce genre de problème : il est devenu un auteur à succès dans les deux Allemagnes avec son livre *Troïka*, qui raconte sa jeunesse d'émigré allemand antinazi en URSS, et en prépare un second sur ses souvenirs de chef des services secrets.

L'ancien maître-espion nie également avoir joué un rôle quelconque dans l'accueil en RDA des membres de la Fraction armée rouge qui ont été découverts et arrêtés ces dernières semaines : *« Le travail du ministère de la sécurité d'Etat était cloisonné de manière si étanche que jamais une telle affaire n'a pu être portée à ma connaissance »*, affirme-t-il.

L'une de ces « terroristes à la retraite », Susanne Albrecht, vient d'être transférée à sa demande en République fédérale. Selon son avocat, Me Wolfgang Vogel, *« l'existence en RFA d'une législation favorisant le « témoin de la couronne » a joué un rôle déterminant dans sa décision »*. Depuis 1987, les terroristes repentis acceptant de dénoncer leurs anciens complices peuvent bénéficier d'une réduction de peine.

LUC ROSENZWEIG

BULGARIE

Le président Mladenov a présenté sa démission

L'opposition bulgare a remporté une victoire vendredi 6 juillet avec l'annonce de la démission du président Petar Mladenov, soumis à des pressions croissantes à la suite du scandale soulevé par son évocation, fin 1989, d'un recours aux chars contre une manifestation anticommuniste. *« Je ne désire pas être la cause d'une aggravation de la tension qui ferait périr la démocratie qui vient de naître »*, a déclaré M. Mladenov dans un message. Celui-ci a été lu par M. Stanko Todorov, président du nouveau Parlement qui doit se réunir pour la première fois mardi, devant le premier ministre Andrei Loukanov et les principaux dirigeants de l'opposition. Les étudiants bulgares ont annoncé samedi, par la voix d'un de leurs chefs de file, qu'ils allaient probablement mettre fin à leur grève de près d'un mois. M. Loukanov a demandé une trêve des manifestations pour une semaine.

L'homme de la perestroïka bulgare

M. Petar Mladenov, cinquante-trois ans, a été, en huit mois de pouvoir dont trois à la tête de l'Etat bulgare, l'artisan de sa démocratisation et de la victoire de son parti, ex-communiste, aux premières élections libres du pays.

Ministre des affaires étrangères sous le dirigeant communiste Todor Jivkov pendant dix-huit ans, il avait évincé son protecteur lors de ce qui est désigné à Sofia comme le *« coup d'Etat »* du 10 novembre 1989. Il lui a succédé à la tête du parti et à la présidence du Conseil d'Etat, assouplissant la repression contre les dissidents et obtenant, dès décembre, l'abolition du rôle dirigeant du Parti communiste.

Il a été élu par le Parlement, le 3 avril, président de la République. Le même jour, le Parti communiste se transformait sous son impulsion en un Parti socialiste (PSB) qui remportait les élections deux mois plus tard.

La même génération que M. Gorbatchev

Cet apparatchik qui appartient à la même génération que Mikhaïl Gorbatchev, fils d'un résistant anti-fasciste, a suivi les cours de l'Institut des Relations internationales de Moscou, où il se lia d'amitié avec l'un des actuels conseillers de M. Gorbatchev, M. Gratchev.

Nommé à la tête d'un comité départemental du PC, il est admis au comité central en 1971 et promu ministre des affaires étrangères la même année. Il est admis au bureau politique en 1974 et restera ministre des affaires étrangères jusqu'en 1989. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE : le remaniement ministériel

Le Parlement s'oppose en partie aux choix de M. Mazowiecki

Si le Parlement polonais a approuvé, vendredi 7 juillet, la démission de trois ministres, anciens membres du parti communiste, il a refusé en revanche les propositions du premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, de procéder à deux autres changements au sein de son cabinet.

L'Assemblée a accepté à une écrasante majorité le départ du ministre de l'intérieur, M. Czeslaw Kiszczak, celui du ministre de la défense, M. Florian Siwicki et celui du ministre des transports M. Adam Wieladek. M. Mazowiecki a annoncé que M. Krzysztof Kozlowski, ancien journaliste d'opposition et vice- ministre de l'intérieur, allait prendre le portefeuille de l'intérieur.

Le contre-amiral Piotr Kolodziejczyk a été chargé de la défense et le militant de Solidarité, M. Ewaryst Waligorski, des transports.

Par ailleurs, les députés se sont opposés au départ du ministre des communications, M. Marek Kucharski, estimant que les motifs de son limogeage étaient insuffisants.

L'agriculture sans titulaire

Ils ont également refusé que le ministre de l'agriculture, M. Czeslaw Janicki soit remplacé par le dirigeant de Solidarité rurale M. Artur Balazs. *« Bien qu'il ait été responsable de certains domaines de l'agriculture, il n'a remporté aucun succès »* avait protesté M. Jozef Zych, président du comité électoral du parti paysan. La Pologne n'a donc pas de ministre de l'agriculture alors que doivent s'ouvrir, samedi 8 juillet, des négociations de première importance avec les organisations agricoles. – *(Reuter, AFP.)*

ROUMANIE : alors que le Parti libéral est en crise

Le Front de salut national veut se transformer en Parti social-démocrate

M. Nicolae Dumitru, premier vice-président du Front de salut national, qui a obtenu plus de 66 % des suffrages lors des élections du 20 mai dernier, a annoncé vendredi 6 juillet que le Front avait l'intention de se transformer en un mouvement social-démocrate et d'évincer ceux de ses membres qui ne respecteraient pas le processus démocratique. Il a précisé que les membres du conseil du Front se réuniraient la semaine prochaine pour mettre au point une stratégie de réformes politiques et discuter des moyens d'évincer les *« indésirables »* du parti. Le Front devrait aussi élire un nouveau responsable puisque M. Ion Iliescu, élu président de la République le 20 mai, a démissionné jeudi 5 juillet, comme le stipule la loi, de son poste de président du Front. M. Dumitru a ajouté que le Front ne devrait pas être terni par la corruption. *« Il y a des informations en provenance de certaines régions,* a-t-il précisé, *selon lesquelles les choses se passent mal, et à long terme cela pourrait être désastreux. »*

Quatre secrétaires du Parti national libéral, le principal parti d'opposition, ont, d'autre part, été exclus vendredi 6 juillet de cette formation pour avoir critiqué *« la vieille garde »* du Parti. Un des quatre exclus, M. Calin Popescu-Tariceanu, député d'Arad (Nord-Ouest), a annoncé qu'avec le soutien de *« nombreuses organisations de base du PNL de tout le pays et des groupes étudiants »* il comptait demander la réunion d'une conférence extraordinaire du parti. Ces exclusions traduisent une crise opposant les *« vieux »* adhérents ayant traversé dans des conditions difficiles la période communiste et les *« jeunes »*, qui veulent rénover le Parti libéral après son grave échec aux élections du 20 mai dernier. – *(Reuter, AFP.)*

L'Albanie dénonce les « ingérences »

Suite de la première page

Aucun responsable ne semble cependant disposé à intervenir, et le nombre de réfugiés dans les ambassades s'est amplifié vendredi. Quatre mille ? Cinq mille ? Avancés dans la soirée par un diplomate occidental ayant requis l'anonymat, les derniers chiffres font état d'un nouvel afflux. L'ambassade de RFA accueillerait maintenant près de deux mille cinq cents personnes, celle d'Italie mille cinq cents, celle de France deux cent trente, selon ce diplomate.

Coupures d'eau et d'électricité

Tous les réfugiés sont des *« gens simples »*, des ouvriers pour la plupart ; à l'ambassade de France, ils dorment à la belle étoile, dans les jardins ; et entre deux cents et quatre cents bébés avec leurs mères ont trouvé refuge dans l'ambassade ouest-allemande, a précisé le même diplomate.

La situation est devenue difficile à vivre dans plusieurs représentations étrangères qui ont été affectées vendredi par des coupures d'eau et d'électricité inexpliquées ainsi que par une chaleur de 40°. *« C'est la confusion, les gens vont et viennent, la police laisse faire, des centaines et des centaines d'Albanais tournent dans et autour des ambassades »*, selon un diplomate joint par téléphone.

Dans la soirée, une manifestation d'une dizaine de milliers de personnes a eu lieu dans le centre de la capitale, a indiqué un journaliste autrichien sur place. La police aurait chargé les opposants à coups de matraque à plusieurs reprises, sans toutefois parvenir à les disperser.

Une réunion entre le ministre albanais des affaires étrangères, M. Reis Malile, et les ambassadeurs ouest-allemand, français, grec et italien s'est conclue, vendredi, *« sans le moindre résultat »*. Les quatre diplomates ont officiellement exprimé la position des Douze, adoptée jeudi, exigeant de l'Albanie qu'elle autorise les réfugiés à quitter le pays, et de son côté *« le ministre a parlé la langue de bois »*, selon un diplomate européen.

« Des bandits »

« Le gouvernement albanais veut tout faire évoluer pacifiquement. Nous ne voulons pas de violences ici. (...) Tout Albanais a le droit d'obtenir un passeport et de quitter le pays. Malheureusement, ces derniers jours, nous avons des personnes qui ont pénétré de manière violente dans des ambassades étrangères, avec des véhicules en brisant le mur.

« Ces personnes sont tout simplement des gens qui ont été en prison, pour la plupart des bandits », a affirmé le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Petraq Pojani, dans un entretien diffusé par la chaîne de télévision Sky.

Les autorités ouest-allemandes ont demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, d'intervenir auprès des autorités albanaises. Enfin, à l'issue du sommet de l'OTAN, le président Mitterrand a affirmé qu'il souhaitait que les Albanais *« parviennent à conquérir la liberté à laquelle ils aspirent visiblement comme tout autre peuple ». « Sans tout confondre, il s'agit d'un phénomène qui ressemble à quelques autres qui se sont produits ces derniers mois et qui ont abouti à faire abattre les murs ou des pans de forteresse qui isolaient ces peuples. Donc je souhaite cette évolution.*

« Et si nous pouvons y contribuer, nous contribuerons à ce qu'un peuple soit plus libre et que l'Albanie participe davantage au concert européen », a affirmé le chef de l'Etat. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **Yougoslavie : demande d'annulation de la « déclaration de souveraineté » slovène.** – La présidence de l'Etat yougoslave a exigé, vendredi 6 juillet, l'annulation de la *« déclaration de souveraineté »* adoptée le lundi 2 juillet par la république de Slovénie. La présidence a estimé que le Parlement slovène avait agi contrairement à la Constitution yougoslave. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Une mise au point de l'ambassade du Mexique

A la suite d'un article de Bertrand de la Grange qui faisait état de l'assassinat, le 21 mai dernier, de Mme Norma Corona, bâtonnier de l'ordre des avocats de Culiacan et active militante des droits de l'homme (*Le Monde* du 4 juillet).

L'ambassade du Mexique à Paris tient à apporter les précisions suivantes : l'assassinat de Mme Corona a été *« condamné à l'unanimité »* par la classe politique et *« le président Salinas de Gortari, dans le discours qu'il prononça à l'occasion de l'installation de la Commission nationale des droits de l'homme recommanda à cet organisme de concentrer son attention sur ce crime aberrant qui ne peut rester impuni »*... Enfin l'enquête à laquelle ont *« participé activement la Commission Nationale des Droits de l'homme, la police fédérale et le procureur de l'Etat de Sinalon »* s'est soldée par l'arrestation du meurtrier présumé de Mme Corona. Il s'agit d'un ancien membre de la police judiciaire de l'Etat de Sinaloa, rayé des cadres depuis un an, Jacobo Chavez Lafarga. Son arrestation, affirme l'ambassade, *« met en lumière la ferme et inébranlable volonté des autorités mexicaines de ne permettre qu'aucune violation des droits de l'homme ne reste impunie »*.

CHILI

Découverte d'un nouveau charnier

Un charnier, qui contiendrait les cadavres de huit ou neuf prisonniers politiques, exécutés sous la dictature du général Pinochet, a été découvert par des pêcheurs près du port de Pisagua (1 530 km au nord de Santiago), ont annoncé vendredi 6 juillet des responsables d'organisations de défense des droits de l'homme.

Ces derniers estiment que les cadavres des principaux dirigeants du Parti socialiste de Iquique, qui avaient été condamnés à mort par un tribunal militaire, pourraient se trouver dans ce charnier. Après le coup d'Etat militaire du général Pinochet en 1973, le port de Pisagua avait été transformé par l'armée en camp de concentration pour les partisans du président Allende.

Un premier charnier de vingt-et-un cadavres avait été découvert début juin près de l'ancien camp. – *(AFP.)*

□ **CUBA : mini-sommet régional des non-alignés à La Havane les 17 et 18 juillet.** – Cuba a invité les ministres des affaires étrangères des pays latino-américains membres et observateurs du mouvement des non-alignés à une réunion à La Havane les 17 et 18 juillet prochain. Le rendez-vous de La Havane, estiment les observateurs, sera centré sur le plan économique pour les Amériques lancé récemment par le président américain Bush. Jeudi 5 juillet, dans un éditorial, le quotidien du parti communiste cubain Granma a qualifié ce plan de *« doctrine Monroe »* et a appelé l'Amérique latine à établir *« une ligne de défense commune »*. – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : premier rapatriement volontaire de contras.** – Un groupe de 150 anciens guérilleros de la Résistance nicaraguayenne (contras) a été rapatrié du Honduras au Nicaragua jeudi 5 juillet. Ce rapatriement volontaire a eu lieu sous les auspices de la (CIAV), (Commission internationale d'appui à la vérification), qui regroupe les Nations unies, l'Organisation des Etats américains et le Haut Commissariat aux réfugiés. Cette opération devrait ouvrir la voie d'ici à la fin de l'année au rapatriement de l'ensemble des 30 000 contras démobilisés, a indiqué le Haut-Commissariat pour les réfugiés vendredi à Genève. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Les Occidentaux proposent à l'URSS un engagement de « non-agression »

LONDRES

de nos envoyés spéciaux

M. George Bush a obtenu l'accord de ses partenaires de l'OTAN sur presque toutes ses propositions *destinées à « rénover »* l'organisation créée en 1949. Le président americain était arrivé à Londres avec l'idée qu'il fallait donner aux Soviétiques le « signal » que l'OTAN avait changé et qu'elle ne constituait plus une menace à leur égard. Il voulait egalement dissiper l'impression que *l'alliance faisait* preuve d'immobilisme face aux bouleversements à l'Est.

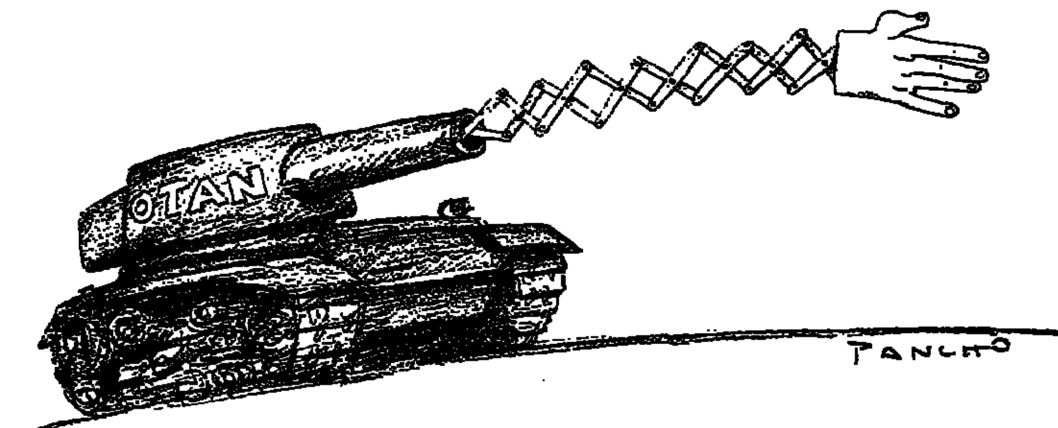
Le texte adopté à l'issue de ce sommet de deux jours porte donc très largement la marque du président américain. Les Etats membres *de l'OTAN se disent prêts à signer*, avec ceux du pacte de Varsovie, une déclaration commune dans laquelle ils affirmeront leur volonté de ne pas recourir à la force ou à la menace de la force. M. Bush a emporte l'adhésion de ceux, parmi ses allies, qui n'étaient pas convaincus *a priori* de l'utilité de répéter des engagements déjà contenus dans la charte des Nations unies ou l'Acte final de la conférence d'Helsinki.

L'invitation adressée à M. Gorbatchev de prendre la parole à Bruxelles devant l'OTAN constitue le symbole le plus eclatant de ce changement d'état d'esprit. Le président américain estime que, loin de saper l'autorité du dirigeant soviétique comme certains en ont aussitôt manifesté la crainte, ce geste devrait la renforcer. M. Bush affirme que M. Gorbatchev va pouvoir se tourner vers les partisans de la ligne dure, dans son pays, pour leur dire que sa politique en direction des Occidentaux se révèle payante.

Fallait-il inviter M. Gorbatchev nommément, en cette période d'incertitudes internes en URSS? Mme Thatcher est celle qui a répondu le plus clairement à cette question. Rien de ce qui se passe actuellement n'aurait été possible sans l'action personnelle de ce dernier, a-t-elle affirmé.

L'aide à l'URSS

L'OTAN propose non seulement à M. Gorbatchev mais aux autres dirigeants des pays de l'Est de parler devant elle. Ceux-ci ne doivent plus être considérés comme des *« adversaires »*, comme au temps de la guerre froide. Il leur est donné la possibilité d'établir des liens diplomatiques réguliers avec l'OTAN même si le terme d'*« ambassadeurs »*, contenu dans le projet initial, a disparu de la rédaction finale. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, devrait se rendre prochainement à Moscou – la date du 14 juillet a été suggérée – pour en discuter avec les responsables soviétiques. M. Gorbatchev avait *pris l'initiative d'écrire à Mme* Thatcher pour lui dire tout l'intérêt qu'il portait à ce sommet de l'OTAN et demander aux Occidentaux de lui fournir l'aide financière nécessaire pour remettre en état l'économie soviétique. Cette grande affaire sera évoquée à Houston lors de la réunion des pays industrialisés. Mais on sait que Mme Thatcher n'est pas favorable à une telle aide tant que l'économie soviétique n'aura pas été établie sur des bases saines. M. Bush n'a pas été plus encourageant. Il a révélé qu'aucune décision n'avait été prise à Londres à ce sujet et qu'il ne lui appartenait pas de distribuer inconsidérément l'argent du contribuable américain.



Tout ce qu'attendait pour sa part le chancelier Kohl de cette réunion, c'était qu'un signal suffisamment rassurant soit lancé à l'URSS pour qu'elle donne le feu vert à l'unification de l'Allemagne dans l'OTAN. Il a trouvé en M. Bush un véritable comparse et le sommet de Londres aura été, d'une certaine manière, *la consécration de cette* alliance germano-américaine du moment.

Le chancelier y a aussi mis du sien en faisant à M. Gorbatchev une importante concession. Moscou demande que l'on fixe un plafond *aux effectifs de la future* armée allemande, dans le cadre de la conférence « 2 + 4 ». Jusqu'à présent, les Occidentaux, suivant le chancelier, s'y opposaient. Ils voyaient là une *« singularité »* de l'Allemagne et estimaient que ce serait au futur Etat unifié et souverain de négocier, le moment venu, le plafonnement de ses effectifs militaires, au même titre que les autres pays parties prenantes à la négociation de Vienne sur les armes conventionnelles. M. Genscher souhaitait, en revanche, répondre de façon plus positive à la revendication des Soviétiques, qu'il juge légitime.

Un compromis a été trouvé à Londres dans une sorte de déclaration solennelle d'intention. A l'initiative de la République fédérale, *le texte final* annonce qu'un engagement de réduire les effectifs mili*taires allemands sera* pris à l'automne à Vienne, lors de la conclusion d'un premier accord portant sur la diminution de plusieurs catégories d'armes conventionnelles. Cet engagement, n'est, pour l'instant, pas chiffré.

La future armée allemande

Le nombre de soldats allemands pourra ainsi être déterminé lors d'une négociation multinationale sur les armes en Europe, qu'on élaborera dans la foulée de ce premier accord. N'y participeront que les vingt-trois pays qui sont actuellement autour de la table, c'est-à-dire ceux de l'OTAN et du pacte de Varsovie. C'est là une petite victoire des Américains sur certains de leurs partenaires, dont la France, qui souhaitaient que la négociation soit élargie, à ce stade, aux trente-cinq pays membres de la CSCE.

M. Kohl pourra, sans doute, se prévaloir auprès de l'opinion allemande du recul du nucléaire dans la doctrine de l'OTAN, rénovée à Londres. Mme Thatcher ne voulait pas compromettre l'ensemble de l'exercice et a donc dû se plier, mais a regretté ce recul, après s'être battue pour tenter de recti*fier autant* que possible ce qu'elle considère comme une mauvaise pente. Elle n'a pas obtenu qu'il soit fait mention, dans le texte du projet américain, de développement des nouveaux missiles aéroportés. Elle n'aura réussi qu'à enrober dans des affirmations de principe sur l'importance du nucléaire l'idée américaine selon laquelle il ne doit désormais plus être conçu que comme un *« dernier recours »*.

Le rôle de la CSCE

Cette idée ne sied guère non plus à M. Mitterrand, qui l'a dit, bien que la France – qui n'appartient pas au commandement intégré – ne soit pas concernée, et il a pu goûter du coup un rare moment de *connivence avec M*me Thatcher.

Pour le président français, la stratégie de l'OTAN, ainsi rénovée, reste antinomyque de la stratégie française. « Tout ce *qu'on laisse penser, que la guerre peut être un processus long, ne débouchant qu'en dernier ressort sur le nucléaire, est une vue de l'esprit »*, a-t-il dit. *« La guerre, il ne faut pas qu'il y en* ait. *Si chacun sait que tout (y compris les moyens nucléaires) peut être mis en jeu dès le début, il n'y en aura pas. »*

Sans manifester un enthousiasme débordant sur l'ensemble du sommet, M. Mitterrand s'est félicité de la référence que fait le texte final à une *« identité européenne »* en matière de sécurité. Cela ne va pas très loin ; la Belgique, l'Espagne, comme la France auraient souhaité que l'on fît preuve d'un peu plus d'audace. Mais c'est un de ces cailloux semés depuis quelques mois, au gré des rencontres internationales, et qui montrent le chemin à une Europe communautaire qui l'abordera à son rythme, ou ne l'abordera pas.

Le président français a présenté, comme le résultat le plus important du sommet de Londres, le rôle qui est attribué à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Il l'aurait, sans doute, souhaité plus clairement affirmé encore. On estime, en effet, du côté français, que l'institutionnalisation de ce forum paneuropéen est, pour M. Gorbatchev, la meilleure garantie de non-isolement, et un meilleur moyen d'établir la confiance, que l'installation d'ambassadeurs des pays de l'Est à Bruxelles ou autres gadgets par lesquels l'OTAN s'empresse de séduire. Il n'en reste pas moins que le texte de Londres constitue sur ce chapitre une petite révolution si l'on songe à l'incrédulité ou au dédain avec lesquels les administrations américaines successives ont traité la CSCE depuis son début dans les années 70 et jusqu'à récemment encore.

DOMINIQUE DHOMBRES
et **CLAIRE TRÉAN**

La fin du sommet atlantique

Moscou se félicite de l'évolution de l'alliance

Suite de la première page

Ils avaient, dès le début de la perestroïka, parié que, contrairement au credo de leurs prédécesseurs, la sécurité de leur pays serait mieux assurée par la reconnaissance de l'aspiration de l'Europe centrale à la liberté que par la poursuite d'une politique de domination inéluctablement vouée à l'échec. Ils ont laissé toute l'Europe centrale basculer en six mois et, six mois plus tard exactement, l'OTAN répond à ce changement de donne à l'Est en *« offrant son amitié à ses anciens adversaires du temps de la guerre froide »*.

Pour ce pays qui danse sur un volcan, pour cette équipe dont la force première, pour ne pas dire unique, est d'avoir une vision historique de la future place de l'URSS dans le monde, cela signifie que l'Ouest exauce leur désir d'ancrer le changement soviétique à l'Europe de la démocratie et de la prospérité.

Ce n'est pas seulement la possibilité d'une vraie collaboration économique et industrielle, de toute manière déjà acquise, qui s'ouvre de cette façon pour les Soviétiques et M. Gorbatchev. C'est aussi la certitude que l'Ouest ne cherchera pas à profiter – et pour quel profit d'ailleurs ? – des inévitables soubresauts de la sortie du communisme, n'attisera pas les crises, mais contribuera au contraire à les encadrer afin de favoriser la stabilisation par la liberté.

Croire un Soviétique sur parole

Deuxième pari gagné par M. Gorbatchev : il avait tablé sur la compréhension de son action par les dirigeants occidentaux et, de M. Bush à Mme Thatcher en passant par MM. Mitterrand et Kohl, tous ont cru à l'ampleur et à la sincérité de son projet. Le test, à cet égard, avait été la Lituanie. Tout laissait voir l'image sinistrement classique du Kremlin *« resserrant l'étau »* sur un petit pays conquis de force et lancé dans une lutte d'indépendance désespérée.

Ce n'était pas cela. M. Gorbatchev a plaidé son dossier en faisant valoir qu'il reconnaissait le droit des républiques à l'indépendance, qu'il le disait, et qu'on le verrait, mais qu'on ne pouvait pas lui demander d'accepter que l'URSS explose dans une anarchie à laquelle personne n'aurait rien à gagner. MM. Mitterrand et Kohl ont été convaincus par cette argumentation. M. Bush l'a été à son tour, et le sommet de Washington, début juin, est ainsi devenu l'un des plus marquants de l'histoire des relations Est-Ouest.

Non seulement on y a vu un président américain prendre le risque de laisser comprendre qu'il avait décidé de croire un président soviétique sur parole, mais M. Bush a également accepté cette semaine de suffisamment accélérer l'évolution de l'alliance atlantique et des structures européennes pour que l'entrée de l'Allemagne unie dans l'OTAN devienne acceptable pour l'URSS. Depuis, M. Gorbatchev a entamé le processus de négociation d'un *« nouveau traité d'union »*. Les dirigeants lituaniens croient maintenant assez en leur indépendance pour savoir se montrer moins raides, et l'OTAN a pris des décisions dont toutes les grandes lignes avaient été tracées et convenues il y a cinq semaines, à Washington.

Or ces décisions – troisième succès pour l'équipe de la perestroïka – constituent également le plus cinglant des démentis pour tous ces *délégués, militaires ou civils, qui* font du 28e congrès un grand concert antiperestroïkiste. L'amiral Khvatov, par exemple, qui expliquait le jeudi 5 juillet : *« Nous avons perdu nos alliés à l'Ouest. Nous* [n'en] *avons pas à l'Est, et nous voilà revenus à la situation de 1939 »*, pourrait difficilement passer, depuis le vendredi 6, pour un fin politique.

Cette appartenance à l'Europe, qui a logiquement été, et plus souvent pour le pire que le meilleur, l'ambition russe, ce rôle européen de la Russie, est infiniment mieux favorisée par la paix que par la guerre – fût-elle froide. L'URSS s'intègre à l'Europe, elle ne l'envahit pas. Au lieu d'étendre sa dictature, *elle veut asseoir sa frêle* démocratie naissante sur un élargissement des institutions européennes. Au lieu de vouloir s'approprier la richesse occidentale, elle s'y ouvre et en espère l'aide.

La journée de M. Eltsine

Qui pourrait s'en plaindre ? Apparemment, ni M. Bush ni, moins encore, aucun des dirigeants de l'Europe occidentale, et évidemment pas M. Chevardnadze. La déclaration de ce dernier vendredi soir à l'agence Tass n'est en effet qu'une succession d'appréciations flatteuses. *« Approche, dans l'ensemble, réaliste et constructive »*, affirme-t-il d'emblée, avant de dire que l'URSS *« attache une importance extrême à la déclaration sur l'absence d'intentions agressives des pays de l'OTAN »* et leur volonté de n'être jamais les premiers à *« utiliser la force »*.

L'appel à une déclaration commune de l'OTAN et du pacte de Varsovie est jugé *« positif »* ; les propositions de relations diplomatiques entre l'OTAN et les pays du pacte et l'invitation à venir s'exprimer à Bruxelles sont considérées *comme « constructives »* ; l'envoi du secrétaire général de l'OTAN à Moscou salué comme *« bienvenu »*, et le *« désir proclamé des pays de l'OTAN de réexaminer leurs plans stratégiques (...) marque une évaluation sobre des processus en cours »*.

Bref, quand ce n'est pas *« sur la bonne voie »*, c'est parfait, et le chef du département international du comité central, M. Falin, est parallèlement allé déclarer devant la presse étrangère que le point de vue de certains militaires soviétiques ne représentait pas celui de l'armée et moins encore celui du président. Or, a-t-il dit, les décisions, c'est le président qui les prend. Désormais, plus choquée que réellement effrayée, l'URSS observe avec un évident mépris ce qui se passe au congrès, où la grande vedette de la journée de vendredi aura incontestablement été M. Eltsine. Bien droit, d'une voix forte et chaque jour plus présidentiel, le président du Parlement de Russie a froidement expliqué aux délégués que leur congrès *« pouvait décider du destin du parti mais pas de l'avenir de la perestroïka »*.

Ouvrir un vrai débat

Cela voulait dire : vous n'avez plus que le pouvoir de nuire et de vous nuire. C'était une incroyable gifle, et pas un délégué conservateur n'a même murmuré sa rage. Tous semblaient pétrifiés par cet homme, à la fois puissant et très populaire, qui leur a dit que s'ils espéraient dégoûter tous les réformateurs et les pousser hors du parti pour en récupérer les biens, ils se trompaient. *« Dans ce cas*, leur a-t-il lancé, *le peuple engagera la lutte pour la pleine nationalisation des propriétés du parti. »*

Après le revers du droit, il y eut le revers du gauche (*« Une campagne pourrait être lancée pour l'ouverture de poursuites contre les dirigeants du parti qui, à tous les niveaux, ont personnellement porté tort au PCUS et à la population »*), et les conseils ont suivi. Il y a une alternative à ces sombres perspectives, a poursuivi M. Eltsine : l'interruption du congrès, l'ouverture d'un vrai débat entre courants organisés menant à une transformation radicale d'un parti devenu celui du *« socialisme démocratique »* et intégré à une *« union des forces démocratiques »* au sein de laquelle il pourrait se *« régénérer »*.

M. Eltsine s'est également prononcé en faveur de l'interdiction des partis politiques au sein des forces armées. Le président russe était calme, tranquille, et, dans son dos, le président soviétique écoutait attentivement. Le bipartisme est en marche en URSS. Sous trois, six ou dix mois, deux grands pôles politiques vont se constituer, et l'homme qui va, dans l'immédiat, être réélu secrétaire général du PCUS pourra ce jour-là n'être plus que président-arbitre au-dessus de la mêlée.

BERNARD GUETTA

PROCHE-ORIENT

Après le séisme en Iran

M. Rafsandjani remercie le président Hussein

Le président irakien Saddam Hussein a reçu un message de remerciements de son homologue iranien Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, en réponse au message de sympathie et de condoléances qu'il lui avait adressé à la suite du récent séisme en Iran, a rapporté, vendredi 6 juillet, l'agence irakienne INA.

Dans son message, M. Rafsandjani remercie la direction et le peuple irakiens pour *« leurs sentiments de sympathie »*. Il remercie également le président irakien pour l'assistance apportée aux victimes de la catastrophe. Les autorités irakiennes avaient envoyé, le 27 juin par avion, une assistance de 24 tonnes! – *(AFP.)*

Un responsable israélien estime que le général Aoun « creuse sa propre tombe »

Pour la première fois, un responsable de Jérusalem, le coordonnateur des activités israéliennes au Liban, M. Uri Lubrani, a tenu, vendredi 6 juillet, des propos violemment hostiles au général Michel Aoun. M. Lubrani, qui effectue une tournée dans la *« zone de sécurité »* créée et occupée par Israël au Liban du Sud, a affirmé : *« Le général Aoun a l'art de susciter l'indignation parmi les parties régionales et internationales (...) non seulement en Israël mais également aux Etats-Unis et dans d'autres pays. »* M. Lubrani a estimé en outre que le général Aoun *« creuse sa propre tombe, pris dans le piège de ses ambitions personnelles »*.

Le général Aoun avait récemment déclaré que le Liban et la Syrie doivent faire *« front commun contre Israël »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

et la déclaration de Londres

« L'OTAN doit offrir son amitié à ses anciens adversaires »

De toutes les alliances défensives que l'Histoire a connues, c'est la nôtre qui s'est le mieux acquittée de sa tâche. (...) Notre alliance a grandement contribué à faire naître la nouvelle Europe. Nul ne peut cependant prédire l'avenir avec certitude. Nous devons rester solidaires, pour que se maintienne cette paix dont nous jouissons depuis quarante ans. Plus que jamais, pourtant, l'alliance doit susciter le changement. (...) Nous réaffirmons que la sécurité et la stabilité n'ont pas une dimension exclusivement militaire, et nous comptons renforcer l'élément politique de notre alliance, en vertu de l'article 2 de notre traité.

● **L'unification allemande**

L'unfication de l'Allemagne signifie que nous sommes en train de surmonter la division de l'Europe. Une Allemagne unie, qui aura sa place au sein d'une alliance de démocraties libres, et qui sera associée à l'intégration politique et économique croissante de la Communauté européenne, constituera un facteur indispensable de stabilité au cœur de l'Europe. L'évolution de cette Communauté européenne vers l'union politique, et notamment vers l'affirmation d'une identité européenne dans le domaine de la sécurité, contribuera aussi à renforcer la solidarité atlantique et à établir un ordre pacifique juste et durable dans l'Europe tout entière.

● ***Le dialogue avec l'Est***

L'OTAN doit devenir une institution où Européens, Canadiens et Américains travaillent ensemble non seulement pour leur défense, mais encore pour la création de nouveaux partenariats avec toutes les nations d'Europe. La communauté atlantique doit se tourner vers les pays de l'Est, ses anciens adversaires du temps de la guerre froide, et leur offrir son amitié.

Les Etats membres proposent à ceux de l'Organisation du traité de Varsovie une déclaration commune dans laquelle nous proclamerions solennellement ne plus être des adversaires et réaffirmerions notre volonté de nous abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force (...). Nous invitons tous les autres Etats membres de la CSCE à souscrire avec nous à cet engagement de non-agression.

Nous invitons aujourd'hui le président Gorbatchev, pour l'Union soviétique, et les représentants des autres pays d'Europe centrale et orientale, à prendre la parole devant le Conseil de l'Atlantique Nord, à Bruxelles. En même temps, nous invitons des représentants des gouvernements [des pays de l'Est], à venir à l'OTAN non pour effectuer une simple visite, mais pour y établir des liaisons diplomatiques régulières avec l'OTAN.

● **Le désarmement conventionnel**

Nous accordons la plus haute priorité à la conclusion, dès cette année, du premier traité réduisant et limitant la présence de forces conventionnelles en Europe (FCE), ainsi qu'à la mise au point d'un ensemble significatif de mesures de confiance et de sécurité (MDCS). Et nous espérons aller plus loin encore. Nous proposons que, dès que la signature d'un traité sur les FCE, soient entamés de nouveaux pourparlers, avec les mêmes participants et sur la base du même mandat, le but étant d'établir, dans le prolongement de l'accord existant, des mesures supplémentaires, et notamment des dispositions visant à limiter les effectifs présents en Europe. Compte tenu de cet objectif, un engagement concernant les niveaux d'effectifs d'une Allemagne unie sera pris au moment de la signature du traité sur les FCE.

Par de nouvelles négociations sur la maîtrise des armements conventionnels, menées au sein de la CSCE dans les années 90, nous nous efforcerons d'aboutir à d'autres mesures ambitieuses visant à limiter le potentiel offensif des forces conventionnelles en Europe, de manière qu'aucun pays ne puisse maintenir une puissance militaire disproportionnée sur le continent.

● **La révision de la stratégie de l'OTAN (1)**

A mesure que les troupes soviétiques quitteront l'Europe de l'Est et qu'un traité limitant les forces conventionnelles sera appliqué, la structure militaire intégrée de l'alliance et sa stratégie se modifieront profondément :

– l'OTAN déploiera des forces d'active moins nombreuses, qui seront restructurées. L'Organisation aura de plus en plus recours à des corps multinationaux, composés d'unités nationales ;

– l'OTAN abaissera le niveau de préparation de ses unités d'active en réduisant les normes d'entraînement et le nombre des exercices ;

– l'OTAN tablera davantage sur la capacité de mobiliser des forces plus importantes au cas où les circonstances viendraient à l'exiger.

Pour sauvegarder la paix, l'alliance doit conserver, à échéance prévisible, une combinaison appropriée de forces nucléaires et conventionnelles basées en Europe et maintenues à niveau, là où ce sera nécessaire. Mais (...) les alliés sont convenus que, dès l'ouverture des négociations sur les forces nucléaires à courte portée, l'Alliance proposera, en échange de mesures réciproques de la part de l'URSS, l'élimination de tous ses obus nucléaires en Europe.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient entamer de nouvelles négociations sur la réduction des forces nucléaires à courte portée, peu après la signature d'un accord sur les FCE. (...) Ils seront en mesure d'adopter, dans une Europe transformée, une nouvelle stratégie de l'OTAN qui fasse véritablement des forces nucléaires l'arme du dernier recours. (...)

L'OTAN élaborera une nouvelle stratégie militaire alliée qui s'éloigne de la notion de « défense en avant », là où il le faut, pour s'orienter vers celle d'une présence en avant réduite, et qui modifie le principe de la « riposte graduée » pour tenir compte d'une dépendance moins grande à l'égard de l'arme nucléaire.

● **La CSCE**

La CSCE devrait jouer un rôle plus marqué dans la construction de l'Europe. Nous sommes favorables à la tenue en fin d'année, à Paris, d'un sommet de la CSCE au cours duquel serait signé un accord sur les FCE, et où seraient fixées de nouvelles normes pour l'établissement et la sauvegarde de sociétés libres (...). Nous proposons, en outre, que les participants au sommet de Paris fixent la manière dont la CSCE peut être institutionnalisée pour devenir le lieu d'un dialogue politique plus large dans une Europe plus unie. Nous recommandons que les gouvernements des Etats membres de la CSCE établissent :

– un programme de consultations entre les Etats membres à l'échelon des chefs d'Etat et de gouvernement ou à celui des ministres ; ces rencontres seraient tenues à intervalles réguliers, au moins une fois par an (...) ;

– un calendrier des conférences-bilans, convoquées tous les deux ans et destinées à évaluer le chemin parcouru vers la réalisation d'une Europe entière et libre ;

– un secrétariat léger, qui coordonnerait ces réunions et conférences ;

– un mécanisme de contrôle des élections dans tous les pays membres, établi sur la base du document de Copenhague ;

– un centre pour la prévention des conflits, qui pourrait fournir un cadre pour des échanges d'informations militaires, pour l'examen d'activités militaires inhabituelles et pour le règlement, par la conciliation, des différends entre Etats membres ;

– un organe parlementaire – l'Assemblée de l'Europe – à établir sur le modèle de l'actuelle Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg, avec représentation de tous les Etats membres.

Le lieu d'implantation de ces institutions devrait être choisi de façon à bien marquer que les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale font partie des structures politiques de l'Europe nouvelle.

(1) La France ne s'est pas associée aux articles portant sur la stratégie.

« La logique voudra que l'armée française stationnée en Allemagne regagne son pays »

déclare M. Mitterrand

Voici les principaux extraits de la conférence de presse donnée à Londres, vendredi 6 juillet, par M. Mitterrand.

● ***La stratégie de l'alliance***

Moi, je suis intervenu plus longuement que tout autre pour marquer que la France ne partageait pas les conceptions stratégiques de l'alliance, pas plus celles d'hier que celles d'aujourd'hui : celles d'hier autour de la défense flexible, la bataille de l'avant, celles d'aujourd'hui sur l'arme nucléaire du dernier recours...

J'ai rappelé que nous ne partageons rien de tout cela, que la dissuasion était faite pour empêcher la guerre, l'interdire même et non pas pour la gagner. Donc, toute idée qui laisserait penser qu'il y a des degrés dans l'usage de l'artillerie nucléaire, qu'il pourrait y avoir un long processus de guerre conventionnelle qui déboucherait en dernier recours sur une guerre nucléaire, tout cela nous paraît tout à fait contradictoire avec la réalité des choses.

Nous ne pensons pas qu'une guerre soit réglée comme du papier à musique par une lente progression, c'est-à-dire des armes de plus en plus sophistiquées. Nous pensons que c'est une vue de l'esprit. Et comme nous souhaitons qu'il n'y ait pas de guerre, si chacun sait que tout est mis en jeu dès le point de départ, il n'y en aura pas. J'ai donc expliqué mon point de vue et j'ai contesté la notion des forces nucléaires comme arme de dernier recours. On annonce que l'on ne se servira de l'arme nucléaire qu'après coup, après une guerre conventionnelle. A un moment donné, quelqu'un estimera qu'il serait bon de mettre un terme au conflit qui se développe en Europe, et à ce moment-là menacera de faire la grande sortie de l'armement stratégique américain.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela me paraît tout à fait antinomique avec la stratégie française, qui n'est pas de prendre l'initiative de recourir à la force, mais qui se réserve seulement de disposer de toutes ses forces au moment voulu, le moment voulu devant autant que possible précéder l'ouverture du conflit. C'est un élément diplomatique de pression pour que le conflit n'existe pas.

● **Les troupes françaises en Allemagne**

Le problème se posera à coup sûr. Dans mon esprit, il est déjà posé. Lorsque l'Allemagne sera unifiée et souveraine, nous en débattrons avec nos autres partenaires présents militairement en Allemagne et, bien entendu, avec le gouvernement allemand.

Nous n'avons pas l'intention de faire de coup de force, mais la logique voudra que l'armée française regagne son pays, dès lors que le rôle des «quatre» aura cessé, d'abord au plan politique et diplomatique, ensuite au plan militaire. Sous quelle forme ? Je n'en sais rien. Je me suis posé le problème dès le premier jour, lorsque l'unité allemande s'est profilée à l'horizon. Il est donc évident que le statut des troupes françaises à Berlin et des troupes françaises dans ce qui est encore l'Allemagne de l'Ouest sera profondément changé.

Deux types de forces françaises outre-Rhin

Avec les deux autres puissances alliées occidentales en Allemagne que sont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la France entretient deux catégories de forces outre-Rhin : un corps d'armée dans le sud de l'Allemagne et une garnison à Berlin. Soit, au total, de l'ordre de 50 000 hommes en armes.

En Allemagne, d'abord, les forces – il s'agit du 2e corps d'armée – réunissent environ 47 000 hommes (soit 82 000 avec les familles et les civils travaillant à leur profit) répartis en vingt-huit villes de garnison, avec la 1re division blindée à Trêves, la 5e division blindée à Landau et la 3e division blindée à Fribourg.

Elles constituent une réserve de l'OTAN si le gouvernement français donne son autorisation à leur emploi dans le cadre d'opérations alliées, et elles n'ont pas pris de créneau permanent dans le cadre de la défense dite de l'avant selon le dispositif militaire encore en vigueur de l'alliance atlantique. Sous les ordres du général Noël Chazarain, elles séjournent au titre des accords de Londres, signés en 1951, et de la convention complémentaire de 1963 qui fixe les règles du seul stationnement français.

A Berlin, où les trois alliés occidentaux maintiennent environ 12 000 hommes, le contingent français, stationné dans le nord de la ville, comprend 2 800 hommes rassemblés principalement autour de deux régiments et de l'aéroport de Tegel. C'est en juillet 1945 que le premier contingent français s'est installé à Berlin, au titre d'un protocole d'occupation, transformé par d'autres textes ultérieurs en 1955, puis encore en 1971. Sous les ordres du général François Cann, la garnison de Berlin évite, depuis la chute du mur en 1989, de sortir de ses casernes pour manœuvrer librement.

A la différence des contingents alliés en Allemagne, les forces de Berlin ne relèvent pas du statut de l'OTAN et, officiellement, les débats actuels sur une éventuelle réduction des effectifs occidentaux outre-Rhin – face aux 405 000 soldats soviétiques – ne concernent en rien la ville.

La réunion des grands pays industrialisés

Le « sommet de Houston » sera largement consacré aux problèmes agricoles

Réforme des politiques agricoles, environnement et aide économique à l'URSS devraient être les trois principaux thèmes abordés par le sommet des sept principaux pays industrialisés (1) qui se tiendra à Houston (Texas), du 9 au 11 juillet. Suivant, dans la foulée, le sommet de l'OTAN où les relations Est-Ouest ont été largement débattues, le rendez-vous annuel des Sept pourrait ainsi retrouver sa vocation économique initiale.

HOUSTON

de notre envoyé spécial

Il y a quelque chose de schizophrénique dans la politique menée par les Etats-Unis à l'égard de la Communauté même si les développements observés depuis un an en Europe ont rendu les dirigeants de Washington plus attentifs que leurs prédécesseurs à ce qui se passe dans la CEE.

Celle-ci, à un moment où il devient nécessaire de remodeler l'Alliance atlantique, est promue au rang d'interlocuteur privilégié ce qui, au reste, n'empêche nullement Washington de chercher à garder une influence prépondérante au sein de l'OTAN. Voilà quelques mois, dans son discours de Berlin, M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, souhaitait la conclusion d'un traité afin d'illustrer cette volonté de resserrer les liens entre les Etats-Unis et la Communauté.

Agressivité américaine

Cependant, oubliant cette recherche d'un nouveau partenariat, l'administration américaine, obsédée par le déficit de la balance des paiements pourtant en voie de résorption, se déchaîne contre la politique commerciale de la CEE. A six mois de la fin de l'Uruguay Round, les négociations commerciales engagées en septembre 1986 à Punta del Este, dans le cadre du GATT (2) afin de raffermir le système multilatéral d'échanges, Mme Carla Hills, le représentant spécial des Etats-Unis pour les négociations commerciales, s'en prend avec une agressivité rare à la politique agricole commune (PAC), comme si elle s'était jurée de contraindre les Douze à éliminer une fois pour toutes les subventions qu'ils accordent pour exporter leurs excédents agricoles vers les pays tiers.

Les négociateurs américains, oubliant les engagements pris lors d'une précédente étape du «round», paraissent décidés à imposer leur point de vue, sans se montrer disposés à chercher un compromis pourtant tout à fait imaginable. Une première attaque frontale a été déclenchée lors de la rencontre ministérielle de l'OCDE, provoquant d'ailleurs une réaction de solidarité des Douze derrière la Commission européenne. Or, phénomène qui inquiète les dirigeants communautaires, le président Bush semble épouser la querelle faite à la PAC par son administration. Deux thèmes sont mentionnés dans la lettre qu'il vient d'adresser à ses invités à Houston : l'agriculture et l'environnement.

Pas de rapprochement en vue

L'affaire agricole y est abordée de façon détaillée. Le président des Etats-Unis souligne que sans arrangements agricoles, l'Uruguay Round, qui porte également sur la libéralisation des échanges de services et le renforcement de la propriété intellectuelle (deux projets chers aux Européens comme aux Américains), se solderait par un échec et mettrait notamment en danger les relations entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde. Cette mise en garde illustre, au plus haut niveau, le décallage entre le souci proclamé d'un dialogue politique et l'attention acrimonieuse portée à la gestion des affaires courantes.

« La lettre porte la marque de l'administration, le président Bush s'est contenté de la signer. Il n'est pas certain qu'il se laisse entraîner dans cette dispute agricole et il ne serait pas étonnant que le GATT ne joue finalement pas un rôle dominant à Houston » espère un haut fonctionnaire bruxellois. Les Français, les Allemands, sans doute les Italiens et, assurément la Commission européenne plaideront pour la modération. En revanche, Mme Margaret Thatcher, qui n'aime pas la PAC, ne serait pas mécontente qu'on en découse.

Sur le fond du débat agricole, un rapprochement des positions paraît difficile. La Communauté, dont les exportations de céréales se sont considérablement développées au cours des années 80 (elles ont dépassé 30 millions de tonnes en 1989-1990, au lieu d'une moyenne de 15 millions de tonnes voici dix ans) ne peut tout simplement pas accepter un règlement qui donnerait la priorité à l'élimination des subventions à l'exportation et inclurait des engagements spécifiques portant sur les volumes exportés, les parts de marché ou le montant des subventions. La Communauté plaide pour une *« réduction globale du soutien »*, qui prendrait en compte la diversité des structures agricoles aux Etats-Unis (2 millions d'exploitations) et dans la Communauté (11 millions d'exploitations) .

L'objectif de la Communauté est double : 1) amener les Etats-Unis ainsi que les autres pays producteurs à prendre en charge, eux aussi, une partie du fardeau que représente l'assainissement des politiques agricoles, ce qui devrait se traduire par une réduction des aides directes offertes aux agriculteurs américains. 2) continuer la réforme de la PAC (c'est-à-dire une politique de baisse des prix qui rapproche l'agriculture communautaire des conditions du marché international) à un rythme supportable pour nos agriculteurs.

Prudence sur l'environnement

La Communauté explique que si elle baisse ses prix, ses subventions à l'exportation (de même que ses «prélèvements» à l'importation) s'en trouveront automatiquement réduites puisqu'elles sont calculées pour compenser l'écart entre le prix mondial et un prix inférieur . Cependant, elle refuse de prendre un engagement direct sur le montant de ces restitutions : celles-ci diminueront parce que le soutien sera réduit et non pas parce qu'il sera décidé d'en plafonner le montant à Houston, à Genève ou à Bruxelles (l'ultime conférence de négociation de l'Uruguay Round s'y tiendra en décembre prochain) .

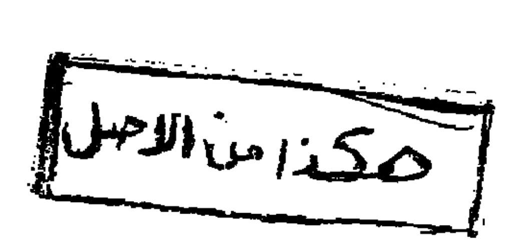
Le président Bush n'est apparemment pas pressé de participer à d'ambitieux programmes collectifs de défense de l'environnement. Tout en reconnaissant la gravité de l'enjeu, les Etats-Unis estiment que sur les grands thèmes du jour – effet de serre, couche d'ozone – il convient d'abord de s'informer, d'aboutir à une évaluation plus précise de la situation avant d'arrêter une stratégie.

On peut penser que le chef de l'exécutif américain ne mettra guère plus d'empressement lorsque les Sept aborderont le thème de l'aide économique à l'URSS. Les Douze qui n'ont pas le même point de vue – exception faite de Mme Thatcher – ont chargé la Commission Delors d'évaluer les besoins de l'URSS et d'interroger M. Gorbatchev sur ce qu'il souhaite obtenir. Voilà une enquête que pourraient suivre avec intérêt les Etats-Unis et qui leur permettrait de gagner quelques mois.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) Les Sept sont en fait Huit : Etats-Unis, Canada, Japon, RFA, France, Royaume-Uni, Italie, mais aussi la Commission des Communautés Européennes.

(2) Le GATT est l'organisation internationale basée à Genève qui réglemente et surveille le commerce international.



POLITIQUE

Le projet de budget de 1991 et le respect de la programmation militaire

M. Chevènement veut en appeler à M. Mitterrand pour arbitrer son conflit avec M. Bérégovoy

Sur le thème « Qui peut prédire l'avenir ? », le ministre de la défense s'oppose à des suppressions de programmes d'armement, qui lui seraient dictées par une baisse de ses crédits en 1991, tout en admettant la perspective d'un « resserrement du format » des armées.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Face aux *« grandes campagnes d'intoxication »*, qui visent à réduire les dépenses militaires de la France en 1991, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, s'en tient, lui, au respect des engagements, pour l'an prochain, de la loi de programmation militaire quadriennale (1990-1993) approuvée au début de cette année par le Parlement. Sous-entendu : le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a beau souhaiter économiser 6 à 7 milliards de francs sur le budget militaire pour 1991, son collègue de la défense continue de réclamer quelque 200 milliards de francs (pensions non comprises) pour les armées, et il en appellera, au besoin, à l'arbitrage du chef de l'Etat.

M. Chevènement a carrément exposé son point de vue, vendredi 6 juillet à Aix-en-Provence, lors de la signature de la convention qui lie le ministère de la défense à l'association pour la gestion et la protection du massif de la Sainte-Victoire, détruit à 60 % par un incendie en août 1989.

Durant trois jours, l'an dernier, un feu d'une extrême violence, resté inexpliqué à ce jour, a ravagé 5 000 hectares de ce site classé depuis que Paul Cézanne l'immortalisa. A l'automne prochain, après une action préalable des scouts et d'associations bénévoles, plus de quatre cents militaires des trois armées seront mobilisés pour restaurer 400 hectares de ce massif, à charge pour le ministère de la défense de consacrer 1 million de francs à l'opération en plus du temps de travail fourni gratuitement par ses hommes.

La protection de l'environnement est pour M. Chevènement *« une grande cause nationale »* qui concerne l'ensemble des services publics, et donc les armées, et au profit de laquelle le ministre de la défense s'est demandé s'il ne convenait pas d'imaginer un service national. « *L'armée*, a-t-il dit, *est proche des préoccupations de nos concitoyens, dont la sauvegarde du patrimoine* ». Déjà, en 1989, la gendarmerie a dressé soixante-treize mille procès-verbaux pour infraction à la législation sur l'environnement.

« Un resserrement du format »

Mais le ministre de la défense n'ignore pas qu'il a, dans l'immédiat, un autre combat personnel à mener au sein du gouvernement : l'élaboration de son budget pour 1991 qui, au rythme où va l'expression de leurs besoins par les différentes armées, a toutes les chances de tourner autour des 200 milliards de francs, crédits de fonctionnement et crédits d'équipement additionnés, hormis les pensions civiles et militaires (*le Monde* du 16 juin). Mercredi dernier, M. Bérégovoy a laissé entendre, devant le bureau exécutif du PS auquel il présentait les grandes lignes des dépenses nationales pour l'an prochain (*le Monde* du 6 juillet), que M. Chevènement devrait rabattre de ses prétentions et consentir à réduire de 6 à 7 milliards de francs son budget d'équipement militaire.

« Je ne participe pas à ces grandes campagnes d'intoxication, a répliqué le ministre de la défense, *qui visent, à la veille des arbitrages budgétaires, à désigner un bouc émissaire. Je travaille à dix ans, d'autres ont un horizon plus court. Ce qui est en jeu, c'est l'outil de défense de l'an 2000. L'armée a les moyens qu'on lui donne. Les Français seraient bien avisés de se souvenir qu'il y a cinquante ans leur pays était défait, bafoué, humilié. Si nous voulons rester un pays libre, nous devons assurer notre défense à hauteur d'une petite cotisation de 3,5 % du produit intérieur brut, quand l'Union soviétique lui attribue dix fois plus ».*

« La France n'a pas confié en dernier ressort sa défense aux Etats-Unis, comme le font les pays membres de l'OTAN. Notre stratégie changera – si elle doit changer – quand les troupes soviétiques se seront repliées sur leur sol, c'est-à-dire pas avant cinq ans. Nous avons fait des choix cohérents. Je ne demande rien d'autre que le respect de la loi de programmation militaire qui a été révisée à la baisse, de 10 %, le 12 janvier dernier, alors que le mur de Berlin était déjà tombé. Un certain resserrement du format de nos armées est possible, mais dans des limites relativement étroites, liées au niveau de suffisance qui est le nôtre. Ce n'est pas un problème de budget. C'est un problème de posture de défense qui est l'intérêt de la France et, donc, l'indépendance de la France. Avoir une bonne défense, a conclu M. Chevènement, *c'est avoir la garantie de n'être pas entraîné dans une guerre qui ne serait pas la nôtre ».*

Devant les journalistes, le ministre de la défense a convenu qu'il avait rencontré, jeudi 5 juillet, à Paris, M. Bérégovoy et le ministre du budget, M. Michel Charasse. Il a prévu de s'entretenir la semaine prochaine avec le premier ministre. S'il ne parvenait pas à s'entendre avec eux sur le montant des crédits militaires pour 1991, M. Chevènement a l'intention d'en appeler à l'arbitrage de M. François Mitterrand, qui est le chef des armées selon la Constitution.

JACQUES ISNARD

Mort de Renée Rougeot-Martin fondatrice de « la Marseillaise »

Mme Renée Rougeot-Martin, fondatrice du quotidien communiste *la Marseillaise*, est décédée jeudi 5 juillet.

Dans la Résistance, elle s'appelait Renée Jura, en hommage à la région d'où elle venait. Pour l'état civil, elle fut Renée Rougeot. Elle vient de mourir à quatre-vingt-six ans des suites d'un cancer.

Daniel George, frère du célèbre colonel Fabien, avait confié à cette mère de quatre enfants l'organisation du Front national d'action contre les occupants nazis et les vichystes de Nice, où on l'appelait « Marthe ».

Arrivée à Marseille en 1944, elle participa activement aux combats de la libération de la ville. Tandis qu'ils se poursuivaient, René Rougeot rejoignit l'équipe qui fit reparaître *la Marseillaise* clandestine, puis, le 23 août 1944, son premier numéro légal.

Elle s'occupa par la suite de la direction du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance nationale au siège marseillais de l'organisation, tout en luttant pour l'émancipation des femmes.

Jusqu'à ces derniers jours, Renée Rougeot milita au sein du PCF en compagnie de son époux, D. Martin, qui fut longtemps trésorier fédéral. – *(Corresp.)*

□ **M. Leroy veut réunir « tous les communistes ».** – M. Roland Leroy écrit dans *l'Humanité* du samedi 7 juillet que le prochain congrès du PCF, le vingt-septième, à la fin de cette année, *« sera celui de tous les communistes »*, en précisant qu'il y inclut *« ceux qui* [ne] *sont plus »* au parti. *« Nous sommes prêts à* [les] *accueillir*, affirme le directeur du quotidien du PCF, *non comme des brebis égarées rejoignant, contrites, leur troupeau, mais comme nos camarades, reprenant naturellement toute leur place avec les mêmes droits que les autres. »*

□ **Élus locaux Mme Saunier-Seïté présidente du MNEL.** – Mme Alice Saunier-Seïté, conseiller (UDF-PR) de Paris, a été élue, vendredi 6 juillet, présidente du Mouvement national des élus locaux (MNEL), qui regroupe les élus de l'opposition. Mme Saunier-Seïté succède à Jean-François Pintat, ancien sénateur (UDF-PR) de la Gironde, ancien maire de Soulac, décédé accidentellement le 14 juin. Ministre des universités dans le gouvernement de M. Raymond Barre, Mme Saunier-Seïté est conseiller de Paris.

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

Et si l'on parlait du Parlement ?

IL est dans l'ordre des choses et du calendrier de s'interroger, en fin de session, sur le rôle du Parlement. L'interrogation, surtout lorsqu'elle s'élargit au fonctionnement de la démocratie parlementaire, devient d'une brûlante opportunité au moment où plusieurs pays – et non des moindres – découvrent ou redécouvrent les voies de la démocratie.

Comment ne pas être tenté, en effet, de s'inspirer des exemples qui en sont donnés ailleurs et de tenir compte, éventuellement, des enseignements que l'on en tire ? Un témoin, souvent placé aux premières loges du théâtre de la politique, s'inscrit dans cette actualité en livrant, en toute simplicité, ses réflexions sur la démocratie parlementaire : sa petite étude est en forme d'épitaphe.

Haut fonctionnaire formé aux affaires internationales et nationales, ancien directeur de la fonction publique, secrétaire d'Etat puis ministre de l'intérieur, sous de Gaulle, ancien président de l'Euratom, membre du Conseil constitutionnel de 1968 à 1977, Pierre Chatenet sait, après un tel parcours, de quoi il parle. Sans doute pourrait-il en dire davantage, mais, plus que le devoir de réserve, le sentiment qu'une réflexion tirée de l'expérience vaut mieux que quelques révélations anecdotiques semble, chez lui, l'emporter.

C'est donc en praticien qu'il traite, avec retenue, de ce sujet grave et de ce patient gravement atteint : la démocratie parlementaire. Cette forme de régime démocratique, inventée par les Anglais, a, selon l'auteur, vieilli : *« La démocratie parlementaire du dix-neuvième siècle est,* écrit-il, *incompatible avec le monde moderne. Elle ne résiste ni à la technicalisation des problèmes, ni à leur internationalisation, ni aux mouvements de masse, ni à la mise en tutelle de l'opinion par l'audiovisuel et les sondages. »*

Pour corriger une évolution qui n'est pas propre à la France, Pierre Chatenet ne propose pas de recette miraculeuse et universelle. Partant de ce qui existe en France, les institutions de la Ve République et la place qu'y occupe le Parlement – elle n'est plus centrale, – il suggère d'aller plus loin *« dans l'adaptation du législatif aux données du monde moderne »*. Dans cette perspective, il convient, selon lui, de recentrer le rôle du Parlement sur ses trois tâches essentielles : faire les lois, voter le budget, contrôler l'action du gouvernement.

La première de ces tâches serait, à son sens, mieux remplie si le Parlement avait davantage la maîtrise de son ordre du jour et une plus grande capacité d'initiative législative, ainsi qu'une meilleure utilisation du travail en commission. La deuxième s'est considérablement dégradée et il conviendrait, pense l'auteur, de revenir sur les règles d'annualité et d'universalité dans l'élaboration et le contrôle du budget. La troisième tâche appelle, selon Pierre Chatenet, de nouvelles réformes pour achever la remise en ordre des institutions amorcée en 1958 et 1962, *« qui donne avec l'expérience l'impression d'être plus ou moins restée au milieu du gué »*. En conséquence, il propose – rien de moins – de supprimer *« deux institutions symétriques »* : le droit de censurer le gouvernement, que possède l'Assemblée nationale, et le droit de dissoudre celle-ci, que détient le président de la République, qui ne sont plus, assure-t-il, que des *« faux-semblants »*.

L'auteur estime que le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale serait mieux assuré par la procédure des questions orales dans le cadre des commissions – au lieu de sacrifier à la théâtralité actuelle des séances publiques télévisées – et par le rétablissement du droit d'interpellation, à condition qu'il porte sur un point précis et mette en cause le ministre compétent, cela afin d'introduire la notion de responsabilité particulière, de préférence à la conception-refuge de la responsabilité collective du gouvernement.

Au-delà de ces aménagements institutionnels et techniques, Pierre Chatenet invite les politiques à protéger les citoyens sur les terrains où ils sont menacés *« contre les technocrates dont les règlements les ligotent, contre les syndicats qui les méprisent, contre les médias qui les abrutissent et contre les sondages qui les envoûtent »*. A supposer que ces jugements soient indiscutables – ce n'est pas le cas, – il faudrait que les parlementaires cessent, ajoute l'auteur, de penser en termes d'électeurs et que les citoyens ne se laissent pas « balkaniser » en catégories. *« La démocratie,* rappelle Pierre Chatenet, *est une morale, en même temps qu'une organisation de la société. »*

Le paradoxe de la situation est que le régime parlementaire paraît démodé alors qu'il est enfin bien accepté, fût-ce avec ses défauts. Il n'en a pas toujours été ainsi, comme le rappelle Jean Defrasne dans une étude sur l'antiparlementarisme en France.

Le Parlement s'est implanté tardivement dans notre pays, et après bien des déchirements. L'attachement à l'Ancien Régime, une propension à l'élitisme se traduisant par le mépris ou la méfiance à l'égard du peuple et de ses représentants, les inclinations vers le césarisme démocratique, la consécration plébiscitaire ou la contestation anarchiste se sont conjugués pour nourrir le fond d'antiparlementarisme.

Avec le temps, celui-ci s'est amoindri et s'est modifié au fur et à mesure que changeaient l'image et le rôle du parlementaire. Selon Jean Defrasne, il ne rejaillit plus que par bouffées, lorsque les élus se compromettent dans des affaires troubles. Le Parlement, constate-t-il lui aussi, n'est plus au centre de la vie politique, et *« la révolte et l'espoir sont ailleurs »*. Voilà bien une autre épitaphe...

La question religieuse, qui a nourri tant de haines et de querelles en France, a souvent agité le Parlement. On en a eu de récents exemples avec le statut de l'enseignement privé et l'affaire des voiles. La revue *l'Histoire* consacre un numéro spécial au sort fait, dans la lente émergence de cette nation, aux diverses communautés religieuses. *« Du baptême de Clovis aux mosquées de la République »*, on redécouvre tout un passé passionnel et, à travers la chronique souvent douloureuse de nos différences, les charmes et les avantages de la laïcité. C'est, comme on dit au Parlement, une question d'actualité.

► ***Epitaphe pour la démocratie parlementaire*, par Pierre Chatenet, Buchet-Chastel, 232 p., 120 F.**

► ***L'antiparlementarisme en France*, par Jean Defrasne, PUF-« Que sais-je ? », 126 p., 31 F.**

► ***L'Histoire*, numéro spécial : « Chrétiens, juifs et musulmans en France », 130 p., 34 F.**

Après l'élection d'un vice-président d'extrême droite au conseil régional Provence - Alpes-Côte d'Azur

Des remous au sein de l'UPF

M. René Gestin, conseiller régional (FN), a été élu, vendredi 6 juillet, vice-président de l'assemblée régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en remplacement de Gabriel Domenech, lui aussi membre du Front national, récemment décédé *(nos dernières éditions du 7 juillet)*. A l'occasion de ce vote, M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional, a renouvelé son soutien au candidat du Front national, en rappelant l'existence d'un *« accord de gestion au conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur depuis 1986 »* entre la majorité UDF-RPR et le Front national.

Les multiples réactions suscitées, tant au plan local qu'au plan national, par les propos de M. Gaudin, qui s'était déclaré *« ravi »* de son accord local avec le Front national, n'ont pas empêché le candidat de l'extrême droite, M. Gestin, d'être élu confortablement. En obtenant 61 des 98 suffrages exprimés, M. Gestin a presque fait le plein des voix de la majorité RPR, UDF et Front national du conseil régional (1), en dépit de la candidature contre lui de l'ancien maire (RPR) d'Avignon, M. Jean-Pierre Roux, qui a recueilli 37 voix. Tous les élus PS ont voté pour le conseiller RPR, puisque le candidat socialiste, M. Charles-Emile Loo, avait renoncé à se présenter dès l'annonce de la candidature de M. Roux. Le PCF s'est abstenu.

Renouvelant son soutien au candidat du Front national, M. Gaudin a déclaré que ce vote avait pour seule raison de *« remplacer un vice-président dans le cadre d'une loi proportionnelle, et on remplace un Front national par un Front national »*. *« Il n'y a aucun changement politique »*, a indiqué M. Gaudin, en rappelant que, lors des élections régionales de 1986, il avait proposé une vice-présidence à chacun des groupes de l'assemblée, mais que les partis de gauche l'avaient refusée.

L'attitude du président du conseil régional a provoqué des remous au sein de la nouvelle confédération de l'opposition, l'Union pour la France. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a demandé, dans une lettre adressée à MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, qu'il soit *« procédé aux clarifications nécessaires »* sur cette alliance, jugée contradictoire avec la charte de la confédération. Selon M. Méhaignerie, le texte adopté *« écartait définitivement toute idée d'accord électoral ou d'accord de gestion avec le Front national et les thèses extrémistes qu'il défend »*. M. François Bayrou, délégué général de l'UDF, juge *« tout à fait normale »* cette demande d'explication du président du CDS. Il ajoute : *« Nous avons adopté une ligne claire, il faut qu'elle ait des applications concrètes. »*

M. Yvon Briant, président du CNI, a, au contraire, apporté son soutien à M. Gaudin, en mettant en garde ses collègues de l'opposition contre le danger de *« l'inquisition »*. Pour M. Briant, *« l'avenir de l'opposition passe par un rééquilibrage au profit de son aile droite, en aucun cas par la mise au ban de tout ce qui peut être conservateur ou national »*.

Quant à M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, il a appelé à refuser *« la collusion des intérêts locaux qui prépare les compromissions nationales »*. *« Briant, Gaudin, Blanc, la dérive du tiercé de la honte doit s'arrêter »*, a déclaré M. Mauroy, en soulignant que l'opposition doit choisir entre *« l'interdit national et le dédit régional »*.

(1) Le conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur est composé de 30 UDF, 20 RPR, 16 Front national, 30 PS, 14 PCF et 9 non-inscrits

---

Les relations de la droite et du Front national

M. Blanc (UDF) approuve M. Gaudin

MONTPELLIER

de notre correspondant

Approuvant, dans *le Provençal* du jeudi 5 juillet, les propos tenus par M. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur – *« ravi »* de ses relations de travail avec le Front national, – M. Jacques Blanc, président UDF-PR du conseil régional du Languedoc-Roussillon, a estimé que *« l'action développée par son collègue à la tête de la région PACA est positive »*. Soutenu lui-même par le Front national, M. Blanc pense que *« mieux vaut une telle majorité que de voir cette région s'enfoncer dans l'archaïsme socialiste »*. Il ajouté que *« l'action engagée par sa majorité est positive, et que seul cela compte »*.

M. Blanc se trouve dans une situation inconfortable. Avec une majorité de trente-cinq élus contre trente et un pour l'opposition régionale, après la défection de Mme Francine Gomez qui a quitté le groupe RPR pour rejoindre la majorité présidentielle, il doit compter sur le soutien de trois élus du parti de M. le Pen, dont deux occupent des postes-clés au sein de l'assemblée. M. Alain Jamet, responsable du Front national dans l'Hérault, est vice-président du conseil régional. A ses côtés siègent M. Robert Tiery, élu FN de l'Hérault, vice-président de la commission industries agroalimentaires, ainsi que M. Jacques Mulet, élu FN des Pyrénées-Orientales.

Cinq autres conseillers régionaux ont une sensibilité proche du Front national, qu'ils ont quitté récemment. Trois ont rejoint le CNI, deux autres ont pris leur indépendance.

J. M.

Mme Stirbois affirme sa « fidélité » envers M. Le Pen

Mme Marie-France Stirbois, député d'Eure-et-Loir, a pris publiquement ses distances, vendredi soir 6 juillet, avec M. Michel Schneider, l'ancien compagnon de route de feu son mari, animateur du nouveau club Nationalisme et République constitué pour rassembler les partisans d'un *« soutien critique »* au président du Front national et pour préparer la relève de l'équipe dirigeante actuelle du mouvement (*le Monde* du 7 juillet).

Soucieuse de ne pas paraître cautionner cette conjuration politique considérée par M. Le Pen comme une *« manœuvre dérisoire de déstabilisation »*, Mme Stirbois, qui était l'invitée de la Cinq, s'est démarquée de l'analyse selon laquelle elle serait *« la seule »* à pouvoir assumer aujourd'hui la charge du secrétariat général du parti à la place de M. Carl Lang et à pouvoir mettre fin à la *« grave crise de militantisme »* provoquée, selon M. Schneider et ses amis, par *« la dérive »* de M. Le Pen.

« Ces gens-là règlent des comptes par personne interposée, ils se servent de moi, c'est lamentable, a-t-elle déclaré. *Je nie ce qu'ils disent. Derrière Jean-Marie Le Pen, nous formons une équipe soudée, et c'est ce qui les gêne. »* Mme Stirbois s'est affirmée *« tout à fait fidèle »* à M. Le Pen.

M. Schneider, pour sa part, se refuse à polémiquer avec Mme Stirbois, avec laquelle il affirme avoir eu, au cours de ces dernières semaines, plusieurs contacts : *« Compte tenu du système de fonctionnement interne du Front national, toute expression libre est impossible,* souligne-t-il. *Le Front national fonctionne à peu près comme le Parti communiste. Mme Marie-France Stirbois ne pouvait pas déclarer autre chose et elle paraissait bien gênée. M. Le Pen, lui, semble aujourd'hui très affecté par les analyses et les commentaires sur l'ambivalence de sa stratégie et sur sa façon très particulière de diriger le Front. Notre but n'est cependant pas de faire empirer la maladie de persécution dont il semble souffrir de manière chronique. Notre principal objectif est simplement de vulgariser et d'approfondir le discours des nationalistes populaires au sein du Front national et en marge de celui-ci. Il ne s'agit pas de susciter une tendance, mais d'accroître une influence qui existe dans le cadre de la préparation d'un après-Le Pen, auquel le mouvement national peut se trouver, à tout moment, confronté. »*

A. R.

SOCIÉTÉ

La mission de médiation pour le relogement des familles expulsées

M. Bloch-Lainé critique l'attitude de la mairie de Paris

M. François Bloch-Lainé a remis au premier ministre, vendredi 6 juillet, le compte rendu de la mission qu'il lui avait confiée le 12 juin : aider au relogement des familles des individus expulsées et qui campent, certaines depuis le 2 mai, sur la voie publique à Paris.

Toutes vont retrouver un toit : les 47 familles de squatters réfugiées place de la Réunion, à Paris, (vingtième arrondissement) et 12 autres expulsées d'immeubles déclarés en péril.

La mission de médiation entre le maire de Paris, le préfet de région et les associations caritatives, a nécessité, selon M. Bloch-Lainé un *« effort administratif quelque peu démesuré »* qui *« ne pourra être répété souvent »* et n'est *« pas exempt d'effets pervers »*. Le médiateur a noté, vendredi 6 juillet devant la presse, que les offres effectives faites par la municipalité de Paris *« sont restées de bout en bout de la négociation très insuffisantes en nombre »*. La ville, en définitive, logera sept familles, mais aucune à Paris *intra-muros*. Trois seront hébergées à Saint-Denis dans une cité en partie murée et qui sera rouverte. La préfecture a trouvé, pour sa part, douze logements dont cinq dans la capitale.

M. Bloch-Lainé a dû chercher dans d'autres directions, *« ratisser plus large »* selon sa formule. La Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations abritera sept familles, dont une à Paris, les sociétés anonymes de HLM huit familles, dont une à Paris chez Emmaüs. Enfin, les comités interdépartementaux de logements, vingt-cinq familles dont trois dans la capitale. Au total, sur les cinquante-neuf logements dont la mise à disposition est certaine – quatorze baux ont déjà été signés – dix seulement sont localisés dans la capitale.

Tout en constatant que sa mission *« a subi un échec »* auprès de la Ville de Paris, M. Bloch-Lainé s'est refusé à *« porter un jugement sur la politique de la mairie de Paris »* en matière de logement. S'il s'interroge sur les modes de sélection parmi les demandeurs de logement et relève que la mairie *« n'a pas voulu ou n'a pas pu »* trouver plus de logements pour les expulsés, il énonce, *« pour être objectif »*, des circonstances atténuantes : la municipalité parisienne, écrit-il, a beaucoup de contraintes pour reloger sur place les personnes touchées par des opérations d'urbanisme. En outre, dès avant l'institution en 1977 d'un maire de Paris élu, les préfets qui gouvernaient le département de la Seine – dont Paris, – avaient « imputé » beaucoup de HLM hors des limites de la capitale. Ce qui explique qu'une partie des logements destinés aux familles démunies se trouvent aujourd'hui à l'extérieur. Le prix du foncier, de plus en plus élevé à mesure qu'on se rapproche du centre de l'agglomération, renforce encore la tendance.

M. Bloch-Lainé ne pense pas que la situation pourra s'améliorer d'elle-même. Les communes sont trop tentées de jouer au *« mistigri »* et de rejeter sur les voisins l'accueil des personnes les plus pauvres. Des arbitrages sont nécessaires : la responsabilité doit en revenir à l'Etat, c'est-à-dire aux préfets. Une péréquation fiscale doit encourager les communes accueillantes.

L'été est propice aux expulsions. Le médiateur insiste sur l'obligation qui incombe aux pouvoirs publics de ne jamais expulser sans avoir relogé au préalable. Il souligne aussi qu'il faut interdire ou retarder le plus possible les expulsions non motivées par des dangers réels. L'usage des *« arrêtés de péril imminent »* lui paraît pour le moins suspect, voire parfois fabriqué de toutes pièces par des marchands de biens.

C. V.

Fatalité

par Charles Vial

LE médiateur des expulsés est un sage. Trop averti de la chose publique pour parler en irresponsable, trop pénétré de la complexité des mécanismes sociaux pour accuser.

Un sage au grand coeur. On le devine épouvanté à la pensée que des êtres humains soient à la rue. Mais il perçoit les effets pervers de son travail. Il admet, comme le premier adjoint au maire de Paris M. Jean Tibéri, qu'à reloger les squatters on peut soulever « des rancoeurs », encourager « des imitations ».

M. François Bloch-Lainé est conscient que le problème du logement des personnes aux ressources très faibles n'est pas réglé par sa mission. Au prix d'efforts « démesurés » il n'a pu trouver que dix logements à Paris quand il en cherchait cinquante-neuf. Or il y a aujourd'hui dans la capitale cinquante mille demandeurs justifiés d'appartements de type social.

Ville de Paris, gouvernement, communes voisines où sont les responsables de cet énorme décalage ? Le reproche fait à la Ville de laisser des logements vacants sans raison n'est pas fondé. Mais chacun sait que, parmi les bénéficiaires de HLM sous tutelle de la municipalité parisienne, il s'en trouve un certain nombre qui pourraient acquitter un loyer « normal pour Paris ».

De leur côté les communes limitrophes ne font pas toutes l'effort de construire des logements aux loyers plus modestes.

Quant à l'Etat, on ne l'a pas encore vu à l'oeuvre pour endiguer radicalement la spéculation sans casser la construction, pour mieux connaître la situation de l'immobilier dans les grandes villes sans menacer les libertés, pour redéfinir des barèmes d'accès aux logements sociaux qui ne soient pas ridicules : les plus démunis ont droit à des logements sans pouvoir les payer et ceux qui, un peu moins pauvres, pourraient acquitter un loyer ont des revenus trop élevés pour des ayants-droit...

En tous cas la solution coûtera cher à la société. L'offre d'appartements à Paris est infime face à la demande. Les terrains bien placés sont rares. Les aides aux locataires, aux communes qui faciliteront l'accueil non concentré des habitants démunis, aux associations qui leur permettront de s'intégrer, exigeront le concours de tous les partenaires et l'encouragement de tous les citoyens. Faute de quoi les ghettos exploseront aux portes des mégapoles opulentes.

François Bloch-Lainé « dans sa sagesse » a posé la vraie question : est-ce une fatalité si les villes ne peuvent loger les gens aux ressources modestes ?

Universités : objectif performances

Suite de la première page.

Vaste chantier ! Plus propice à la réflexion sociologique qu'à l'action immédiate. Car la complexité du monde universitaire, de ses missions souvent contradictoires, de ses publics hétérogènes, rend *« difficile sinon impossible de pratiquer des procédures d'évaluation simples et claires trop drastiques »*. Et ce d'autant plus que l'on retrouve, dans le pilotage de l'enseignement supérieur, ce vieux travers français cher à Michel Crozier : la dérive bureaucratique et la substitution du contrôle à l'évaluation des résultats.

Plutôt que de plancher sur le contenu d'une bonne évaluation des universités, le rapport Crozier s'attache donc à en définir les conditions idéales. Il faudrait tout d'abord s'appuyer sur les universitaires eux-mêmes, les acclimater progressivement à la nécessité de l'évaluation et choisir pour cela de mesurer en priorité les performances d'unités de base (telle filière, telle unité de formation et de recherche) plutôt que d'entités trop larges. D'autre part, pour ne pas braquer la communauté universitaire, il serait nécessaire, *« au moins dans un premier temps »* de ne pas lier l'allocation des ressources et la distribution des budgets aux résultats de l'évaluation.

Cinq ans de réflexion

Pour éviter à la fois la bureaucratie et l'amateurisme, M. Michel Crozier recommande également de confier l'évaluation des universités à des *« professionnels compétents »*, formés et recrutés pour cela, travaillant en toute indépendance dans le cadre d'une *« mission »*. Cette mission, temporaire, restreinte, et dotée de moyens importants serait chargée de définir une politique d'évaluation, de la mettre en œuvre et d'en suivre les effets pendant trois ou quatre ans.

Enfin le rapport suggère quatre domaines prioritaires d'évaluation : les premiers cycles, les filières professionnelles, les formations doctorales et l'évaluation des administrations universitaires elles-mêmes.

Tout cela serait parfaitement convaincant si l'évaluation des universités était une idée totalement neuve en France. Or ce n'est pas tout à fait le cas. Créé en 1985, installé solennellement à l'époque par le président de la République, confirmé dans sa pérennité par la loi d'orientation de juillet 1989, le Comité national d'évaluation des universités (CNE) travaille depuis cinq ans.

Non seulement il a été renouvelé l'an dernier et son premier président, M. Laurent Schwartz, a passé la main à M. François Luchaire, mais le ministère de l'éducation a sensiblement renforcé ses moyens cette année, portant de quatorze à vingt-cinq le nombre des salariés et experts à temps plein qui assistent les dix-sept membres nommés pour quatre ans par le président de la République.

Avec une quarantaine d'universités évaluées, un rapport transversal passionnant sur une discipline – la géographie, – une réflexion sur les méthodologies de l'évaluation et une mobilisation patiente de plusieurs centaines d'universitaires appelés comme experts, le CNE commence donc à disposer d'une expérience réelle.

Sans ignorer ce travail, le rapport Crozier est plutôt abrupt : faute de moyens matériels et humains suffisants, faute également de *« soutien moral »*, le CNE, estime-t-il, n'a pu dépasser un rôle de *« sensibilisation »*. *« Il n'a pu que très partiellement dépasser les appréciations globales qualitatives sur des ensembles qui sont encore trop flous et trop confus pour permettre des comparaisons pertinentes »*. En décidant de rendre public ce rapport, le ministère de l'éducation nationale, quoiqu'il s'en défende, laisse donc percer son agacement à l'égard d'une institution indépendante qui poursuit son chemin sans répondre aux sollicitations immédiates de responsables soucieux de se doter rapidement d'outils de gestion prévisionnelle.

Comme devait le déclarer M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre de l'éducation, lors de la présentation du rapport Crozier, vendredi 6 juillet, *« il faut enfin dire la vérité, dire ce qui est bien et ce qui l'est moins, cesser de faire de l'évaluation molle où tout le monde est jugé le meilleur. On ne peut faire d'évaluation utile sans douleur. Nous avons besoins d'indicateurs de performance pour répartir les moyens »*. On ne saurait être plus clair !

GERARD COURTOIS

Rouge Midi

Malgré exhortations, règlements et moyens de lutte, la forêt varoise est particulièrement vulnérable aux incendies ; de l'été

TOULON

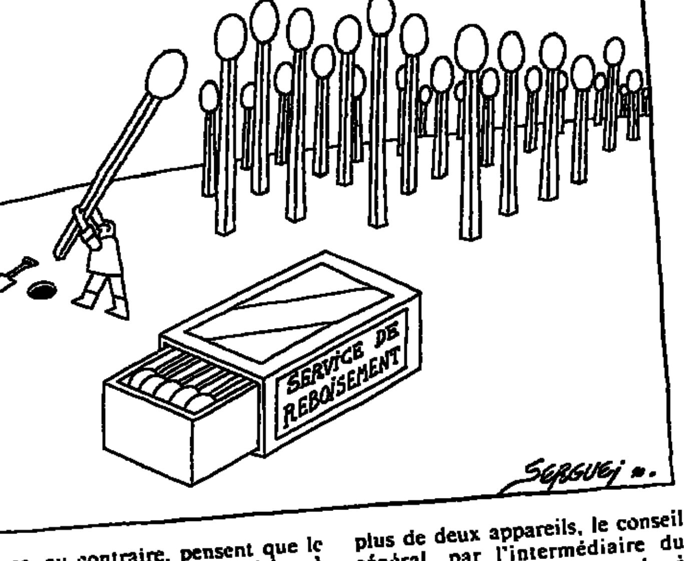
de notre correspondant

La sécheresse de l'hiver a fait craindre que le Midi ne soit particulièrement exposé aux feux de forêt. De fait, dans le Var, les pompiers ont eu à intervenir pour maîtriser des feux dès le mois de février. *« Cependant, si la situation reste délicate, elle n'est pas plus précaire que celle que nous avons connue au cours des précédents étés »*, estime le capitaine Nicolas, chargé des relations avec la presse à la direction départementale des services d'incendie et de secours. N'empêche que, selon les services de la météorologie, le déficit hydrique (50 %) que connaît actuellement le département est le plus important depuis une dizaine d'années. Quant aux récentes pluies qui n'ont pas pénétré les sols en profondeur, elles seraient plutôt néfastes. Comme l'expliquait M. Bussière, préfet de région, au cours de la présentation d'un plan de lutte anti-incendies, ces ondées ont favorisé la croissance d'herbes et de graminées qui *« sont de véritables cordons détonants »*. Plus encore, l'incendie de Bormes, le 21 juin dernier, au cours duquel quatre pompiers (dont un jeune de dix-sept ans) ont trouvé la mort, a sensibilisé les Varois et les vacanciers.

C'est inéluctable. Cet été encore, le Var paiera son tribut au feu. L'an dernier, 12 870 hectares de forêts et de maquis ont été réduits en cendres à l'issue de 559 feux de plus ou moins grande importance. Cette année pourrait être aussi noire que la précédente.

Avec 440 000 hectares de forêts, bois et garrigues, le Var est le second département de France – après les Landes – en ce qui concerne les surfaces boisées. Et, depuis 1933, ce sont 481 000 hectares qui ont été la proie des flammes. Pour autant, la forêt varoise n'est pas réduite à néant. Au contraire, elle s'est reconstituée au point de gagner plus de 30 000 hectares depuis 1852 ; selon les spécialistes, il y a tout lieu de penser qu'elle s'étendra encore du fait de la diminution des terres agricoles. C'est une des grandes faiblesses de cette forêt couvrant 73 % du département et qui, à cause de sa faible valeur de production, n'est pas entretenue. D'où sa vulnérabilité au feu. Ce qui explique que les forêts du centre et le haut Var qui, jusqu'à ces dix dernières années, n'étaient pas sujettes au feu sont devenues aussi fragiles que la bande littorale longtemps qualifiée de « zone rouge ».

Malgré les exhortations et règlements, la forêt varoise est souvent abandonnée à sa nature prolifique. Harcelée et appartenant en grande partie (344 000 hectares) à des propriétaires privés, elle est peu entretenue car sa très faible valeur économique ne compense pas les travaux nécessaires au débroussaillement. A ce propos, les experts s'opposent. Certains estiment que seul l'entretien de la forêt peut faire régresser les incendies. D'autres, au contraire, pensent que le débroussaillement peut participer à l'érosion des sols en favorisant le passage d'un vent activant les feux. Une chose est certaine : selon les responsables de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) du Ruscas (Var), *« contrairement à une idée reçue, les conifères ne sont pas plus inflammables que certains chênes »*... Ce sont les conditions topographiques, pluviométriques ou de dessiccation qui sont souvent déterminantes.



Hélicos de la discorde

En attendant que les experts se mettent d'accord, le prix du feu reste lourd. En 1989, la lutte contre les incendies dans le Var a coûté 170,3 millions de francs, et le reboisement coûte entre 1 500 et 25 000 francs à l'hectare selon la topographie. Les crédits engagés par l'assemblée départementale en matière de prévention et de lutte sont passés de 43,6 millions de francs en 1985 à 128,9 millions de francs en 1990. Cet effort représente un maximum pour M. Maurice Arreckx, sénateur et président du conseil général, qui fait remarquer que pour le fonctionnement du Service départemental incendies et secours (SDIS) la participation financière du département oscille entre 65 % et 68 %, contre 19 % à 26 % pour l'Etat.

Sans cesse mieux doté en matériel et en hommes, le Var ne parvient cependant pas à faire reculer le feu. Outre ses 3 150 pompiers (dont 2 625 volontaires) et les renforts (400 hommes) de l'été, le département dispose de 350 véhicules, 4 avions légers et 5 hélicoptères bombardiers d'eau (de type Bell), dont 2 à la charge de l'Etat.

Ces hélicoptères font d'ailleurs l'objet de quelques polémiques. L'an dernier, faute d'avoir obtenu plus de deux appareils, le conseil général, par l'intermédiaire du SDIS, en avait pris deux de plus à sa charge, soit une facture de 6 millions de francs pour les deux mois d'été. La société prestataire n'ayant pas répondu à l'appel d'offres renouvelé en 1990 au niveau européen, le département prenait contact, en avril 1990, avec Hélivar, une société varoise en cours de constitution et prête à acheter des hélicoptères, sous réserve d'obtenir le marché qui, dès lors, pouvait être passé de gré à gré, l'appel d'offres ayant été infructueux. Il fut décidé de lui louer trois Bell ; deux pour les deux mois d'été et le troisième pour une année entière. Dans le même temps, un accord était conclu pour la location d'un Ecureuil affecté à la surveillance des îles d'Or (Porquerolles, le Levant et Port-Cros), compte tenu de sa sponsorisation à 60 % par de grandes entreprises nationales et à 15 % par la région.

Contrat exceptionnel s'il en est, puisque l'ensemble ne coûtera que 4,5 millions de francs par an, soit 1,5 million de moins et pour un parc d'intervention élargi. M. Arreckx devrait savoir gré à M. Michel Hamaide, conseiller général de Fréjus, de l'avoir mis en contact avec Hélivar au profit duquel a été signé un contrat de cinq ans, mais il se trouve que dans les cinq souscripteurs de cette société se trouvent l'épouse du chef de cabinet de M. Arreckx, son ex-attachée parlementaire et une troisième personne proche d'un conseiller général. *« Je ne connais pas les actionnaires* confesse M. Arreckx, qui se défend de tout délit d'ingérence... *J'ai fait un appel régulier avec une société régulièrement constituée. »* Beaucoup d'incendies, et beaucoup de fumée...

JOSÉ LENZINI

Le plaidoyer du ministre de la francophonie

M. Alain Decaux défend la nouvelle orthographe

Le ministre délégué à la francophonie, M. Alain Decaux, a réuni jeudi 5 juillet, éditeurs, traducteurs, correcteurs et journalistes, « ceux qui tiennent en main l'orthographe », pour leur présenter les « rectifications » de l'orthographe préconisées par le Conseil supérieur de la langue française (*le Monde* du 21 juin).

M. Decaux, ministre et académicien, a rappelé que l'Académie française avait changé la graphie d'un mot sur quatre dans son dictionnaire de 1740. Aujourd'hui, il ne s'agit que de *« petits ajustements à côté d'une révolution »*, a-t-il déclaré.

Pour justifier *« nénufar »*, nouvelle orthographe controversée du mot *« nénuphar »*, le ministre a expliqué que ce mot *« était ainsi écrit dans le Dictionnaire de l'Académie française dans l'édition de 1837 et* [est] *resté tel jusqu'en 1935 »*. Les rectifications, applicables en octobre 1991, paraîtront au *Bulletin officiel de l'Education nationale* à la rentrée prochaine et, pour le public, *« probablement sous forme de livre de poche avec analyses, études et textes des rectifications »*, a indiqué M. Cerquiglini, délégué général à la langue française. La réforme de l'orthographe pose aux éditeurs de dictionnaires, *« un problème coûteux et grave »*. Mais ils sont d'accord pour publier, dans les prochaines éditions, l'orthographe traditionnelle suivie de l'orthographe désormais recommandée. Quant à l'Académie française, a précisé M. Maurice Druon, elle a décidé de placer *« la nouvelle orthographe en tête et l'ancienne ensuite »* dans les prochaines éditions de son dictionnaire.

Décidé à populariser les nouvelles graphies, M. Decaux s'est référé à Mérimée pour proposer une dictée comprenant quelques-uns des mots « rectifiés », dont nous publions le texte avec, entre parenthèses, l'ancienne orthographe.

La dictée

Rectifier l'orthographe : quel évènement (événement) ! Pour parler sans ambigüité (ambiguïté), le diner (dîner) de Sainte-Adresse cher à Prosper Mérimée avec ses célèbres cuisseaux qui changeaient d'allure selon qu'ils étaient de veau (cuisseaux) ou de chevreuil (cuissots) m'a toujours paru lourd à digérer, surtout par de beaux après-midis (après-midi) d'aout (août). Désormais les persifflages (persiflages) sur les incohérences de notre langue seront inutiles : tous les hommes feront preuve d'une égale bonhommie (bonhomie) et abandonneront allègrement (allégrement) leurs instincts combattifs (combatifs) ; ils ne songeront plus à tyranniser les enfants qui épèlent (épellent) déjà les mots comme ils pèlent les pommes qu'on leur a laissé (laissés) acheter. Mais pour éviter les chaussetrappes (chausse-trappes), ne risquè-je (risqué-je) point, en contrepartie, de me placer à contrecourant (contre-courant) et de m'exposer indument (indûment) aux lazzis (lazzi) tel un vanupied (va-nu-pieds) grelotant (grelottant), un traine-savate (traîne-savates) complètement soul (soûl ou saoul) ou un mariole (mariolle ou mariol) marchant à clochepied (cloche-pied) avec son pantalon tirebouchonné (tire-bouchonné) ?

Refusant à la fois le traintrain (train-train) et les mélimélos (méli-mélos), les aprioris (a priori) comme les statuquos (statu quo), je souscris aux désidératas (desiderata) de ceux qui veulent distinguer les jeunes gens sûrs et mûrs et les jeûnes religieux, mais, sans sursoir (surseoir) davantage, je rejette gaiment (gaiement) les tocades (toquades) des contremaitres (contremaîtres) et les trémolos des maitresses (maîtresses) déchainées (déchaînées) par la disparition de leur accent circonflexe.

Je suis souvent interpelé (interpellé) : pensez-vous que les auteurs de cette nouvelle règlementation (réglementation) doivent être absouts (absous) ? Le tréfond (tréfonds) de cette affaire est simple : l'orthographe n'est pas la langue, elle ne fait que l'habiller. Les gouts (goûts) changent, alors pourquoi pas le vêtement ? Avec son costume allégé, la dentelière (dentellière) d'aujourd'hui a-t-elle perdu de ses appâts (appas) ?

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Le bon sens terrien de Ronan Pensec

Cent quatre-vingt-douze coureurs ont rallié, vendredi 6 juillet, la ville de Vittel où, samedi, la septième étape du Tour de France devait être consacrée au premier grand contre-la-montre, entre Vittel et Epinal.

VITTEL

de notre envoyé spécial

Sur les routes de Lorraine, les coureurs ont musardé . Les averses incessantes, le vent froid ne les motivaient pas vendredi 6 juillet. Et puis la beauté des paysages ne les incitait pas à jouer les aventuriers dans cette région qui, contrairement aux idées reçues, ne se *résume pas à une succession* d'usines sidérurgiques à l'abandon. A l'image de Liverdun, vieux bourg médiéval de Meurthe-et-Moselle, cette campagne est agréable. Elle affiche ses champs de céréales et ses verts pâturages. Elle laisse même entrevoir quelques arpents de vignes, fierté des producteurs locaux du gris de Toul. Majoritairement issus du monde rural, les coureurs aiment regarder le paysage qui les entoure, même quand les vallonnements successifs réclament leurs coups de pédale.

Le Breton Ronan Pensec fait partie de ces sportifs bucoliques. Epris de culture rock'n roll et de voitures des années 50, l'enfant de Douarnenez cache derrière ses allures légèrement punk un bon sens terrien qui apparaît dès qu'il s'agit de gérer sa course. Acteur de l'échappée victorieuse en terre poitevine le premier jour de l'épreuve (*le Monde* du 3 juillet), le coureur de la formation Z a su préserver son avance au classement général. Au fil des étapes de plaine, il a grignoté les secondes pour se rapprocher du Canadien Steve Bauer, détenteur du maillot jaune. Un *sprint pour gagner des points ou* une échappée avant l'arrivée à Rouen lui ont permis de se hisser à la deuxième place du classement général, et surtout de conserver l'écart de dix minutes qui le sépare de toutes les vedettes en réserve.

Ronan Pensec sait qu'il doit augmenter son capital malgré l'étape contre la montre du samedi 7 juillet. Car ce genre d'épreuve, *« ce n'est pas mon truc »*, avoue-t-il. Lui, l'homme des courses en montagne, estime qu'il peut perdre trois à quatre minutes par rapport à des spécialistes de la vitesse en solitaire. Il lui faut donc ne rien laisser passer avant le rendez-vous qu'il estime à son avantage avec les Alpes.

La tenue d'un leader national

Laurent Fignon maintenant hors course, le petit Breton se moule dans la tenue d'un leader national. Sans vantardise ni prétention superflues, il estime posséder à bientôt vingt-sept ans un palmarès respectable. A la fois calme et impatient de montrer *« ce dont il est capable »*, Ronan Pensec a les yeux partout pour surveiller un peloton d'où pourrait surgir le danger. La situation se complique encore pour lui dans la mesure où il appartient à une formation qui compte dans ses rangs un ancien vainqueur du Tour de France bien décidé à réitérer son exploit. Alors, Pensec équipier ou rival de Greg LeMond ? La question l'embarrasse et il préfère l'évacuer en affirmant que *« les jours suivants en décideront »*.

Les responsables de la formation Z affichent eux aussi le même attentisme, au demeurant ravis que leur maillot bleu soit en vedette depuis le premier jour de la course. Les autres coureurs de l'équipe semblent prêts à soutenir « l'ancien », comme s'ils savaient que l'Américain fraîchement enrôlé se suffisait à lui-même. Cet état d'esprit s'est manifesté vendredi 6 juillet lorsqu'un groupe de coureurs dont faisait partie Ronan Pensec a chuté sous l'effet du vent latéral, à 40 kilomètres de l'arrivée. Pas moins de six « Zorro » zélés se sont laissés glisser en queue de peloton pour aider leur camarade attardé à rejoindre la tête de la course.

L'étape Vittel-Epinal, disputée contre la montre samedi 7 juillet, risque donc d'être décisive pour le coureur breton. Un challenge qu'il attend sereinement en répétant que *« dix minutes ne se reprennent pas si facilement que cela »*.

SERGE BOLLOCH

TENNIS : les internationaux de Grande-Bretagne

Goran Ivanisevic, insolent et drôle

Pour la troisième année consécutive, le Suédois Stephan Edberg et l'Allemand Boris Becker devaient se retrouver en finale du tournoi de Wimbledon. Edberg a finalement dominé le Tchécoslovaque Ivan Lendl en trois sets, le jeune Yougoslave Goran Ivanisevic posant davantage de difficultés au tenant du titre, Boris Becker.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Même les habitués de l'All England Club s'étaient pris à rêver à une finale différente. Ils avaient beau savoir qu'à Wimbledon, les surprises se distillent au compte-gouttes, ils attendaient l'événement. La qualification de Lendl, l'éternel amoureux transi du court central, celui qui cette année avait tout sacrifié, même le tournoi de Roland-Garros, pour mieux se préparer au gazon londonien. Ou *mieux encore*, celle de Goran Ivanisevic, ce grand échalas de dix-huit ans, nouvelle terreur des carrés de service.

Avec le jeune Yougoslave, ils devront seulement patienter une année, peut-être deux. *« Il gagnera ce tournoi, j'en suis sûr »*, n'a pas hésité à prophétiser Boris Becker. On n'a guère de mal à croire le triple vainqueur de Wimbledon tant le tennis d'attaque d'Ivanisevic paraissait fait pour l'herbe. Une nouvelle fois, son service, *« le meilleur du circuit »* selon Becker, a empoisonné la vie de son adversaire. Quatorze fois l'Allemand a dû regarder la petite sphère de feutre jaune voler sous sa raquette sans pouvoir la toucher.

Pendant deux sets, ce gamin insolent s'est même permis de retourner ses mises en jeu comme il l'aurait fait face à un vulgaire joueur de terre battue. Sans oublier les passings, de revers à deux mains ou de coups droits, les volées et les amorties. Et comme s'il avait besoin de cela pour conquérir le public de Wimbledon, celui que les vieilles Anglaises appellent déjà « good boy » sait aussi être drôle. Qu'une mésange passe sur le court, et le voilà qui lui parle entre deux services. Qu'elle insiste, et il lui lance gentiment sa raquette.

Alors, qu'a-t-il manqué à ce génial grand duduche pour éliminer le tenant du titre ? Davantage de régularité, avant tout. Trop souvent, « Ivano » a manqué des volées faciles. Mais aussi un peu de lucidité : *« A 1 set à 0 et 6 jeux à 5 sur mon service, je me croyais déjà au troisième set »*, a-t-il avoué après le match. Mais c'est Becker qui empocha la deuxième manche au tie-break, puis la suivante 6 jeux à 0, avant de gagner la quatrième après un nouveau jeu décisif.

Lendl lent et hésitant

De quatre manches, il n'a jamais été question entre Yvan Lendl et Stephan Edberg tant les deux champions ont paru vivre sur deux galaxies différentes. A Lendl les déplacements lents et hésitants, à Edberg la légèreté et l'assurance. Sur les épaules du Tchécoslovaque, un débardeur pour lutter contre le froid et le poids d'un match à ne pas perdre, le Suédois ne s'accompagnant ni de petite laine ni de grosse angoisse. Tandis que Lendl, forçant sa nature, se lançait à l'assaut du filet comme d'autres gravriraient le Chemin des Dames, Edberg, tranquille, semblait porté naturellement à la volée pour y conclure les points sans le moindre effort apparent et ce durant trois sets, offrant en prime aux spectateurs le luxe d'un tie-break qu'il gagnait sans difficulté.

Lendl, Ivanisevic. Les deux vedettes de cette journée auront bien été les battus. L'un parce qu'à trente ans il jouait peut-être sa dernière demi-finale sur le central de Wimbledon ; l'autre parce qu'à dix-huit ans, le canonnier de Split vient probablement de signer un bail à long terme dans la plus vieille et la plus fermée des institutions du monde du tennis.

NATHANIEL HERZBERG

Les résultats

Simple messieurs
(Demi-finales)

Edberg (Suè., nº 3) b. Lendl (Tch., nº 1), 6-1, 7-6, 6-3 ; Becker (RFA, nº 2) b. Ivanisevic (You.), 4-6, 7-6, 6-0, 7-6.

FOOTBALL : la Coupe du monde

La France favorite pour 1998

ROME

de notre envoyé spécial

Le Mondiale italien touche à sa fin. La « World cup » américaine de 1994 est encore loin. Mais l'éventuelle version française de la Coupe du monde en 1998 commence à se préciser. Profitant de la présence en Italie de la presse internationale et des instances du football mondial, le Comité de candidature pour l'organisation de cette compétition en France a présenté les premiers éléments de son dossier vendredi 6 juillet à Rome.

Le dossier définitif devra être terminé avant la fin de 1991 et le comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) ne prendra une décision qu'en juin 1992, mais la France a d'ores et déjà de bonnes chances de l'emporter. Ses concurrents – la Suisse, le Portugal, le Maroc et peut-être le Brésil – ne semblent pas être, pour l'instant, en mesure de l'inquiéter.

Cette candidature est, en fait, officielle depuis le 1er février 1989 (*le Monde* du 31 janvier 1989). MM. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, Jean Glavany, délégué interministériel, Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football, et Michel Platini, directeur des équipes de France, ont souligné les principaux points forts de la candidature : une expérience des grandes compétitions (le championnat d'Europe des Nations 1984), un réseau hôtelier supérieur à son homologue italien, des moyens de transport rapides (TGV vers Nantes et Lyon...), des facilités de télécommunications, une pratique de la sécurité, etc.

Le seul véritable point faible de cette candidature reste le grand stade parisien, ce serpent de mer du sport national sujet de bien des polémiques depuis plusieurs années . *« Sans grand stade, pas de Coupe du monde »* a rappelé M. Jean Fournet-Fayard.

Une telle enceinte (85 000 places) est en effet exigée dans le cahier des charges très complet imposé par la fédération internationale. Le dossier semble néanmoins en bonne voie, comme l'a confirmé M. Roger Bambuck. *« Six sites ont été retenus. Ils vont être soumis à M. Rocard qui prendra ensuite une décision à l'automne quant au lieu d'implantation de ce stade »*.

Une fois résolu le problème parisien, il restera à régler la question de Marseille où la construction d'une enceinte entièrement neuve de 60 000 places est à l'origine d'un débat serré entre MM. Bernard Tapie, député des Bouches du Rhône et président de l'Olympique de Marseille, et Robert Vigouroux, maire de la ville.

Il faudra également préparer les plans d'aménagement des dix autres stades de 40 000 places *indispensables pour une telle compétition* (places assises, installations pour la presse...). Mais la tâche ne paraît pas insurmontable car les stades en question existent déjà. Ceux de Strasbourg, Nantes, Bordeaux ou Lens seront rapidement opérationnels.

Le coût de l'ensemble d'une telle entreprise ne peut encore être chiffré. L'heure est pour l'instant à la *« campagne de candidature »* et aux opérations de promotion.

PHILIPPE BROUSSARD

Dans « le Monde diplomatique » de juillet

Le mur le plus solide

Le « rideau de fer » est tombé, mais un mur invisible continue de se dresser en Europe, d'un bout à l'autre du continent, le mur de l'argent. Dans *le Monde diplomatique* de juillet, Claude Julien s'attarde sur les risques pesant sur la reconstruction des économies de l'Est du fait des inégalités de richesse entre les deux parties du continent et alors que l'Europe des Douze elle-même est pressée par les Allemands de faire son unité politique. Bernard Cassen mesure les conséquences des ambitions de Bonn pour cette Europe en formation. *De son côté*, Christian de Brie montre comment l'extrême droite en France se nourrit des renoncements d'une gauche sans projet.

Le même numéro comporte plusieurs articles sur les Etats-Unis : Serge Halimi traite de la peine de mort ; Jacques Decomoy de la faillite des caisses d'épargne, qui risque d'atteindre les banques commerciales ; le même auteur et Alain Arnaut supputent les possibilités de rebâtir l'économie américaine grâce aux « dividendes de la paix ». Du côté de l'URSS, Jean-Marie Chauvier tâte les chances de M. Gorbatchev alors même que « les Russes sont de retour ».

La tempête qui s'est abattue sur la coopération franco-africaine suscite des articles de Claude Wauthier et de Colette Braeckman où l'on voit combien il est difficile, finalement, de renoncer à soutenir des régimes quasi dictatoriaux. Lire aussi : un reportage d'Alain Gresh, « Chez les Palestiniens des deux rives » ; des articles sur le résultat des élections au Pérou et les fragilités de la nouvelle démocratie haïtienne ; les réflexions de Jacques Testart, « A la recherche d'un cobaye idéal », et de Bernard Edelman, « Le droit d'auteur, un produit commercial comme un autre » dans l'Europe des marchands.

RELIGIONS

Un numéro spécial de la revue « l'Histoire » consacré aux religions en France

La revue *l'Histoire* consacre sa livraison de juillet-août à un numéro spécial sur les chrétiens, juifs et musulmans en France . Intitulé « Du baptême de Clovis aux mosquées de la République », le dossier a été constitué par ses auteurs pour mettre en évidence la *« ligne de haute tension »* que suit l'histoire religieuse de la France aboutissant à la laïcité *« qui redevient la solution historique* [à ces] *contradictions : faire que les différences (chrétiennes, juives, musulmanes, athées) n'empêchent pas la cohérence (nationale). »*

Le numéro spécial de *l'Histoire* analyse chronologiquement, en une vingtaine d'articles, l'évolution des rapports Etat-religions. Gilles Képel rappelle comment, avant les années 1980, les républicains considéraient l'islam comme un facteur de paix sociale et d'unité, avant que l'intégrisme n'en fasse une religion suspecte. Enfin, la revue étend la réflexion aux liens qui unissent la politique et le religieux : M. Michel Noir explique les conséquences de son engagement chrétien dans son action politique et un article de M. Jean Baubérot, examine en quoi la démarche de M. Michel Rocard, relève de sa culture protestante.

COMMUNICATION

Le bilan annuel des chaînes publiques

Le CSA adresse un rappel à l'ordre au PDG d'Antenne 2 et FR 3

C'est un sévère rappel à l'ordre à l'adresse de M. Philippe Guilhaume, le président d'Antenne 2 et FR 3, qu'a lancé, vendredi 6 juillet, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en publiant le bilan 1989 des chaînes publiques. Un bilan particulièrement critique sur la gestion et la grille d'Antenne 2 ainsi que sur l'absence de coordination entre les directeurs des deux grandes chaînes publiques et les régies publicitaires.

Le CSA, qui a reçu jeudi soir pendant deux heures et demie M. Guilhaume pour dresser un premier bilan de la présidence commune, a ainsi insisté *« sur la nécessité de mener à bien une meilleure harmonisation des programmes des deux chaînes, non seulement à travers la complémentarité de leur programmation, mais aussi par une affirmation plus nette de l'identité de chacune d'entre elles »*. Il a expressément demandé à M. Guilhaume *« que soit précisée rapidement l'orientation de la politique de production et de création dans le service public »* et entend désormais que *« les deux sociétés respectent scrupuleusement les règles relatives au parrainage »*.

Au-delà de ces conclusions, le CSA porte un jugement détaillé sur chacune des chaînes *« au regard des cahiers des charges, mais aussi*, précise-t-il, *des engagements pris par M. Guilhaume lors de l'audition qui a précédé sa désignation »*.

Le regard sur Antenne 2 est de loin le plus critique. *« Soucieux de (la) voir s'engager de manière décisive et durable dans la voie qui lui permettra de mieux répondre à sa mission »*, le conseil *« souhaite que des modifications importantes de la grille de programmes faisant une plus grande place à l'imagination, à la créativité et à l'innovation interviennent rapidement »*.

« Les changements d'horaires de certaines émissions, ainsi que la programmation dans certains créneaux horaires (19 h 30) d'émissions de qualité médiocre, n'ont pas permis, estime-t-il, *la reconquête par la chaîne de service public d'une audience plus large »*. Le CSA note aussi que *« sur l'ensemble de la journée les œuvres d'expression originale française ne représentent que 40,8 % des œuvres diffusées et les œuvres originaires de la CEE 49,7 % »*. Quant à l'harmonisation, elle apparaît pour le moins limitée. *« Dans les faits*, affirme le CSA, *elle n'a consisté en 1989 qu'en des déplacements de cases horaires sur la grille, déplacements qui, au demeurant, n'ont pas été toujours judicieux. »*

Le conseil souligne cependant *« quelques avancées positives »*, notamment l'augmentation de l'offre de documentaires et magazines, l'augmentation de la fiction pour la jeunesse ou la légère progression de la part de dessins animés français et européens. Il indique enfin que les recette publicitaires d'Antenne 2 ont enregistré une moins-value de 344,2 millions de francs par rapport à l'objectif inscrit au budget.

Le CSA donne plutôt un satisfecit à FR3 *« en nette progression »* pour le respect de ses quotas. Il souhaite *« que soit engagée en 1990 une politique visant une meilleure participation des structures régionales à la programmation nationale »* et juge *« satisfaisants »* ses résultats financiers (un solde positif de 2,7 millions de francs).

C'est cependant la SEPT qui reçoit l'ensemble des louanges du conseil. La SEPT dont la programmation est jugée *« d'une grande qualité »* et dont la politique en matière de coproductions et de programmes *« s'avère à la hauteur des ambitions d'une chaîne culturelle »*.

Un président italien pour Eurêka audiovisuel

La structure européenne d'aide à la création Eurêka audiovisuel vient de porter à sa tête pour un an un diplomate italien, M. Giovanni Castellaneta. Il remplace un Français, M. Bernard Miyet, pour cette présidence tournante. Eurêka audiovisuel a également accordé son label (assorti ou non d'une aide financière) à trois projets : le Groupement européen des écoles de cinéma (GEECT), pour des échanges d'étudiants et des coproductions entre 20 écoles ; Euromédia Garantie, fonds de garantie financier ; et une série d'émissions en télévision haute définition sur les métiers d'art en Europe.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5298

HORIZONTALEMENT

I. Etre en train de flotter. Un bon coup de main. – II. Un chef de tribu. Des caractères anciens. Respectés par les traditionalistes. – III. En France. Enclin à fumer. « Terme » de mépris. – IV. Qui a fait son apparition. En Syrie. Descendu dans la fosse. – V. Les gens du milieu. Une poussière au Japon. – VI. Etat du désert autrefois. Participe. Saint. – VII. Note. Qui ne piquent jamais. Divinité. – VIII. Une victime d'Achille. On se réjouit quand on en voit le bout. Un mauvais travail. – IX. N'a qu'un foc à l'avant. Lit des bouquins. Donna des raisons de se plaindre. – X. Un petit tour à l'étranger. Rendit plus flatteur. Blanc, c'est le tungstène. – XI. Un travail qui demande de bons nerfs. Qui ne prend jamais rien. – XII. Une maison de fous, autrefois. Peut être assimilée à la peste. Deux cantons dans l'eau. – XIII. A une gueule redoutable. Un dialecte polynésien. Lettre. – XIV. Tranche quand on parle d'une vieille. Se jette dans la baie de Donegal. Une fine bordure. – XV. Tourne dans les deux sens. Très gras et salé. Peuvent être assimilés à de petites tuiles.

VERTICALEMENT

1. Comme des personnes très sujettes à la grippe. Pas disposé à faire des courbettes. – 2. Qui ne supporteraient pas d'être négligées. Pour le prendre, il faut généralement le couper. – 3. Pronom. Grecque. Peuvent vendre des crêpes. – 4. Se rendra. Un cri d'étonnement. Tourne autour de Jupiter. Fin de bail. Adverbe. – 5. Pas du tout saisi. Un mot qui peut faire bondir. Coule en Afrique. – 6. Un aspect du papier. Pronom. Le roi des rapaces. – 7. Kerma, en Tunisie. Vieilles culottes. – 8. Ceux qui y montent ont l'habitude de se frapper. Qui n'a donc pas assez poussé. Très rude. – 9. Détruisit. Ventilateur alternatif. – 10. Pilier. Note. Un lion y termina sa vie. – 11. Un théâtre de légendes. En espèces. Lie. – 12. Pas innocents. L'ancêtre du clavicorde. – 13. Baie du Japon. Droit de passage. Grossit en courant. – 14. Peut faire tache. Etre comme un mort. Parfois marqué au fer. – 15. Peut être mise en nourrice. Peuvent nous faire porter le bonnet.

Solution du problème nº 5297

Horizontalement

I. Bistouris. – II. Acier. Ase. – III. Ganterie. – IV. Are. Esus. – V. Gecko. Ite. – VI. SDN. – VII. Sort. Esse. – VIII. Tue. Oc. An. – IX. Er. Ravi. – X. Surmulot. – XI. Messie. Né.

Verticalement

1. Bagagiste. – 2. Icare. Ourse. – 3. Sinécure. Us. – 4. Têt. Ers. – 5. Ore. Os. Mi. – 6. Ré. Décrue. – 7. Raisins. Al. – 8. Iseut. Savon. – 9. Se. Sélénite.

GUY BROUTY

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Regarder les choses en face

Le Musée de l'Elysée présente à Lausanne la première grande exposition consacrée aux images de l'Est

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

« Où Pavel Kassine prend-il de pareils monstres ? » demanda, en 1984, le rédacteur en chef de la revue soviétique pour la jeunesse *Sobesdnik*, à la vue d'une image représentant un couple d'adolescents tendrement enlacés. La photo est belle, classique, d'un cadrage pur et révèle le talent de ce photographe russe de vingt-six ans, reporter aux *Nouvelles de Moscou*. La réflexion, elle, en dit long sur les difficultés que rencontrent depuis plus de quarante ans les photographes des pays de l'Est.

Et 1989 est arrivé, avec ce vent de liberté qui a soufflé plus ou moins fort sur l'ensemble du bloc communiste. Face à ce qu'il appelle le *« tremblement de terre culturel de l'Est »*, Charles-Henri Favrod, le conservateur du Musée de l'Elysée à Lausanne, a mis en place *« un plan d'urgence »* impressionnant pour révéler – tel Pavel Kassine – des talents : six mois de préparation, une cinquantaine de collaborateurs, quatre-vingt-cinq photographes présents, dix nations représentées et deux mille photos accrochées dans ce palais de Beaulieu pour ce qui est la première exposition consacrée à la photographie de l'Est.

Ce label « Est » crée de nouveaux clivages. Il y avait les photojournalistes et les plasticiens, le noir et blanc et la couleur. A Lausanne, il y a les photographes « officiels » (ceux qui ont travaillé sous « l'ancien régime ») et les « marginaux » à peine sortis de l'ombre ; mais aussi les adeptes de la photo « documentaire » (à la limite de la sociologie) et les journalistes (ceux qui collent à l'information). C'est le grand mérite de cette exposition que de montrer une palette étourdissante d'images témoignant d'une famille disloquée, où le meilleur – Russes et Tchèques en tête – côtoie le moins bon.


D.R.
Portrait de paysans lettons, 1987, par Inta Ruka

Tristesse et gravité

Trois constantes frappent le visiteur. D'abord la présence écrasante du noir et blanc, autant pour des raisons de moyens (la quasi-totalité des photographes tirent eux-mêmes leurs images), que de choix. Ensuite, la noirceur, pour ne pas dire la tristesse et la gravité, des sujets documentaires, leur côté désespéré : que ce soit le goulag de Vorkouta (Sibérie), Tchernobyl vu par l'Ukrainien Victor Marustschenko, Auschwitz par le Polonais Waldemar Jama, les mines de charbon en RDA par Gerhard Kiesling, les grèves de Gdansk par Stanislaw Markowski, le mur de Berlin du temps où il semblait indestructible fixé par Manfred Paul, ou ces ouvriers d'une fonderie de Varna (Bulgarie) par Garo Keshishian. Autant de reportages *« qui témoignent et dénoncent »*. Les auteurs sont convaincus que c'est là l'unique fonction de la photographie en pays opprimé. Dernière singularité : l'omniprésence du portrait, le plus souvent frontal, les yeux dans les yeux, beaucoup plus par souci de *« regarder les choses en face »* que par académisme.

Au rayon des déceptions – mais qui s'en étonnera ? – la photographie roumaine, ramenée à quelques instantanés sombres de la révolution, punaisés en vrac sur un panneau de fortune, et dont on retiendra les images en couleur d'Emilian Savescu prises ce fameux 22 décembre 1989, à 9 heures, à l'instant même où l'armée a fraternisé pour la première fois avec les manifestants. Ces documents ont été sauvés des quelques dix mille clichés épluchés pour cette exposition, tous dignes *« de médiocres clubs photos des années 60, genre photos de fleurs et autre natures mortes »*, explique Charles-Henri Favrod.

Mais il y a surtout de bonnes surprises. Inta Ruka par exemple. Cette formidable Lettone, âgée de 32 ans, est bien représentative de la république frondeuse. Nous ne connaissions des pays Baltes que la photographie lituanienne, celle de Macijauskas, Pözerskis et Sutkus. Voilà les Lettons – il sont treize à Lausanne – jusqu'ici dans l'ombre, et dont le travail est dans l'ensemble moins assuré techniquement, mais moins académique, que celui des Lituaniens. Aucun n'appartient à l'Association des photographes lettons, jugée trop *« conservatrice et réactionnaire »*. Bref, trop proche des idées de Moscou.

« Le tourbillon de l'aventure »

Inta Ruka présente de superbes portraits carrés d'individus anonymes, glanés en ville comme à la campagne. Son parcours est exemplaire des difficultés rencontrées par les opérateurs soviétiques, que ce soit à Moscou, Riga, Vilnius ou Kiev. Comme beaucoup d'entre eux, Inta Ruka ne travaille pas avec la presse. Elle est donc obligée d'exercer un autre métier pour vivre. Entre dix-sept et vingt et un ans, elle a été couturière, elle a ensuite fait des biopsies dans un laboratoire médical pendant huit ans.

Inta Ruka découvre la photo à dix-huit ans, avec un appareil, de marque Zorki, offert par sa mère. *« C'est la version soviétique du Leica ; dans le principe, pas dans la qualité ! »*, explique-t-elle en riant. Pour faire ses images, elle prend son vélo et parcourt les trente kilomètres qui séparent Riga – où elle habite à trois dans 25 mètres carrés – d'un village où réside sa mère. Là, elle frappe aux portes, discute longuement avec les voisins avant de demander si elle peut leur tirer le portrait.

« Il y a peu de photographes à la campagne. Quand j'arrive avec mon trépied, c'est un événement. Je leur demande jusqu'à 30 secondes de pose, et je suis obligé de doubler chaque prise à cause de la mauvaise qualité de la pellicule. Mais je leur offre toujours un tirage que je retrouve aux murs de leur chambre. » Aujourd'hui, Inta Ruka ne sait pas si elle va continuer à faire des photos. Mère d'un enfant d'un an, elle ne peut compter, pour vivre, que sur d'hypothétiques publications à l'Ouest. Indice peu encourageant : avec le remboursement de son billet d'avion, elle a acheté à Lausanne une machine à coudre...

A l'opposé d'Inta Ruka, on trouve l'Allemand de l'Est Jens Rötsch, trente et un ans. Celui-ci a bien intégré les bouleversements de l'hiver 1989. Ses grands tirages aux couleurs flamboyantes – autant de dénonciations des institutions de son pays – tranchent avec la noirceur générale de l'exposition. Le personnage est également à part. Natif de Leipzig, il a créé, avec sept photographes, une nouvelle agence indépendante, « Ostkreuz », à Berlin-Est. Mais il s'est installé à Berlin-Ouest pour avoir le téléphone. Une fois par mois, il prend l'avion pour Budapest, où il fait lui-même ses tirages dans un labo. Mais s'il collabore souvent avec la presse étrangère (*Stern, The Independent, Die Zeit*, etc.) et s'il vit des commandes de journaux, il désire avant tout travailler pour lui : *« Je ne veux pas me vendre, me brader à la presse de l'Ouest, mais prendre mon temps et choisir mes sujets. J'avais refusé de collaborer avec la photographie officielle sous Honecker. Je me défends aujourd'hui contre la RFA qui est en train de « dévorer » notre presse. Je ne veux pas me laisser prendre dans le tourbillon de l'ouverture. »*

MICHEL GUERRIN

▶ « L'année de l'Est, un air de liberté », une exposition présentée par le Musée de l'Elysée à Lausanne et qui a lieu au palais de Beaulieu, halle 10. Un billet donne droit à trois visites. Ouvert tous les jours jusqu'au 22 juillet.

Egalement à Lausanne, au théâtre de Vidy, se tiennent trois autres expositions consacrées à l'Est : la première, par les photographes de l'agence Vu ; la deuxième par le service photo du quotidien *Libération* ; enfin, « Homo sovieticus », une année de reportages en URSS, par Carl de Keyser. Renseignements : (19) 41-216-17-48-21.

MODE

Nonchalances masculines

La date des défilés du prêt-à-porter hommes a été avancée de septembre à juillet. D'où une certaine paresse

A Paris, les défilés de mode masculine qui jusqu'à présent avaient lieu en septembre se sont déplacés du 3 au 6 juillet, soit une semaine avant les défilés milanais et le Salon de Florence Pitti Uomo. Décidé il y a six mois, ce changement de calendrier explique sans doute l'ambiance un peu décousue de la saison été 1991. Sur les vingt et un défilés (contre trente-quatre en février dernier), onze maisons seulement (Dior, Saint Laurent, Lanvin, Lucien Foncel...) s'étaient alliées sous le chapiteau du mail Branly loué par la Chambre syndicale. Les rois du défilé-spectacle, comme Montana, Mugler, Gaultier, ont préféré organiser des séances de travail.

Par ailleurs, la Fédération du prêt-à-porter, qui regroupe, elle, les industriels de l'habillement masculin, a dû maintenir, faute de combattants, la date de son Salon, qui se tiendra, comme à l'accoutumée, en septembre à la porte de Versailles.

Pour ce qui est des tendances, les créateurs ont choisi leur parti : un été sous le signe de la *« nonchalance »* dominée par le fluide, les couleurs passées, les tissus lavés, les pantalons à taille coulissée façon « le confort si je veux ».

Gaultier : le charme

Un foulard noué au cou, un mégot derrière l'oreille, un gilet à même la peau, une casquette en raphia ou en cuir constellée d'une fine pluie de strass : les Gaultier portent des salopettes sur des collants brochés, des vestes pas trop épaulées, des costumes qui se coulent autour du corps pour qu'il s'y sente bien et beau. Les couleurs font chanter le marron lumineux propre à Gaultier, l'obligatoire nostalgie hippy se manifeste en multiples colliers, vestes de soie froissée, chemises marbrées de formes aléatoires . L'extravagance s'exprime en blousons de plastique incrustés de perles et verroteries, et en gilets de toreros toujours en plastique magnifiquement brodés d'or. Une splendeur.

Comme des Garçons : chiffonné

Chez Comme des Garçons on a joué entièrement la comédie du négligé, du chiffonné, le look insouciant, le « j'ai mis ce que j'ai trouvé », le trop large, le trop court, le tout présenté par des quadragénaires qui regretteraient leur jeunesse hippy et qui, pour en garder les traces, s'accrocheraient à la désinvolture.

Yohji Yamamoto : élégance, nuances

En plein soleil, Yohji Yamamoto sait trouver une place à l'ombre alliant la fraîcheur et l'humilité d'un pantalon de gros coton marine au luxe d'une chemise en lin blanc. Aux écrus, aux beiges gris qu'il travaille avec la même dextérité que sa fameuse palette de noirs, il donne l'élégance des pyjamas de ville. Tout doucement, il ose là avec de superbes chemises en soie peinte colorées de fleurs abstraites ou une bordure de veste en frise à la manière des faïences portugaises. La grande nouveauté est plus expérimentale : grosses poches vides et pourtant gonflées, comme la besace d'un postier du désert, assez larges pour accueillir tous les essentiels des nouveaux nomades.

Issey Miyake : art minimal

Action ! Six garçons en blanc déploient des modules métalliques. On entre dans l'été comme dans un dressing de globe-trotter idéal : vestes légèrement sahariennes, treillis de collectionneur d'art moderne, vêtements fonctionnels, cardigans sans « bords côtes » qui tombent avec la souplesse des chemises. Il y a ici un refus de l'illusionnisme, du détail, qui n'exclut pourtant ni l'artifice des couleurs (voir les pulls à composition géométrique à assortir avec ces toiles de Franck Stella), ni l'humour d'un feutre en Plexiglas.

Dirk Dikkemberg : guerriers immaculés

La première saison, ce jeune Anversois financé par Gibo (le fabricant de Gaultier Sybilla) invitait dans une galerie du Marais. La deuxième, il lâchait ses dockers misérabilistes du côté de la gare du Nord. Toujours plus underground, il a fixé rendez-vous cette saison dans les souterrains Bonaparte jouxtant les entrepôts de Bercy. Jogging blanc et lunettes noires, les « roboys », comme il les surnomme lui-même, sortes de guerriers immaculés, semblent s'entraîner entre deux alertes atomiques. La house music est là qui cogne, aveugle, asphyxiant les peurs de l'an 2000.

Romeo Gigli : tableaux d'une exposition

La cour de l'hôtel particulier de la rue de Sévigné transformée en marché néotropical : mangoustans, ananas nains, goyaves, citrons verts, toile de jute et fagots noués. Personne n'ose toucher, c'est superbe. Les garçons, en chemise aubergine, offrent du thé à la menthe pendant qu'on visite l'*« espace »* : pas de défilé, mais des silhouettes agrafées sur des panneaux en suspension. Infatigable voyageur, Romeo Gigli marie les cachemires et les ikats, le bleu de Chine et le prince-de-Galles et donne à celui qui porte le costume l'allure de celui qui revient de loin, les bras chargés de cadeaux exotiques : chemises coupées dans des tissus traditionnels du Ghana, gilets en soie et velours à motifs kaléidoscope, fluos indiens... une palette subtile pour les babas chics d'aujourd'hui.

LAURENCE BENAIM et COLETTE GODARD

DANSE

Cérémonie secrète dans la pinède

Avec « Mana », de Susan Buirge, le Festival de Châteauvallon montre le chemin du sacré

CHATEAUVALLON

de notre envoyée spéciale

Il est 19 heures : la lumière du soleil encore haut et un léger mistral animent la pinède. A la façon de pèlerins, les spectateurs ont escaladé la colline, et se massent au pied des studios construits en pierre ocre, avec des toits-terrasses et des ouvertures orientées pour être en permanence protégés du soleil donnant sur la rade de Toulon et d'Hyères.

Un *event*, spectacle d'un soir sous le titre *Mana*, avait été commandé par le festival de danse de Châteauvallon à Susan Buirge, pour célébrer la mise en service de ces nouveaux studios, dédiés au chanteur français François Delsarte (1811-1871), un des premiers à chercher une technique corporelle qui codifierait le geste et l'émotion.

Une ombre au bord du toit donne le signal de *Mana* : Carolyn Carlson apparaît. Gigantesque en contre-plongée : elle lâche une colombe, puis mime l'envol de l'oiseau. Deux danseurs, un homme et une femme, marquent progressivement, par un jeu de diagonale, l'espace où va se dérouler un rite de possession. Un amandier sera planté à la fin du spectacle en souvenir de Yano Hideyuki, artiste japonais mort à Paris il y a deux ans.

Mouvements de sémaphores, aiguilles de boussoles, les danseurs, éblouis et roses dans le soleil du soir, se déplacent d'est en ouest, de l'ombre à la lumière. Des rondes d'offrandes symbolisent le mouvement perpétuel et fécond de la terre : Châteauvallon rejoint en quelques instants le grand branlebas de l'univers. C'est l'histoire d'une lignée que nous a contée Susan Buirge. Celle qui commence avec les travaux de Delsarte, bizarrement plus connu aux Etats-Unis qu'en France, notamment par les explorateurs de la danse contemporaine, qui, à la recherche d'une marque stylistique, se sont emparés de son travail.

C'est aussi un hommage à Alwin Nikolaïs, dont elle fut soliste aux côtés de Carolyn Carlson... Installée en France en 1970, elle enseigne la danse contemporaine à des dizaines d'apprentis : certains d'entre eux, devenus depuis chorégraphes, l'entouraient pour cette soirée : Christine Gérard, François Raffinot, Santiago Sentere, Marc Vincent, et Jeannette Dumeix. *Mana* murmure l'histoire secrète de la connaissance du corps, de ce savoir qui se transmet des maîtres aux disciples, et rappelle que des gestes les plus simples naît la danse.

Ensuite, le public visita les studios. La soirée s'est clôturée avec les improvisations de la compagnie de Carolyn Carlson, largement inspirées du récent spectacle donné au Théâtre de la Ville, *Steppe*. La nuit provençale, la pleine lune de ce soir-là, le bruit du vent, sont autant d'éléments qui mettent en valeur l'inspiration de la chorégraphe. Le saxophone de John Surman et la voix coulée-jazzy de Karin Krog donnèrent de l'esprit à ce moment de danse naïf mais fervent.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Alwin Nikolaïs, qui a fusionné sa compagnie avec Murray Louis, sera à Châteauvallon du 19 au 22 - Amphithéâtre. – 22 heures. Renseignements : 94-24-11-76

CRÉATION

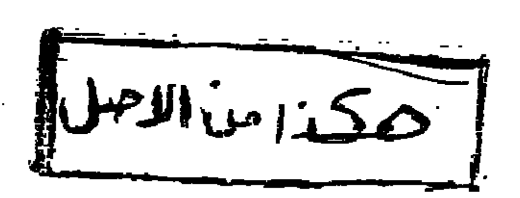
Dix « pépinières » pour jeunes artistes

Trois mille deux cents jeunes artistes européens âgés de vingt à trente-cinq ans se sont portés candidats pour être reçus dès l'automne prochain dans dix « pépinières » créées à leur intention par l'agence française des jeunes créateurs européens, Eurocréation, en association avec les villes d'accueil et diverses institutions nationales (*le Monde* du 3 avril 1990) .

Après une présélection de jurys nationaux, 123 candidatures venues de six pays (France, Grande-Bretagne, RFA, Italie, Portugal et Luxembourg) ont été retenues et soumises à un jury international présidé par plusieurs personnalités : le sculpteur Sarkis pour les pépinières de Béthune et de Grenoble (arts plastiques), Jean-Hubert Martin, directeur du Musée national d'art moderne pour celles de Glasgow et de Naples (arts plastiques et photoreportage), l'architecte portugais Manolo Nunez pour celles de Niort et de Dortmund (art et environnement), Michel Corbou, rédacteur en chef de *Pixel Image* pour celles de Francfort et de Marseille (image et nouvelles technologies), le compositeur italien Lelio Camilieri pour celle de Marseille (son et nouvelles technologies) et enfin le scénariste portugais Fernando Lopes pour celles de Luxembourg et de Lisbonne (écriture de scénarios).

Ce jury, réuni à Paris le samedi 7 juillet au palais de l'UNESCO, devait proclamer les noms des quarante jeunes artistes admis dans l'une ou l'autre pépinière pour une durée de trois à six mois. Ils recevront une bourse de 4 000 à 12 000 écus pour mener à bien le projet artistique qu'ils avaient soumis au jury.

O. S.



AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 7 JUILLET

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Tournoi dans la cité (1929), de Jean Renoir, 15 h ; Aventure et action : le Fils de Sindbad (1955, v.o. s.t.f.), de Ted Tetzlaff, 17 h ; Aventure et action : le Voleur de Bagdad (1924), de Raoul Walsh, 21 h.

DIMANCHE

Gagliostro (1908), de Camille de Morlhon, Gagliostro (1928), de Richard Oswald, 15 h ; Aventure et action : Terminator , v.f.), de James Cameron, 17 h ; Aventure et action : le Vieil Homme et la Mer (1958, v.o. s.t.f.), de John Sturges, 19 h ; Capitaine de Castille (1947, v.o.), de Henry King, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : Cœurs flambés (1986, v.o. s.t.f.), de Helle Ryslinge, 14 h 30 ; *Linus (1979,* v.o. s.t.f.), de Vilgot Sjöman, 17 h 30 ; Crime et Châtiment (1983, v.o. s.t.f.), d'Aki Kaurismaki, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : la Colline sur la face cachée de la Lune (1983, v.o. s.t.f.), de Lennart Hjulström, 14 h 30 ; la Mante rouge (1967, v.o. s.t.f.), de Gabriel Axel, 17 h 30 ; Hé, la vie, nous voilà (1980, v.o. s.t.f.), de Tapio Suominen, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

De Gaulle à l'écran : 1965 : de Gaulle candidat : Entretiens de Gaulle -Michel Droit, 14 h 30 ; Actualités Gaumont, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 16 h 30 ; Actualités Gaumont, Mon général -ses dernières campagnes (1980) d'Olivier Guichard, 18 h 30 ; Paris hors les murs (1966) d'Olivier Ricard, Deux ou trois choses que je sais d'elle (1967) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

De Gaulle à l'écran : 1966 : face à la presse : Conférence de presse du 21 février 1966, 14 h 30 ; Aux quatre coin-coin du Canard (1987) de Bernard Baissat, Tim et de Gaulle (1982) d'Isidro Romero, 16 h 30 ; De Gaulle Première *(1975) de Daniel Costelle, Trente* Ans de télévision politique (1987) de Roland Portiche, 18 h 30 ; Conférence de presse du 21 février 1966, l'Attentat (1972) d'Yves Boisset, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS *(A., v.f.) : Miramar, 14e* (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e* (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

AUX SOURCES ***DU NIL*** *(A., v.o.)* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-92).

LA BARRIÈRE DE CHAIR (*) (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

BLACK RAINBOW *(A., v.o.) : Forum* Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-*93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-*32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Nor*mandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

DARK ANGEL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet *Parnasse, 6e (43-26-58-00) : Saint-An*dré-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR *(Pol.,* v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX *(Pol., v.o.) : 14 Juil*let Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME *(Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÈNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : *Pathé Français, 9e (47-70-33-88)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ETÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., *v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-*84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GUNMEN (Chin., v.o.) . Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé* Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *v.f.* : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Nor*mandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

J CONTRE LE VOLCAN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA *(Fin., v.o.)* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., *v.o.)* ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR *(A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er* (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-*20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : *Publicis Champs-Elysées, 8e* (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, *14e (43-27-*84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PROVINCIAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biar*ritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-*70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA *(Fr., v.o.)* : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-*04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *La Bastille,* 11e (43-07-48-60).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., *v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*

LES FILMS NOUVEAUX

BEST OF THE BEST. Film américain de Bob Radler, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FEU SUR LE CANDIDAT. Film français d'Agnès Delarive, v.f. : Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les *Montparnos, 14e (43-27-52-37) ;* Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

METTONS LES VOILES. Film britannique de Jonathan Lynn, v.o. : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES P'TITS VÉLOS. *Film italien* de Carlo Mazzacurati, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ANNA KARENINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BABY FACE NELSON (policier, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHANT D'AMOUR (**) *(Fr.) : L'En*trepôt, 14e (45-43-41-63).

DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82).*

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e *(43-29-44-40).*

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

RAGING BULL (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RUE DE LA JOIE (*) (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD *(It., v.o.) : Accatone, 5e* (46-33-86-86) 14 h 50.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68)* 17 h.

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h 10.

CHERRY, HARRY ET RAQUEL (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 13 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h 15.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) *21 h 50.*

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 16 h.

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 0 h 15.

L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h.

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h.

FANTASIA *(A., v.f.) : Rex, 2e* (42-36-83-93) 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40 ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40.

FASTER PUSSY CAT, KILL! KILL ! *(**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) 0 h 45.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS *(A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 05.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES ***BLONDES*** *(A., v.o.) : Club Gaumont* (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 45, 22 h.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 11 h 40.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR *(A., v.f.)* : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

METROPOLIS *(All., v.o.) : Républic* Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h 40.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e *(43-21-41-01) 19 h 50.*

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h.

OUTSIDERS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 50.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h.

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30, 0 h 20.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 10 h.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 15.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h.

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Fr.-Arg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 23 h 30.

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 40.

ULTRAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 30.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 JUILLET

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 10 h 30 et 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Art précolombien du Mexique », 13 h 30, Grand Palais, grande entrée (Approche de l'art).

« La maison Opéra, demeure de Charles Garnier », 14 heures, 168, boulevard Haussmann (Tourisme culturel).

« Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine. Les passages, les artisans et les rénovations », 14 h 15, métro Bastille, sortie près de La Tour d'Argent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Versailles : les bosquets du parc* du château, spécialement ouverts », 14 h 30, cour du château, sous la statue de Louis XIV (Office de tourisme).

« Le Louvre, du château médiéval à *la Pyramide* », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais : de l'auberge de l'Aigle d'Or aux hôtels de Soubise et des Ambassadeurs de Hollande », 15 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lauzun et ses salons », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Connaissance de Paris).

« Notre-Dame. Le chantier des cathédrales. Nicolas Flamel et les templiers. Le voyage à Compostelle. 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Exposition « Vienne 1815-1848, un nouvel art de vivre à l'époque du Biedermeir » au château de Bagatelle », 15 heures, terminus de l'autobus 43, à Neuilly (Paris et son histoire).

« *Le quartier chinois et les rénovations* du 13e arrondissement », 15 heures, métro Porte-de-Choisy, sortie côté pair du boulevard Masséna.

« Canal de l'Ourcq, bassin de La Villette, pont-levant de la rue de Crimée », 15 heures, angle quai de Loire-rue de Crimée (Monuments historiques).

Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 heures : « Harmonisation énergétique et guérison spirituelle » *(2e partie), par S. Bellaud (Usfipes).*

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 juillet à 0 heure et le dimanche 8 juillet à 24 heures.

Situation générale et évolution :

Le temps maussade se maintiendra sur le nord du pays, tandis que sur le sud le soleil se montrera généreux.

Prévisions pour dimanche :

Dès le matin au nord d'une ligne Nantes-Grenoble, le temps sera très nuageux à couvert avec des pluies ou bruines sur les côtes de la Manche, le Nord Picardie, l'Ile de France, les Ardennes et la Champagne. Quelques bruines éparses aussi sur la Lorraine et l'Alsace. Plus au sud et jusqu'à la Méditerranée, du soleil dès le lever du jour. Mistral et tramontane encore assez forts faibliront progressivement.

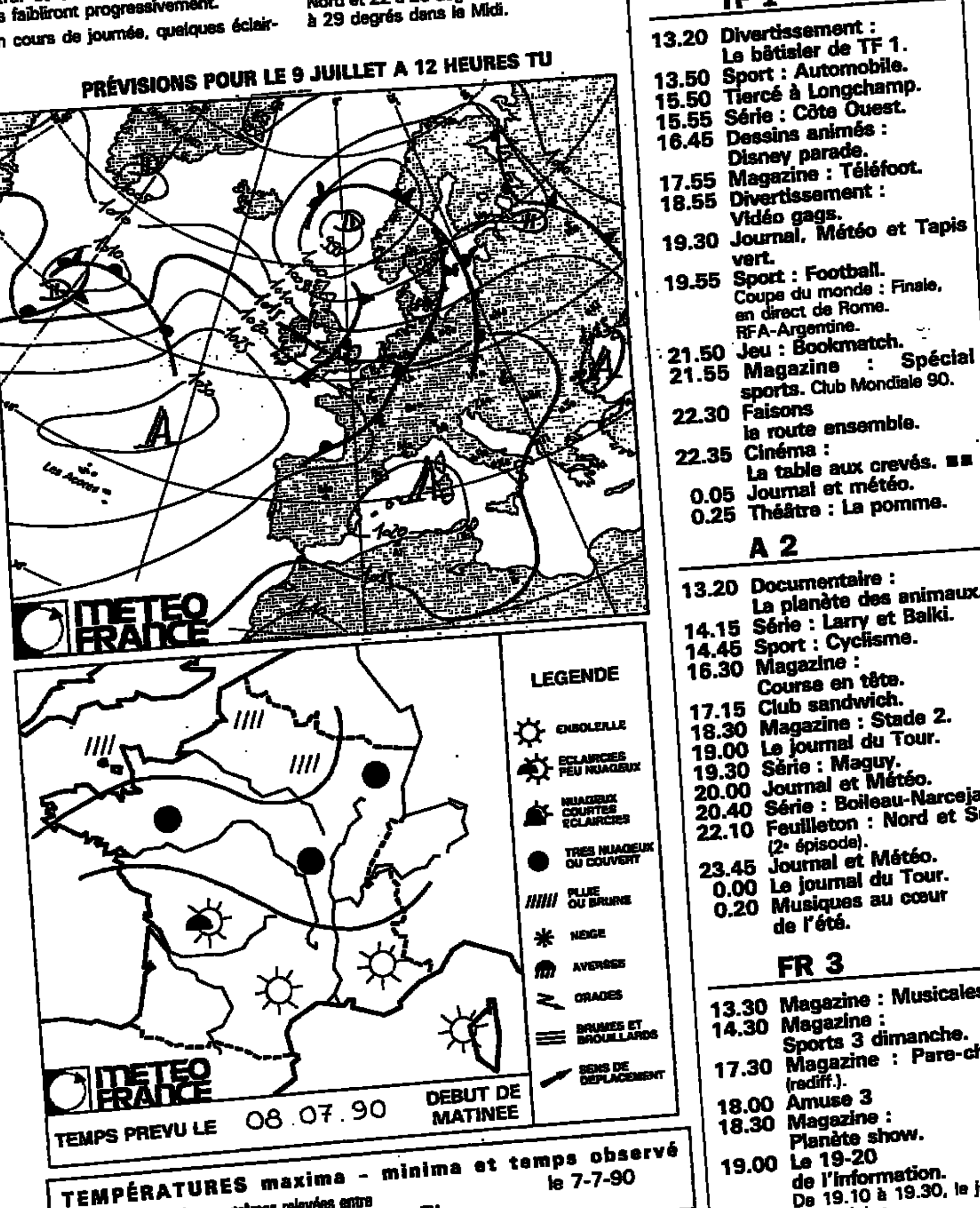
En cours de journée, quelques éclaircies se formeront des Pays de Loire au Centre et jusqu'au Lyonnais et à la Franche-Comté. Il y aura encore un peu de bruine ou pluie près de la Manche et du Nord Picardie à l'Alsace. Sur le sud, le soleil régnera toujours sans partage.

En soirée, les éclaircies gagneront les régions du Nord-Est. On verra aussi un peu de soleil sur la pointe de Bretagne. Sur les côtes de la Manche, le vent de sud-ouest restera soutenu toute la journée avec des pointes à 70 km/h.

Pour les températures : au petit matin, il fera doux sur l'ouest et le Nord-Ouest avec 14 à 16 degrés, 13 à 14 degrés sur le Nord-Est, 16 à 18 degrés près de la Méditerranée. Ailleurs 11 à 13 degrés.

En journée, de 18 à 21 degrés sur le Nord et 22 à 26 degrés sur le Sud et 27 à 29 degrés dans le Midi.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JUILLET A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-7-90 à 6 heures TU et le 7-7-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	24	13	D
BIARRITZ	20	14	N
BORDEAUX	22	10	N
BOURGES	20	12	C
BREST	17	14	C
CAEN	19	13	P
CHERBOURG	16	11	P
CLERMONT-FER.	20	8	N
DIJON	18	8	C
GRENOBLESM-H	22	9	N
LILLE	17	11	P
LIMOGES	18	9	N
LYON	20	10	D
MARSEILLE-MAR.	24	16	D
NANCY	17	10	P
NANTES	20	13	P
NICE	27	18	N
PARIS-MONTS	20	13	C
PAU	22	9	D
PERPIGNAN	26	17	D
RENNES	21	14	P
ST-ETIENNE	19	7	N
STRASBOURG	17	11	C
TOURS	20	13	C
TOULOUSE	24	11	D
POINTE-A-PITRE	-	-	-

ÉTRANGER

ALGER	27	20	D
AMSTERDAM	16	11	N
ATHENES	35	24	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	26	18	D
BELGRADE	29	13	C
BERLIN	18	11	P
BRUXELLES	17	14	C
LE CAIRE	36	23	D
COPENHAGUE	19	12	P
DAKAR	28	24	N
DELHI	31	28	C
DJERBA	31	23	D
GENEVE	19	7	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	29	20	D
JERUSALEM	31	21	D
LISBONNE	27	19	D
LONDRES	20	13	P
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	16	7	C
MADRID	32	17	D
MARRAKECH	40	20	D
MEXICO	25	13	B
MILAN	28	11	D
MONTRÉAL	21	9	D
MOSCOU	29	19	D
NAIROBI	26	15	C
NEW-YORK	34	21	N
OSLO	15	13	P
PALMA-DE-MAJ.	27	14	D
PÉKIN	29	19	P
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	28	18	D
SINGAPOUR	31	31	C
STOCKHOLM	20	13	N
SYDNEY	13	4	D
TOKYO	30	23	A
TUNIS	34	21	D
VARSOVIE	18	13	C
VENISE	22	15	D
VIENNE	18	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 7 juillet

TF 1

20.35 Variétés : Surprise sur prise.
22.15 Sport : Football. Coupe du monde : match de classement pour la 3e et la 4e place, en différé de Bari : Angleterre-Italie.
23.50 Jeu : Bookmatch.
23.55 Magazine : Formule sport.
0.45 Journal et Météo.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.45 Documentaire : Spécial Transantarctica. L'expédition de Jean-Louis Etienne, Will Steger, Victor Boyarsky, Geoff Somers, Keizo Funatsu et Qin Dahe à travers l'Antarctique.
23.25 Journal et Météo.
23.40 Le journal du Tour.

FR 3

De 20.00 à 0.00 La SEPT
0.00 Concert. The Warehouse party, a dance music show.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La dernière étape.
22.30 Documentaire : Jane et les chimpanzés.
23.15 Flash d'informations.
23.20 ▶ Portrait : Otis Redding.
0.00 Cinéma : Adorable Lola.
1.15 Cinéma : Barfly. ■■

LA 5

20.40 Téléfilm : Coupable ou innocent ?
22.15 Magazine : Désir.
23.10 Sport : Tennis.
23.30 Téléfilm : Nom de code Zebra.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Un enfant disparaît.
22.20 Téléfilm : Les esclaves de la nuit.
23.35 Six minutes d'informations.
23.45 Les privés de la nuit.
0.35 Musique : Rap line.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (4).
22.00 Soir 3.
22.15 Prologue.
22.25 Danse : Histoire du soldat.
23.15 Dialogue.

Dimanche 8 juillet

TF 1

13.20 Divertissement : Le bêtisier de TF 1.
13.50 Sport : Automobile.
15.50 Tiercé à Longchamp.
15.55 Série : Côte Ouest.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
17.55 Magazine : Téléfoot.
18.55 Divertissement : Vidéo gags.
19.30 Journal, Météo et Tapis vert.
19.55 Sport : Football. Coupe du monde : Finale, en direct de Rome. RFA-Argentine.
21.50 Jeu : Bookmatch.
21.55 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
22.30 Faisons la route ensemble.
22.35 Cinéma : La table aux crevés. ■■
0.05 Journal et météo.
0.25 Théâtre : La pomme.

A 2

13.20 Documentaire : La planète des animaux.
14.15 Série : Larry et Balki.
14.45 Sport : Cyclisme.
16.30 Magazine : Course en tête.
17.15 Club sandwich.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.00 Le journal du Tour.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Boileau-Narcejac.
22.10 Feuilleton : Nord et Sud (2e épisode).
23.45 Journal et Météo.
0.00 Le journal du Tour.
0.20 Musiques au cœur de l'été.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Pare-chocs (rediff.).
18.00 Amuse 3
18.30 Magazine : Planète show.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Spectacle : La piste aux étoiles.
21.20 Variétés : Devine qui vient derrière la porte ?
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Le divan.
23.00 Cinéma : J'accuse. ■■
0.50 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.05 Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret. 3. L'Afrique.
13.35 Dessins animés : Décode pas Bunny.
15.05 Série : Deux solistes en duo.
16.00 Musique : Opus plus (1re partie).
17.00 Magazine : Mag max.
18.00 Cinéma : SOB ■
En clair jusqu'à 20.30
19.55 Flash d'informations.
20.00 Les superstars du catch.
20.30 Cinéma : Roselyne et les lions. ■■
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Pépé le Moko. ■■■
0.00 Musique : Opus plus
1.30 Cinéma : Vampire... vous avez dit vampire ? ■

LA 5

13.25 Téléfilm : Un justicier pas comme les autres.
14.35 Les mordus de la vidéo.
15.00 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct : Finale simple hommes.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Rintintin junior.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.35 Téléfilm : Meurtre sous les tropiques.
22.10 Sport : Tennis.
22.30 Cinéma : D'où viens-tu Johnny ? ■
0.15 Journal de minuit.
0.25 Téléfilm : Double détente.
2.10 Série : Tendresse et passion
2.35 Série : Voisin, voisine.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Roseanne.
14.20 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio (2e épisode).
15.10 Série : Laramie.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Section 4.
17.05 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 ▶ Cinéma : Le lieu du crime. ■■
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : La nuit porte-jarretelles □
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Les privés de la nuit.
1.00 Musique : Boulevard des Clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Téléfilm : Combat singulier.
16.00 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire(1).
16.30 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (1).
17.30 Théâtre : Le conte d'hiver.
21.00 Téléfilm : Lorca, mort d'un poète (2e partie).
22.50 Court métrage : Novembre à Paris.
23.00 Documentaire : Le temps des cathédrales.

CARNET DU Monde

Naissances

– Franck BALAZ,
et Catherine MARTINENGO-BALAZ,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Alexis.

Montpellier, le 9 mai 1990.

Décès

– Jean et Colette Berthon,
Leurs enfants
Claude et Nicole,
Jean-François et Claudine,
Dominique et Brigitte,
Marie-Hélène et Armand,
Et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie BERTHON,

le 4 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont lieu à Buzançais (Indre), dans l'intimité, le 9 juillet.

Rochechinard,
26190 Saint-Jean-en-Royans.

– Mme Alice Bizière,
son épouse,
Le professeur Jean-Maurice et le docteur Kathleen Bizière,
ses enfants,
Frédéric, François-Jérôme et Laurence,
ses petits-enfants,
Les familles Bizières et Allard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BIZIÈRE,
conseiller honoraire à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 juillet 1990, à 15 heures, à Saint-Martin-d'Entraigues (Deux-Sèvres).

228, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– M. et Mme Lucien Chalom-Luksenberg,
Ses frères et sœurs,
Catherine Chalom,
Maurice Chalom,
Brigitte Bonnaud-Chalom,
Gérard Chalom,
Delphine Derieux,
Ses oncles et tantes,
M. et Mme Max Jacobs-Luksenberg,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Weed Svartman-Luksenberg,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Huberman-Luksenberg,
M. et Mme Louis Derieux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Derieux,
leurs enfants,
Mme Jacqueline Geffray-Derieux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Patrick DERIEUX,

survenu le 5 juillet 1990, à Paris, à l'âge de quarante-quatre ans.

Le service religieux aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, à la porte principale du cimetière, lundi 9 juillet, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Valérie et Juliette,
Les familles Girodias, Kahane, Yanzi, Keefe, Lyon et Mandacé,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice GIRODIAS,

survenu le 3 juillet 1990.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 juillet, à 10 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

« Une journée sur la Terre... »

178, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.
18, rue Pigalle,
75009 Paris.
6, place Saint-Germain-des-Prés,
75006 Paris.
(Voir le Monde du 6 juillet.)

– Mme Pierre Pechon,
M. François Pechon
et sa fille,
M. et Mme Bernard Pechon
et leur fils,
M. Yves Pechon,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Pierre PECHON,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 6 juillet 1990, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Pierre-Galté,
66300 Thuir.

– M. et Mme Guy Saurel,
Mme Renée Pétrèlis,
M. et Mme Jean-Jacques Pétrèlis,
Le docteur et Mme Michel Rashedi,
font part du décès de leur père

Jean PÉTRÈLIS,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Saint-Pierre-d'Irube (Pyrénées-Atlantiques) et l'incinération a eu lieu dans l'intimité au crématorium de Mérignac (Gironde), le 6 juillet 1990.

– Mme Etienne Plancher,
M. et Mme Saïd Ayas,
M. et Mme Pierre Plancher,
M. et Mme Bernard Chabanel,
M. et Mme Charles Plancher,
Ses petits-enfants,
Toutes les familles parentes,
Alliées et amies,
Le personnel des établissements Plancher,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne PLANCHER,
président-directeur général
des établissements Plancher SA,

survenu à Bonneville, le vendredi 6 juillet 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Sainte-Catherine de Bonneville (Haute-Savoie), le samedi 7 juillet, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu à l'issue de l'office, au cimetière de Bonneville, dans le caveau de famille.

76, avenue de Genève.
74130 Bonneville.

Anniversaires

– Il y a trois ans, le dimanche 12 juillet 1987,

Jean ARCHAMBAUD,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– **Christian Lucas HETRICK**

nous quittait le 9 juillet 1980.

Donnez-lui une pensée pour l'accompagner dans son éternité.

« Il avait dû se croire bien peu aimé pour ne pas sentir que le pire des maux serait de l'avoir perdu. »
Yourcenar.

– Il y a cinq ans

Frédéric JEARSAIN

nous quittait.

« Béni soit celui qui a préservé du désespoir un cœur d'enfant. »
Bernanos.

– En ce huitième anniversaire de la mort de

Edouard LABIN,

5 juillet 1982,

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,

décédé le 4 juillet 1956,

Emile LABIN,

décédé le 2 mars 1974,

et celle de leurs parents,

Saniel et Charlotte LABIN,

disparus le 13 septembre 1953, et le 18 novembre 1957.

– Il y a douze ans mourait

Jean TEYSSANDIER
ancien élève
de l'Ecole supérieure des PTT.

Parce qu'il était lui,
Parce qu'ils étaient eux,
Parce qu'il croyait en Dieu.
Parce qu'ils croyaient en eux.
Il est mort comme un ange
[et il vit près de Dieu.

Services religieux

– M. Sam Bensimhon,
ses enfants Belda et Ezer,
Les familles Bensimhon, Berdugo, Hamou,
remercient ceux qui ont témoigné par leur profonde sympathie, l'affection et l'estime qu'ils portaient à

Isi BENSIMHON.

La cérémonie du mois aura lieu le lundi 9 juillet 1990, à 20 heures, au 146, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

Messes anniversaires

– *In memoriam.*

Mme Layla CHADAREVIAN,

décédée le 8 juillet 1989.

Une messe sera célébrée en son intention, le dimanche 8 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-et-Saint-André, 1, rue de Gex, Ferney-Voltaire (Ain, France).

Communications diverses

– Une cérémonie commémorative de la rafle du Vélodrome d'hiver aura lieu le lundi 16 juillet, boulevard de Grenelle (angle rue Nélaton), à l'appel du CRIF, des organisations de la déportation juive et des fils et filles des déportés juifs de France.

هكذا من الاصل

CHRONOLOGIE

Juin 1990 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – ÉTATS-UNIS-URSS : MM. Bush et Gorbatchev signent, à Washington, un traité de désarmement chimique et une déclaration sur le futur traité de réduction des armements stratégiques. Un accord de commerce est aussi conclu, malgré l'absence apparente de concessions de M. Gorbatchev au sujet de la Lituanie. Le futur statut militaire de l'Allemagne unie reste un « sujet de désaccord ». Le 2, M. Bush et M. Gorbatchev poursuivent leurs entretiens à Camp David. Le 3, M. Gorbatchev gagne Minneapolis, puis la Californie. A San-Francisco, le 4, il rencontre le président Roh Tae-woo pour le premier sommet soviéto-sud-coréen (du 1er au 8 et 30).

3. – CHINE : Pour le premier anniversaire du massacre de la place Tiananmen, des étudiants manifestent sur le campus de l'université de Pékin en dépit d'un imposant dispositif policier. Le 7, au lendemain de la libération de 97 prisonniers politiques, M. Li Peng, premier ministre, annonce une « politique plus clémente » à l'égard des manifestants de 1989 encore détenus. Le 25, M. Fang Lizhi et son épouse, réfugiés à l'ambassade des Etats-Unis à Pékin depuis le 7 juin 1989, sont autorisés à partir pour l'étranger ; le couple dissident se rend en Grande-Bretagne (du 2 au 8, 15, 21, 22, 26, 27 et 28).

4. – URSS : En Kirghizie, des affrontements interethniques opposant Kirghizes et Ouzbeks font 186 morts, selon un bilan officiel publié le 19 (du 6 au 12, 14 et 21).

6. – RDA : Susanne Albrecht puis sept autres terroristes ouest-allemands membres de la Fraction armée rouge sont arrêtés. Soupçonnés d'avoir participé à des dizaines d'attentats en RFA, ils avaient trouvé refuge en RDA (9, du 15 au 18, 20, 23 et 29).

7. – AFRIQUE DU SUD : L'état d'urgence, instauré le 12 juin 1986, est levé, sauf dans la province du Natal, où se poursuivent des affrontements entre factions rivales dans les cités noires. Le 19, la loi abolissant, à partir du 15 octobre, la ségrégation raciale dans les lieux publics est votée par les députés (3-4, 7, 8, 9, 20 et 21).

– CEE : Un compromis conclu à Bruxelles entre les ministres de l'agriculture des Douze met fin à une polémique sur la qualité de la viande bovine exportée par la Grande-Bretagne, où sévit la maladie dite des « vaches folles ». La France, la RFA et l'Italie lèvent l'embargo qu'elles avaient décrété (1er, 2, 3-4, 6, 8, 9 et 14).

– EST-OUEST : Les dix-sept pays (ceux de l'OTAN moins l'Islande, plus l'Australie et le Japon) membres du COCOM décident de réduire pour l'Europe de l'Est les restrictions qu'ils imposent depuis 1949 aux ventes de technologie aux pays communistes (7, 8 et 10-11).

– PACTE DE VARSOVIE : Les dirigeants des sept pays membres de l'ex-bloc communiste, réunis à Moscou, décident de « reconsidérer » d'ici à novembre « le caractère et les fonctions » de leur alliance afin de lui donner un rôle plus politique que militaire. La Hongrie annonce sa volonté de quitter le pacte avant la fin de 1991 (8, 9, 10-11, 16, 17-18, 22 et 28).

8. – INDE-NÉPAL : New-Delhi acceptant de mettre fin au blocus économique imposé au Népal depuis le 23 mars 1989, les relations commerciales sont rétablies (31/III, 10-11 et 13/VI).

– ITALIE : Début de la quatorzième Coupe du monde de football, qui oppose vingt-quatre équipes. Le 26, après quarante-quatre matchs répartis dans douze villes de la Péninsule, les qualifiés pour les quarts de finale sont six (sur quatorze) équipes européennes (Angleterre, Italie, RFA, République d'Irlande, Tchécoslovaquie, Yougoslavie), ainsi que l'Argentine et le Cameroun, première équipe africaine à atteindre ce stade de la compétition (3-4 et du 7 au 28).

8-9. – TCHÉCOSLOVAQUIE : 96 % des électeurs inscrits participent aux premières élections législatives libres depuis 1946. Le Forum civique du président Vaclav Havel et son homologue slovaque Public contre la violence remportent la majorité absolue au Parlement fédéral bicaméral, avec 87 sièges sur 150 à la Chambre du peuple et 82 sièges sur 150 à la Chambre des nations. Le Parti communiste, qui obtient 24 sièges dans les deux Chambres, devance l'Union chrétienne-démocrate, qui n'a que 20 sièges dans les deux Chambres. Le 27, M. Alexandre Dubcek est réélu président du Parlement tandis que le nouveau gouvernement prête serment : M. Marian Calfa reste premier ministre (du 5 au 9, du 12 au 18, 22, 29 et 30).

10. – BULGARIE : Premier tour des premières élections législatives libres depuis 1944. A l'issue du second tour, le 17, le Parti socialiste (ex-communiste) obtient la majorité absolue, avec 211 sièges sur 400. Mais l'opposition réussit une percée spectaculaire en remportant 184 sièges, dont 144 pour l'Union des forces démocratiques (7, du 9 au 21, 27 et 28).

10. – KOWEIT : L'abstention atteint 38 % lors de l'élection du Conseil national transitoire, organe consultatif créé par la famille régnante. L'opposition avait appelé à boycotter ce scrutin pour exiger le retour à la démocratie parlementaire, suspendue depuis juillet 1986 (16, 20 et 23).

– PÉROU : Au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Alberto Fujimori, candidat du mouvement indépendant Changement 90, l'emporte, avec 62,5 % des suffrages, sur M. Mario Vargas Llosa (droite libérale), qui n'obtient que 37,5 % des voix. M. Fujimori succédera au président Alan Garcia (social-démocrate) le 28 juillet (6, 8, 10-11 et 12/VI, 5/VII).

11. – ISRAËL : Le gouvernement formé après trois mois de crise par M. Itzhak Shamir (Likoud) obtient l'investiture de la Knesset par 62 voix contre 57 et une abstention. Composé de membres du Likoud (droite), de l'extrême droite ultranationaliste et de partis religieux orthodoxes, il est accusé dans le monde arabe de « préparer la guerre » (du 9 au 16, 21 et 30).

– SRI-LANKA : Les hostilités reprennent dans l'est et le nord de l'île entre l'armée et les Tigres tamouls après près d'un an de cessez-le-feu. De violents combats font plus de mille morts avant la fin du mois (14, 19, 20, 21, 23 et 29).

11-15. – FRANCE-OCÉAN INDIEN : M. François Mitterrand, en visite officielle aux Seychelles, à l'île Maurice, aux Comores et à Madagascar, souligne les liens entre démocratie et développement (7, 9 du 12 au 18 et 20).

12. – ALGÉRIE : Le Front islamique du salut (FIS) remporte les élections locales, le premier scrutin libre de l'Algérie indépendante. Aux municipales, selon les résultats officiels, il obtient, avec 54,25 % des suffrages (28,13 % pour le FLN, le parti au pouvoir), le contrôle de 55,42 % des communes (31,64 % pour le FLN), dont la plupart des grandes villes. L'abstention, prônée par les partisans de M. Aït-Ahmed et de M. Ben Bella, s'élève à 40,24 % des inscrits. M. Abassi Madani, président du FIS, réclame des législatives anticipées tout en tentant de rassurer ceux qu'inquiète la victoire des islamistes (7, du 13 au 20 et du 22 au 27).

– URSS : Les députés de la Fédération de Russie proclament, par 907 voix contre 13, la « souveraineté d'Etat » de leur République, tandis que les présidents des quinze Républiques, réunis à Moscou au sein du Conseil de la Fédération, acceptent la proposition de M. Gorbatchev d'ouvrir des négociations sur « un nouveau traité d'union » qui lierait des Républiques socialistes devenues « souveraines ». Ce même jour, MM. Gorbatchev et Eltsine se rencontrent pour envisager une entente politique (3-4, 6, du 10 au 15 et 17-18).

13. – ROUMANIE : Des émeutes éclatent à Bucarest après l'évacuation par la police de la place de l'Université, occupée depuis le 22 avril par des manifestants. Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre font au moins six morts. Les 14 et 15, des milliers de mineurs, appelés à Bucarest pour « rétablir l'ordre », font régner la terreur dans les rues et saccagent les locaux de partis politiques, de journaux et d'universités. Les gouvernements occidentaux condamnent la violence de cette répression. Le 28, M. Petre Roman prône l'économie de marché en présentant son nouveau gouvernement, surtout composé de techniciens (du 10 au 27 et 30/VI, 1er-2 et 3/VII).

– URSS : Le Soviet suprême vote une résolution priant le premier ministre, M. Ryjkov, de remanier son plan de réformes économiques avant le 1er septembre (6, 7, 15, 16 et 17-18).

14. – NIGER : Le Monde révèle que des centaines de Touaregs ont été tués par l'armée après l'attaque, dans la nuit du 6 au 7 mai, de la sous-préfecture de Tchin-Tabaraden (15, 16 et 21).

14-15. – CEE : Les ministres de l'intérieur ou de la justice des Douze, réunis à Dublin, adoptent une convention qui rend plus strictes les critères d'attribution du droit d'asile (16 et 17-18).

19. – CEE : La Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA signent à Schengen (Luxembourg) une convention sur la libre circulation des personnes, qui ouvre la voie à l'Europe sans frontières (27/IV, 2 et 20/VI).

19-21. – FRANCE - AFRIQUE : Lors du seizième sommet franco-africain, réuni à La Baule, M. Mitterrand annonce de nouvelles remises de dettes, mais lie l'octroi de nouvelles aides aux efforts de démocratisation (6 et du 17 au 23).

20. – ÉTATS-UNIS-OLP : Le président Bush décide de « suspendre » le dialogue américano-palestinien engagé en décembre 1988, après le refus de l'OLP de condamner la tentative d'attentat palestinien du 30 mai sur une plage israélienne (du 1er au 4, 6, du 9 au 14, 22 et 23).

20-23. – URSS : Lors du congrès de reconstitution du PC de la Fédération de Russie, les conservateurs critiquent très violemment la politique menée par M. Gorbatchev ; le 23, ils réussissent à faire élire l'un des leurs, M. Ivan Polozkov, à la tête de ce PC qui avait disparu en 1925. Le 29, les conservateurs remportent une nouvelle victoire en obtenant que le comité central maintienne au 2 juillet la date d'ouverture du congrès du PC de l'URSS alors que gorbatchéviens et réformateurs radicaux avaient tenté de la faire reporter pour mieux s'organiser face à l'offensive conservatrice (à partir du 19).

21. – ALLEMAGNE : Les Parlements de Bonn et de Berlin-Est ratifient le traité d'Etat instituant, le 1er juillet, l'union économique, monétaire et sociale. Ils approuvent aussi, à une encore plus large majorité, une déclaration sur l'intangibilité de la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale de la Pologne (du 10 au 16 et à partir du 19).

– IRAN : Un violent séisme ravage une partie des provinces de Gilan et de Zandjan, au nord-ouest de Téhéran. D'une magnitude de 7,4, il fait environ 35 000 morts et 500 000 sans-abri. Malgré l'opposition des « durs » du régime, l'aide internationale est acceptée, y compris celle des Etats-Unis (du 22 au 30/VI et 6/VII).

– HONGRIE : La Bourse de Budapest, fermée en 1948, est réouverte pour réaliser un vaste programme de privatisations. C'est le premier marché de valeurs mobilières inauguré en Europe de l'Est (du 22 au 25).

22. – ALLEMAGNE : Lors de la deuxième réunion ministérielle de la conférence « 2+4 », les participants se montrent résolus à s'entendre sur le futur statut international de l'Allemagne. Ils décident d'accélérer les négociations afin qu'elles soient achevées en novembre, date fixée pour le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Paris (du 6 au 16, 20, 23, 24-25 et 26).

– ÉTATS-UNIS-SUISSE : Le groupe américain Philip Morris annonce la prise de contrôle du chocolatier suisse Jacobs Suchard après un accord entre les dirigeants des deux firmes (23 et 24-25).

23. – CANADA : L'accord constitutionnel conclu en 1987 et reconnaissant au Québec, à majorité francophone, le statut de « société distincte » devient caduc, deux des neuf provinces anglophones ayant refusé de le ratifier dans les délais prévus, malgré les pressions des autorités fédérales inquiètes pour l'unité du pays (du 2 au 7, 10-11, 12, 14 et du 23 au 28).

24. – ÉTATS-UNIS : A San-Francisco, où s'est tenue, du 20 au 24, la sixième conférence internationale sur le sida, les dizaines de milliers d'homosexuels qui défilent pour leur parade annuelle protestent contre la loi qui interdit aux séropositifs l'entrée libre aux Etats-Unis (du 19 au 26).

– ISRAËL : Le nouveau gouvernement de droite annonce que les immigrants soviétiques (près de cinquante mille en moins de six mois) sont installés à l'intérieur des frontières de 1967 et non dans les territoires occupés (5, 21 et 26).

– LIBÉRIA : Les forces rebelles du Front national patriotique du Libéria de M. Charles Taylor s'emparent du campus de l'université de Fendell, à 20 kilomètres au nord de Monrovia, la capitale. Des pourparlers de paix, engagés, après la médiation des chefs religieux, les 15 et 16, à l'ambassade des Etats-Unis à Freetown (Sierra-Leone), n'ont pas abouti en raison du refus du président Samuel Doe de quitter le pouvoir (du 1er au 12, 19, 20, et du 23 au 29).

25-26. – CEE : Le conseil européen, réuni à Dublin, fixe aux 13 et 14 décembre l'ouverture des deux conférences intergouvernementales sur l'union économique et monétaire et sur l'union politique. MM. Kohl et Mitterrand, qui avaient lancé, le 22, un appel à aider économiquement l'URSS, obtiennent de leurs partenaires un accord de principe, les modalités de cette aide devant être fixées lors d'un conseil européen extraordinaire le 27 octobre à Rome (du 20 au 30).

25-27. – ZAMBIE : Des émeutes font vingt-six morts à Lusaka après l'annonce du doublement du prix de la farine de maïs. Le 29, le président Kenneth Kaunda annonce pour le 17 octobre un référendum sur le multipartisme. Le 30, l'annonce d'un coup d'Etat est saluée dans la liesse avant un démenti officiel (du 27/VI au 3 et 7/ VII).

26. – ÉTATS-UNIS : M. George Bush, revenant sur ses engagements électoraux, reconnaît que le déficit du budget ne pourra être réduit sans une augmentation des impôts (28).

27. – ÉTATS-UNIS : Le président Bush annonce une « initiative pour les Amériques », proposant un allégement de la dette pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et envisageant une zone de libre-échange couvrant tout le continent américain (26 et 29).

29. – GRANDE-BRETAGNE : Les ministres de l'environnement de soixante-dix pays, réunis à Londres, s'engagent à éliminer avant l'an 2000 la production et la consommation des produits les plus dangereux pour la couche d'ozone (22/VI et 1er-2/VII).

– ITALIE : Dans la bataille pour le contrôle de Mondadori, M. Silvio Berlusconi perd la présidence du premier groupe de presse et d'édition italien, qu'il détenait depuis cinq mois, après un arbitrage favorable à M. Carlo De Benedetti (23/VI et 1er-2/VII).

– URSS : Le Parlement lituanien accepte, par 69 voix contre 35, de suspendre la déclaration d'indépendance du 11 mars pour une durée de cent jours à partir du début des négociations avec Moscou. Après ce vote, les sanctions économiques imposées par Moscou à la Lituanie depuis le 18 avril sont levées (du 13 au 21, 27, 28 et 30/VI, 1er, 2 et 3/VII).

CULTURE

1er. – Quatre-vingts tableaux du Titien sont exposés au Palazzo ducale à Venise (13).

3. – Mort de Rex Harrison, acteur britannique (5).

9. – A la Comédie-Française, Dario Fo met en scène deux farces de Molière, *le Médecin malgré lui* et *le Médecin volant* (7 et 20).

14. – L'Académie française décerne le prix Paul-Morand à Jean-François Deniau et son Grand Prix du roman à Paule Constant pour *White Spirit* (Gallimard) (16).

19. – Le Conseil supérieur de la langue française remet à M. Michel Rocard, qui les accepte, des propositions de rectification assez légère de l'orthographe (20, 21 et 28).

21. – José Cabanis est élu à l'Académie française au fauteuil de Thierry Maulnier (10-11 et 23).

– Le Centre Georges-Pompidou présente une rétrospective Andy Warhol après New-York, Chicago, Londres et Milan (21 et 22).

– L'inauguration du nouveau Musée d'art moderne de Nice est boycottée par de nombreux artistes et critiques d'art après les propos antisémites tenus en avril par M. Jacques Médecin, maire de Nice (12, 20, 22 et 29).

22. – Bernard Pivot renonce à « Apostrophes », célèbre émission littéraire hebdomadaire qu'il animait depuis 1975 sur Antenne 2 (3-4, 6, 22 et 27).

22-25. – Les Rolling Stones rassemblent cent soixante-dix mille spectateurs pour leurs trois concerts au Parc des Princes à Paris (17-18 et 23).

28. – Le Musée d'art contemporain de Bordeaux est inauguré dans l'ancien Entrepôt Lainé (4/VII).

FRANCE

3. – M. François Mitterrand affirme, à Solutré, qu'il ne s'est « pas trompé » en appelant M. Rocard et qu'il « le garde » comme premier ministre (5 et 7).

6. – M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC), commence par la France une tournée européenne qui le mène ensuite dans cinq autres pays. Il se rend aussi au Canada, puis aux Etats-Unis, du 20 au 30, où il est accueilli en héros. Partout, il plaide pour le maintien des sanctions contre l'Afrique du Sud (du 5 au 9, 12, 16, 17-18 et du 22 au 29).

7. – Les déclarations au *Monde* de Mme Michèle Barzach, ancien ministre (RPR) de la santé, se prononçant pour la réouverture des maisons closes, suscitent des réactions divergentes jusqu'au sein du gouvernement (du 8 au 13 et 21).

9. – La Yougoslave Monica Seles devient, à seize ans, le plus jeune vainqueur des Internationaux de tennis de Roland-Garros en battant en finale l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf. Le 10, l'Equatorien Andres Gomez, âgé de trente ans, remporte son premier tournoi du grand chelem en s'imposant face à l'Américain André Agassi (du 27/V au 12/VI).

12. – M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, est « mis en congé » du RPR, après avoir appelé à voter pour le candidat socialiste, afin de faire barrage au candidat du Front national, au second tour d'une cantonale partielle à Villeurbanne (1er, 7 et du 10 au 20).

15. – M. Brice Lalonde présente un plan national pour l'environnement, qui définit une politique pour les dix prochaines années (16 et 17-18).

– Rolf Dobbertin, chercheur au CNRS arrêté en 1979 pour espionnage au profit de la RDA et libre depuis 1983, est condamné à douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises spéciale de Paris (du 15 au 18).

– M. Pierre Bérégovoy s'oppose à la prise de contrôle de Pathé-Cinéma par l'homme d'affaires italien M. Gian-Carlo Parretti (1er, 9, du 15 au 18 et 22).

– M. Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy, est inculpé de délit d'initié dans l'affaire de la Société générale. Quatre autres personnes sont inculpées, le 15, le 19 et le 21 (1er, 16, 17-18, 21, 23, 27 et 29).

17. – M. Rocard conclut les Rencontres socialistes consacrées aux inégalités sociales en énonçant vingt critères qui permettront de juger son action sociale au terme de la législature en 1993 (8, 12, 14, 16, 19 et 20).

18. – Cent mille personnes assistent, à Paris, à un spectacle son et lumière sur la Seine commémorant l'Appel du 18 juin 1940, alors que des hommages quasi unanimes sont rendus au général de Gaulle pour le centenaire de sa naissance (13, 15 et du 17 au 25).

19. – *Le Monde* publie un long entretien avec M. Mitterrand (20).

20. – En mai, le déficit du commerce extérieur a atteint 5,7 milliards de francs, le nombre des chômeurs a diminué de 0,04 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (15, 21 et 28).

21. – Les magistrats sont nombreux à participer à une journée nationale d'action, à l'appel de leurs trois syndicats, pour réclamer une augmentation du budget de la justice et une réforme de leur statut qui garantisse davantage leur indépendance (12, 13, 16 et du 19 au 25).

24. – Plus d'un million de personnes assistent à une moisson de blé organisée sur les Champs-Elysées à Paris par le Centre national des jeunes agriculteurs (du 23 au 26).

25. – Un accord est signé entre le gouvernement et les partenaires sociaux sur le financement jusqu'à la fin de 1993 de la retraite à soixante ans (22, 23, 26 et 27).

26. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi reportant les élections cantonales de mars 1991 et les regroupant avec les élections régionales de mars 1992. M. Rocard a maintenu ce projet malgré l'avis défavorable du Conseil d'Etat (19, 27 et 28).

– Le gouvernement et les partenaires sociaux, sauf la CGT, s'entendent sur une relance des négociations sur les bas et moyens salaires. Le 27, M. Rocard annonce un « coup de pouce limité » du SMIC, qui est relevé de 2,5 % au 1er juillet (3-4, 9, 10-11, 12, 21 et du 27 au 30).

– L'opposition décide de créer une confédération RPR-UDF, baptisée « Union pour la France », et s'engage à présenter un seul candidat à l'élection présidentielle de 1995, désigné grâce à des « primaires » (9, 12, 15, 21, 26 et du 28/VI au 2/VII).

28. – M. Rocard dresse, sur TF1, un bilan positif de son action depuis deux ans à Matignon. Il déclare qu'« on s'enrichit à travailler quotidiennement avec M. Mitterrand » et affirme qu'il « en redemande » (23 et 30/VI, 4/VII).

29. – La cour d'assises de Paris condamne l'ex-CRS Gilles Burgos à cinq ans de prison dont deux avec sursis. Le 5 juillet 1986, il avait tué Loïc Lefèvre, un jeune homme qui tentait d'échapper à un contrôle policier dans le quartier de la rue de Mogador à Paris (26 et du 28/VI au 2/VII).

– L'INSEE annonce que, selon les premiers résultats du recensement 1990, la France comptait en mars 58,4 millions d'habitants, soit 2,2 millions de plus qu'en 1982 (26/V et 30/VI).

De l'Assemblée au Sénat

1er. – Une réforme de la taxe d'habitation, prévoyant d'asseoir, à partir de 1992, la part départementale de cette taxe sur les revenus et non plus sur la valeur locative du logement est imposée au gouvernement par des députés PS, qui obtiennent l'abstention des communistes. La loi est définitivement votée le 20 (31/V, 1er, 2, 21 et 29/VI, 1er-2 et 4/VII).

2. – Les députés votent en première lecture le projet de loi sur le travail précaire par 290 voix (272 PS, 3 UDC, 15 non-inscrits) contre 29 (26 PC, 2 UDC, 1 non-inscrit) ; l'UDF et l'UDC s'abstiennent ; le RPR ne prend pas part au vote. Le texte est définitivement adopté le 29 (2, 3-4, 5, 7, 23 et 29).

6. – Le rapport de M. François Hollande, député PS, sur la fiscalité du patrimoine est rendu public. Sa proposition d'augmenter la taxation des plus-values mobilières inquiète les milieux boursiers. A l'Assemblée nationale, M. Rocard s'emploie à les rassurer en soulignant les contraintes européennes de la politique fiscale (5, 7, 8, 21 et 22).

8. – Les députés unanimes votent en première lecture le projet de loi contre le blanchiment de l'argent de la drogue, qui est définitivement adopté le 29 (2, 9 et 23).

21. – La réforme des professions juridiques et judiciaires est le premier projet de loi rejeté (par 288 voix contre 285) à l'Assemblée nationale depuis le début de la législature (15, 16, 22 et 28).

– Une proposition de loi présentée par la majorité sénatoriale et visant à réformer le droit de la nationalité est votée en première lecture au Sénat, contre l'avis du gouvernement (22).

25. – Adoption définitive de la loi sur le crédit-formation (14 et 27).

27. – Les députés approuvent définitivement la réforme des Postes et des Télécommunications. Le PC vote contre, le RPR, l'UDF et l'UDC s'abstiennent. Le 29, seule la CGT refuse de signer l'accord sur le projet social de la réforme (du 6 au 9, 15, 21, 28 et 29/VI, 1er-2/VII).

– Le projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme est voté à l'Assemblée nationale, en première lecture, par 312 voix contre 148 et 109 abstentions (7, 8, 9, 21 et du 24 au 29).

28. – Le Sénat bloque le projet d'extension du droit de saisine du Conseil constitutionnel en refusant de voter ce texte dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, comme il est nécessaire pour une réforme constitutionnelle (9, 14, 15, 16, 21, 23 et 30).

– Adoption définitive de la réforme du statut de Renault (1er, 17-18, 27 et 30).

29. – Les députés socialistes déposent une proposition de loi visant à nationaliser Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires. Depuis le 14, la CGE, privatisée en 1987, possède 52 % du capital de Framatome, après le rachat des 12 % détenus par Dumez (8, 13, 16, 17-18, 19, 27 et 28/VI, 1er-2/VII).

– Adoption définitive de la loi protégeant les personnes malades ou handicapées contre des discriminations (21/VI et 1er-2/VII).

30. – La session parlementaire de printemps s'achève après l'adoption définitive, par les députés, de la proposition de loi antiraciste d'origine communiste. Au Sénat, le vote de questions préalables avait empêché tout débat sur ce texte (6, 9, 13 et du 30/VI au 3/VII).

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Déjà propriétaire de 45 % des actions

Renault veut prendre le contrôle total des camions américains Mack

Le redressement de Mack est trop lent, juge son actionnaire Renault Véhicules industriels (RVI). Le fabricant américain de camions perdra encore 130 millions de dollars cette année après 185 millions en 1989 (1 milliard de francs). Actionnaire de référence actuellement avec 45 % des parts, RVI devait choisir entre un retrait ou un engagement total qui lui donnerait les pleins pouvoirs. La seconde solution a été retenue.

Le nouvel allié suédois Volvo a été *« informé »* et le groupe français va donc lancer une offre publique d'achat sur les actions Mack qui lui manquent à 6 dollars pièce. RVI, pour soutenir sa filiale, avait déjà souscrit en début d'année à des obligations convertibles pour 50 millions de dollars ce qui lui donnait 61 % des parts potentielles. Passer à 100 % du capital devrait nécessiter un nouveau débours de 100 millions de dollars (550 millions de francs). Renault précise que *« la validité de son offre est conditionnée par l'obtention d'au minimum 90 % des titres »*. Au-delà, RVI pourra en effet forcer les propriétaires des 10 % restants à les lui vendre et obtenir ainsi *« les mains totalement libres, sans minoritaires, sans aucun risque de plainte »*, explique M. Jean-Pierre Capron, le PDG.

C'est qu'il va falloir faire le ménage plus à fond. En 1989, la dégradation des ventes de camions aux Etats-Unis avait très vite plongé l'entreprise dans le rouge. L'été dernier l'état-major de Mack avait été remercié. Le PDG de RVI, M. Capron, avait ensuite menacé à plusieurs reprises sa filiale : *« Je n'apporterai mon soutien que s'il est mérité. »* Mack a supprimé 1 200 emplois sur 9 000, coupé dans ses dépenses, renégocié avec ses fournisseurs. Mais les comptes restent trop négatifs, l'espoir de voir l'entreprise retrouver un équilibre d'exploitation fin 1990 s'envole.

Entre-temps, il est vrai, le marché nord-américain du poids lourd a continué sa glissade. Reflet de la – relativement – médiocre conjoncture outre-Atlantique, il est passé de 152 000 en 1988, à 143 000 en 1989 et à 120 000 attendus cette année (pour les gros camions dits de classe 8). Mangés par une guerre de rabais entre les constructeurs, les prix sont au plus bas : *« ils sont, en francs courants, les mêmes qu'il y a cinq ans »*, traduisant une baisse effective de plus d'un quart, selon M. Capron.

Des usines peu productives

Navistar, le numéro un avec 23 % du marché, est « dans le rouge » ; Paccar le numéro 2 avec presque la même part du marché, a vu ses résultats reculer de 75 %. Les autres étant intégrés dans un groupe ne publient pas leurs comptes (Freightliner, 16 % du marché, appartient à Daimler ; Ford 12 %, appartient à Ford ; White, 12 %, appartient à Volvo). Mais ils sont, à coup sûr, mauvais. Mack (12 % du marché également), n'est donc pas seul dans son cas.

La crise atteint les rives européennes où l'on s'attend à un recul de 5 % à 10 % des ventes cette année. Le constructeur néerlandais Daf a annoncé des pertes pour le premier semestre.

Renault pouvait-il se retirer des camions Mack, comme il l'a fait des voitures American Motors ? L'hypothèse a été rejetée : *« RVI a 12 % du marché européen, Mack a 12 % du marché américain. C'est bon d'avoir deux jambes. Cette filiale représente un investissement stratégique et de long terme »*, explique-t-on au sein du groupe français. L'accord avec Volvo, conclu dans les automobiles et les camions (domaine où chacun prendra 45 % du capital du partenaire) n'a pas fait varier la stratégie – ce qui peut, d'ailleurs, étonner.

Restait alors à en prendre la barre complètement. Car si Mack subit comme les autres les rigueurs du climat, RVI est convaincu, après y avoir regardé de plus près depuis un an, que sa filiale souffre de surcroît d'une très mauvaise organisation industrielle. A l'image de l'industrie automobile des Etats-Unis, les usines, dont les machines ont pourtant été modernisées, restent peu productives. Accords trop favorables aux syndicats, *« laxisme »* du management, embonpoint général et rêves de la « gloire passée », sont causes de pertes multiples d'efficacité.

Il faudra donc y envoyer une dizaine de Français pour... leur apprendre à travailler. Il faudra aussi couper encore dans les 7 800 emplois. Environ 500 salariés sont partis depuis deux semaines, il restera 1 000 emplois de trop qui seront supprimés au fur et à mesure des changements dans l'organisation du travail. Renault espère maintenant un retour des bénéfices chez Mack pour 1992.

ÉRIC LE BOUCHER

Pour affronter une concurrence accrue

Casino baisse ses prix et se réorganise

Baisse des effectifs mais aussi baisse des prix pour contrer la baisse relative (un point en dix ans) des résultats d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires. M. Antoine Guichard, associé gérant de Casino, a annoncé vendredi 6 juillet une nouvelle politique commerciale et une réorganisation du secteur distribution du groupe (78 % du chiffre d'affaires et 65 % de son bénéfice net).

Casino souffre, a reconnu M. Guichard, d'une *« mauvaise image de prix »*, due à un *« positionnement dans la qualité »*, mais aussi à un certain *« dérapage »* dans les supermarchés et les succursales : sur ce terrain, « le » Casino a été rattrapé par ses concurrents, notamment les indépendants, qui bénéficient de meilleures conditions de crédit-fournisseur et n'ont pas les mêmes contraintes et les mêmes dépenses sociales, selon M. Guichard. Demain, il devra affronter le développement des grandes surfaces spécialisées et mettre en place une gestion plus sophistiquée.

Casino va donc baisser ses prix et le faire savoir par une *« campagne de communication »* de 110 millions de francs, accroître ses investissements pour rénover et remodeler ses magasins tout en ouvrant de nouvelles surfaces : 1,1 milliard de francs cette année, 4,5 milliards d'ici à la fin de 1992. Il va se réorganiser en mettant en place dès le 16 juillet prochain des divisions séparées et autonomes pour les hypermarchés d'un côté, les supermarchés et les succursales de l'autre, et une division marketing plus préoccupée des relations avec les consommateurs, des prix, des conditions d'achat et d'approvisionnement.

Pour améliorer sa rentabilité, le groupe va, comme M. Guichard l'avait annoncé jeudi aux syndicats, ramener de 6 440 à 5 000 les effectifs en amont des magasins : une opération sans difficultés s'il n'y avait la suppression du siège de la Ruche à Agen (450 personnes, plus 50 à Villeneuve). M. Guichard a affirmé sa volonté de *« ne recourir aux licenciements qu'en dernier ressort »* et de *« minimiser au maximum les drames sociaux »*, en négociant avec les syndicats et en aidant la ville d'Agen, qui va perdre 10 % de ses emplois, à développer sa zone industrielle, peut-être en y transférant une direction régionale.

Parallèlement, Casino a commencé à renégocier les prix d'achat avec ses fournisseurs et à augmenter la part d'articles qu'il produit lui-même (sur lesquels sa marge est supérieure à 10 %) ou avec ses associés (l'anglais Argyll et le néerlandais Ahold). Par ce moyen, il compte améliorer de 230 millions de francs dès cette année son résultat d'exploitation. Celui-ci devrait atteindre 560 millions en 1990, mais 1 140 millions en 1991 et 1 435 millions en 1992.

GUY HERZLICH.

Après l'accord entre le conseil général et Lexmar

M. Fauroux réaffirme l'hostilité du gouvernement à la réouverture des chantiers navals de La Ciotat

Après l'accord donné par le conseil général des Bouches-du-Rhône à la société Lexmar pour occuper le site des ex-chantiers navals de La Ciotat (*le Monde* du 7 juillet), M. Roger Fauroux a écrit au maire de la ville pour réaffirmer l'hostilité du gouvernement au redémarrage de la construction de grands navires. *« La rentabilité économique du projet et sa viabilité reposent sur une organisation idéale et des hypothèses purement théoriques »*, précise le ministre de l'industrie, qui ajoute : *« On ne peut construire l'avenir du bassin d'emploi de la Ciotat sur un tel pari. Il ne faut pas risquer de renouveler le drame social de la Normed. Le gouvernement n'est pas disposé à accorder son concours ni à donner son assentiment, sous quelque forme que ce soit, à la construction de navires sur ce site. »*

M. Jean-Pierre Lafond, maire UDF de La Ciotat, a, de son côté, publié un communiqué dans lequel il affirme : *« Il n'y aura pas de chantier naval à la Ciotat. L'outillage ne sera pas vendu, ni à Lexmar ni au conseil général. Ledit « protocole d'accord » signé entre Lexmar et le conseil général est tout au plus un projet d'intention, sans consistance juridique et sans garanties financières. »*

A la Hague

La Cogema retraitera 2 000 tonnes de déchets nucléaires allemands

La société Cogema a annoncé, vendredi 6 juillet, la signature de plusieurs contrats avec la RFA afin de retraiter, à l'horizon de l'an 2000, au moins 2 000 tonnes de combustibles irradiés provenant des centrales nucléaires allemandes dans l'usine spécialisée de la Hague, près de Cherbourg.

Selon le président de la Cogema, M. Jean Syrota, ce contrat pourrait représenter quelque 10 milliards de francs de chiffre d'affaires pour la Compagnie générale des matières nucléaires, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et numéro un mondial du retraitement des combustibles, qui contrôle toute la filière du combustible nucléaire, depuis les mines d'uranium jusqu'au retraitement des déchets.

Il assure en tout cas au site actuel de la Hague et aux nouvelles installations, connues sous le nom d'unité UP3, du travail pour la période 2000-2005. Les compagnies d'électricité allemandes se tournent vers la France après l'abandon de la construction d'un site de retraitement de déchets nucléaires en Allemagne, à Wackersdorf, sous la pression des Verts d'outre-Rhin.

SOCIAL

Rapprochement entre l'éducation nationale et les entreprise

Les recteurs et le patronat examinent ensemble les besoins en emplois

Un tel événement ne s'était jamais produit et ne pouvait s'imaginer il y a encore quelques années : pendant deux journées, les 4 et 5 juillet à Paris, les recteurs d'académie et les représentants de dix-sept fédérations patronales se sont réunis pour examiner ensemble les besoins en emplois de l'économie française.

Organisées conjointement par l'éducation nationale et le CNPF, ces rencontres d'information avaient pour objectif de permettre aux responsables de l'enseignement de prendre connaissance des besoins en personnel qualifié, donc en jeunes diplômés, exprimés par les représentants des entreprises de différents secteurs industriels.

Pour donner toute sa signification à une opération aussi nouvelle, les séances ont été clôturées par M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, et par M. François Perigot, président du CNPF, qui ont l'un et l'autre insisté sur la nécessité d'une meilleure adaptation entre le système scolaire et l'évolution de la structure des emplois dans les entreprises. Observant que les postes de travail de niveau CAP ne disparaissent pas, M. Chapuis a souligné, par rapport à l'objectif de 80 % de bacheliers à l'an 2000, qu'*« une telle constatation peut amener à réfléchir sur un discours un peu hâtif qui risquerait de décourager les jeunes qui n'ont ni l'envie ni le sentiment, à tort ou à raison, de pouvoir atteindre un jour le niveau du baccalauréat »*. En appui aux contrats d'études prévisionnelles de branches qui sont actuellement signés pour suivre la mutation des emplois, il a proposé que le dispositif soit complété par *« un volet formation initiale »* qui pourrait concerner les filières de formation à ouvrir, à adapter ou à fermer, ainsi que les flux de jeunes.

Quant à M. Perigot, rappelant les reproches que se font les uns et les autres, il a affirmé que *« la vraie adéquation résultera d'une vision plus homogène de ce qui constitue la vie active, la vie des entreprises »*. Au passage, il a voulu dire que son rôle ne se limitait pas à la défense des intérêts des entreprises ou au discours sur les charges, mais incluait *« aussi la formation »*.

Deux exemples

De part et d'autre, une telle attitude s'explique. Dans l'industrie, notamment, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ne fait que s'aggraver avec la poursuite de la reprise économique. Des métiers ont été délaissés, qui ne sont pas suffisamment pourvus, et les entreprises en souffrent, pour se moderniser comme pour rester compétitives. Des milliers d'emplois font défaut que le système éducatif devrait fournir, et chacun en prend conscience.

Deux exemples illustrent la situation. Victime, dit-elle, de sa discrétion, la Fédération de la fonderie a pris un ton larmoyant pour expliquer que ses professions *« n'attirent pas l'attention des enfants et des parents »*.

Une politique très offensive

Or 40 % des emplois qu'elle offre chaque année ne sont pas satisfaits et, dans les établissements scolaires, les classes de fonderie ne sont remplies qu'à la moitié de leurs capacités. Tout aussi pénalisée, et à partir du même constat, l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) a saisi le problème à bras le corps et développe une politique très offensive.

M. Dominique de Calan, responsable de son secteur formation, négocie actuellement avec le ministère de l'éducation nationale le « transfert » de 3 000 cadres techniques comme enseignants ou orienteurs qui continueront à travailler dans les entreprises.

La Fédération de la métallurgie milite pour la revalorisation de la formation technique, se prépare à former des ingénieurs par la voie de l'alternance ou de la formation continue, devrait signer un accord sur la formation des salariés de plus de quarante-cinq ans en septembre et organise *« une propagande vers le personnel féminin »*.

ALAIN LEBAUBE

A Lavelanet (Ariège)

Le conflit « prend une tournure dramatique », estime la direction des Tissus Roudière

Après les vifs incidents qui se sont produits le jeudi 5 juillet, le calme est revenu aux Tissus Roudière de Lavelanet (Ariège) mais la situation sociale reste tendue. Depuis plusieurs semaines, l'activité a été plus ou moins arrêtée à la suite de l'annonce du deuxième plan social en un an dans cette entreprise, qui est le premier employeur du département et considérée comme le premier fabricant européen de tissus. Peu de temps après le rachat par le groupe Chargeurs Textiles, 735 emplois sur 2 027 avaient déjà été supprimés.

La CGT, majoritaire, s'oppose au nouveau plan de restructuration qui entraînera la suppression de 458 emplois et les négociations sont actuellement bloquées. Dans un communiqué, la direction met en cause les représentants de la CGT qui *« ont pris le risque de laisser échapper une chance de terminer dans de bonnes conditions un conflit qui n'a que trop duré et qui prend une tournure dramatique »*.

TRANSPORTS

Les restructurations dans le transport aérien

La compagnie KLM contrôle-t-elle Air Littoral ?

La compagnie nationale néerlandaise KLM aurait pris le contrôle de la compagnie régionale française Air Littoral le 17 mai 1989. Sa direction refusait, le 6 juillet, toute information à ce sujet, *« tant qu'il n'y aura rien de concret »*. M. Robert Da Ros, PDG d'Air Littoral, démentait l'information : *« Nous ne pouvons dire que nous allons conclure avec KLM qui n'est qu'une des sociétés avec laquelle nous discutons, étant entendu que l'avenir ne peut être construit de façon complètement solitaire. »*

Cette discrète opération aurait pris la forme de l'achat de 49 % du capital d'Air Littoral par la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, qui effectuerait une opération de portage pour le compte de KLM, selon le quotidien néerlandais spécialisé *Transport Dagblad*. A la SDBO, on déclare que *« la société de banque occidentale n'a aucun engagement vis-à-vis de KLM »*. L'accord stipulerait que KLM choisira la société qui rachètera les 51 % restants. Le montant de la transaction s'élèverait à 47 millions de florins (135 millions de francs). La compagnie néerlandaise attendrait, pour rendre publique sa prise de participation, la fin des disputes communautaires autour des associations-rachats d'Air France-UTA ou de Sabena-KLM-British Airways, que certains commissaires considèrent comme des atteintes aux règles de la libre concurrence. La prise de contrôle de la petite compagnie néerlandaise Transavia par KLM est, elle aussi, critiquée par M. Leon Brittan, commissaire à la concurrence.

Le droit aérien français, pour sa part, ne permet pas à une société étrangère de posséder plus de 50 % du capital d'une compagnie française ; dans la plupart des pays occidentaux, ce pourcentage ne dépasse pas 25 %. On voit l'intérêt de l'opération pour KLM, qui cherche par tous les moyens à rabattre le trafic européen sur son unique base d'Amsterdam-Schiphol, d'où partent ses appareils long-courriers ; depuis la mi-juin, c'est Air Littoral qui effectue, pour le compte de KLM, les vols entre Amsterdam et Marseille, Bordeaux et Toulouse.

On comprendrait mieux aussi la soudaine boulimie d'Air Littoral qui, non contente de reprendre les six Fokker 100 dont KLM souhaitait se défaire, a commandé treize autres Fokker 100 et sept Boeing 767 pour desservir vingt-huit nouvelles lignes européennes, huit nouvelles liaisons en France et douze lignes régulières intercontinentales qu'elle a demandées aux pouvoirs publics. A l'évidence, Air Littoral se place aux côtés de Minerve ou d'Air Liberté pour recueillir les droits de trafic qu'Air France sera bien obligée de ne plus se réserver lorque le marché unique européen sera devenu une réalité.

ALAIN FAUJAS

□ **Air France ouvre une ligne Orly-New-York.** – Air France ouvre une nouvelle desserte quotidienne new-yorkaise qui s'ajoute à ses lignes traditionnelles vers l'aéroport Kennedy au départ de l'aéroport de Roissy-Charles-De-Gaulle. Depuis le 3 juillet, elle effectue un vol entre l'aéroport d'Orly et l'aéroport de Newark, situé au sud-ouest de la métropole américaine. Cette liaison est destinée à concurrencer American Airlines dont les vols aboutissent à Orly, aéroport apprécié pour sa proximité avec Paris. La présence d'Air Inter sur cette plate-forme permet aussi d'offrir des correspondances commodes vers le reste de la France.

EN BREF

□ **M. Henry Racamier nommé président du directoire de la société Orcofi.** – M. Henry Racamier, ancien président de Louis Vuitton, a été nommé, jeudi 5 juillet, président du directoire de la société Orcofi. Cette société, dont l'actif net est de l'ordre de 7 milliards de francs, est contrôlée majoritairement par le groupe familial Vuitton. Elle détient notamment une participation dans la société Lanvin, en association à 50/50 avec L'Oréal. M. Lindsay Owen-Jones, président de L'Oréal, et M. Michel Pietrini, futur PDG de Lanvin, entrent également au directoire d'Orcofi, ce nouveau pôle du luxe.

□ **6,6 milliards de F de crédits européens pour les zones rurales françaises.** – La commission de Bruxelles vient d'approuver 18 programmes de développement appelés « cadres communautaires d'appui » que lui avait présenté la France en faveur des zones rurales. Pour la période 1989 – 1993 la France recevra 6,6 milliards de francs de crédits européens. Elle sera de ce fait le principal bénéficiaire de l'enveloppe européenne consacrée au rattrapage des régions rurales fragiles, avec 40 % de l'enveloppe. Les régions qui recevront la plus grosse part des subventions européennes sont Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, le Massif Central, l'Aquitaine et Provence-Alpes Côte d'Azur.

□ **Légère baisse du chômage aux Etats-Unis en juin.** – Le taux de chômage s'est établi à 5,2 % de la population active en juin, contre 5,3 % en mai et 5,4 % en avril, a annoncé le département américain du travail le vendredi 6 juillet. 92 000 emplois ont été créés dans le secteur privé, portant le nombre total de créations à 290 000 au cours du premier semestre, contre 1,5 million au cours de la même période l'an dernier.

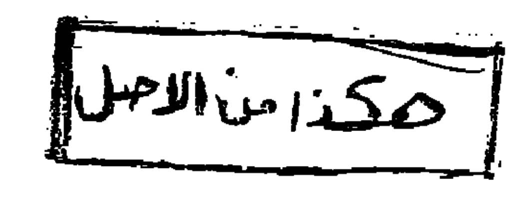
□ **Associated British Foods (ABF) candidat au rachat de British Sugar.** – Le grand groupe alimentaire britannique ABF a indiqué, vendredi 6 juillet, qu'il avait notifié au Bureau de la concurrence son intention de lancer une OPA sur les principales activités alimentaires de Berisford, en particulier la filiale sucrière British Sugar. ABF détient 23 % de Berisford International en vente à la suite de difficultés financières (*le Monde* du 6 juillet). ABF avait déjà tenté en 1987 une OPA sur cette société, interrompue en raison du krach boursier. Par ailleurs Tate and Lyle qui s'était aussi intéressé à British Sugar en 1987 a fait savoir qu'il renonçait cette fois à une OPA sur ce groupe.

ÉTRANGER

La concurrence en Europe

Bruxelles enquête sur une prise de participation ouest-allemande en RDA

La Commission européenne a ouvert, vendredi 6 juillet, sa première enquête portant sur une participation prise par une entreprise ouest-allemande en RDA. Il s'agit de l'achat, par la firme de RFA Ruhrgas AG, de 35 % du capital de la société Verbundnetz AG, qui possède le monopole de la distribution de gaz naturel en RDA. BEB Erdgas & Erdöl, détenu conjointement par les compagnies pétrolières Shell et Esso, doit également prendre une participation de 10 % dans Verbundnetz. Dans un communiqué, le commissaire européen à la concurrence, M. Leon Brittan, a fait savoir que ces opérations pourraient présenter une entrave à la législation européenne en matière de concurrence.



REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 2 AU 6 JUILLET

PARIS

La déprime

INDICE CAC 40

- 1,7 %

Mauvaise, très mauvaise semaine, même rue Vivienne. La Bourse de Paris a, *ces derniers jours,* repris des buts. Tant et si bien qu'il n'est rien resté des gains qui lui maintenaient la tête hors de l'eau. *Elle* est revenue en dessous de son *niveau de la fin* 1989.

Le démarrage n'avait pourtant pas été catastrophique. En repli de 0,5 % à mi-parcours, le marché avait, lundi, réduit l'écart à 0,27 %. Mardi même, la séance s'était achevée sur un gain de 0,12 %, *insignifiant certes, mais* prometteur. Las ! La rechute fut brutale avec 0,79 % de baisse mercredi et le lendemain aussi après un creux de 1,35 %. A la *veille du week-end, ce n'est rien* de dire que la Bourse pataugea. D'abord en recul (– 0,47 %), elle refit le terrain perdu, tenta timidement de se redresser (+ 0,02 %), puis fit demi-tour, remonta (+0,01 %), puis redes*cendit (– 0,49 %) avant de com*bler de nouveau son retard et même au-delà (+ 0,10 %). Bref, d'un vendredi à l'autre, l'indice CAC-40 a baissé de 1,7 % pour *retomber en dessous de la barre* des 2 000 points franchie à la fin de l'année dernière.

Si ce n'est pas de la déprime, cela y ressemble étrangement. Les investisseurs redouteraient-ils des difficultés auxquelles *l'économie française pourrait se* heurter d'ici à la fin de l'année ? La prudence affichée par Saint-Gobain, les ennuis de Bull, les problèmes de Michelin et les *estimations de résultats en* baisse pour plusieurs grandes sociétés telles Dumez, Matra et quelques autres semblent être des signes annonciateurs de temps moins faciles. Toutes les analyses vont pourtant dans le *même sens. Malgré le ralentisse*ment observé, cette année comme 1991 seront encore, en termes de croissance, de bons crus.

Trois nouvelles peu encourageantes

Les experts y vont tous aussi de leurs révisions à la hausse. Il semble désormais acquis que l'expansion en France dépassera les 3 % avec peu d'inflation et, contrairement à 1989, une reprise des affaires durant le deuxième semestre . Les carnets de commandes ne sont-ils pas remplis ? Le même scénario *serait valable pour 1991. Cepen*dant, éternelle version de *« Jean qui rit et Jean qui pleure »,* beaucoup croient apercevoir en toile de fond la menace constituée par une augmentation trop rapide des salaires, avec, en contre*point, l'arrêt de la progression,* voire la baisse, des bénéfices, de l'autofinancement et de la compétitivité. Bref, le risque de dérapage grandirait, et le remorquage effectué par le char de l'économie allemande ne ferait que retarder l'échéance.

En fait, trois nouvelles peu encourageantes sont parvenues cette semaine. *Il y a eu tout* d'abord le tassement du marché automobile français en juin (– 8,5 %), tassement très relatif dans la mesure où, à nombre égal de jours ouvrables, *le mois* écoulé a été plutôt stable pour l'industrie de la voiture (+ 0,7 %). Quoi qu'il en soit, la baisse de l'action Peugeot (– 8,5 %) a lourdement pesé sur le marché. Pour une raison sim*ple : elle fait partie de la corbeille* de valeurs retenues pour calculer l'indice CAC-40.

Deuxième nouvelle contrariante : la rechute de Wall Street après cinq séances de hausse et le refranchissement de la *fameuse barre des 2 900 points.* Seulement contrariante, car elle n'a pas résulté de quelques ventes bénéficiaires mais du projet de taxation boursière prêté à la *Maison Blanche* par le *Wall Street Journal.* Cette hypothèse *a contribué à entretenir un* malaise qui ne demandait qu'à s'installer.

Troisième nouvelle peu encourageante : les opérateurs, qui caressaient encore l'espoir d'apercevoir une lueur au vu des *dernières statistiques* américaines sur le chômage, censées donner un tableau précis de la situation économique outre-Atlantique, ont été lourdement déçus. *Vendredi après-midi,* les chiffres tombaient drû, avec, certes, une légère réduction du nombre de sans-emploi (5,2 % contre 5,3 %), mais aussi uni*quement 40 000 emplois créés.* Une misère ! D'où la nouvelle réaction de mauvaise humeur notée vendredi après-midi mais corrigée à la dernière minute par la reprise de Wall Street.

Un orfèvre en la matière, le groupe néerlandais Robeco, est formel : *« Plus que jamais Wall Street est le marché directeur »,* lit-on dans sa dernière note de conjoncture. Paris toujours suspendu à New-York ? Probable. Mais l'union monétaire des deux *Allemagnes, effective depuis le* 1er juillet, a momentanément drainé aussi *les masses de capi*taux disponibles. Reste à savoir combien de temps la Bourse de Paris sera privée des bras qui lui font défaut. Le commentateur de *chez D. Philippe n'est pas très* optimiste et n'envisage pas de changement radical avant la fin de l'année par anticipation d'une baisse des taux.

En revanche, interrogé par le *Herald Tribune,* M. Philippe Best, spécialiste chez Fauchier-Magnan, affirme qu'il *« serait déçu si l'indice CAC-40 n'atteignait pas la cote des 2 300 points à la fin de l'année »,* ce qui représente 15 % de hausse. La reprise d'été n'a décidément jamais été aussi proche ou aussi éloignée.

ANDRÉ DESSOT

Banques, assurances sociétés d'investissement

	6-7-90	Diff.
AGF	1 013	– 60
Bail Equipement	264,50	– 14,50
Bancaire (Cie)	582	– 26
Cetelem	550	– 8
CCF	228,40	– 4,50
CFF	1 275	– 30
CFI (1)	465	– 18
Chargeurs	999	– 14
CPR	410	– 17,10
Eurafrance	2 030	– 31
GAN	1 970	– 26
Hénin (La)	666	– 5
Locafrance	487	+ 2
Locindus (2)	776	+ 4
Midi	1 262	– 34
Midland Bank	145,50	+ 0,50
OFP (5)	1 842	– 25
Paribas	627	– 11
Prétabail (3)	1 120	+ 23
Schneider	996	– 21
Société générale	540	– 21
Suez (Cie fin.) (4)	422,80	– 11,30
UAP	588	– 20
UCB	246,50	– 14

(1) Coupon de 12 F.
(2) Coupon de 68 F.
(3) Coupon de 96 F.
(4) Coupon de 7 F.
(5) Coupon de 48 F.

Alimentation

	6-7-90	Diff.
Beghin-Say	930	+ 40
Bongrain	3 369	+ 86
BSN	856	– 7
Carrefour	3 561	– 44
Casino	123	– 7,50
Euromarché	4 150	– 10
Guyenne-Gasc (1)	1 040	– 47
LVMH	4 395	– 155
Occid. (Gle)	759	– 18
Olipar	362	– 10
Pern.-Ricard	1 160	– 75
Promodès	2 140	+ 55
St-L.-Bouchon (2)	1 509	– 12
Source Perrier	1 435	– 145
Nestlé	35 220	+ 320

(1) Coupon de 13 F.
(2) Coupon de 23 F.

Produits chimiques

	6-7-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 590	– 229
Labo. Bell	2 805	+ 45
Roussel-Uclaf	2 300	inch.
BASF	902	– 8
Bayer	943	+ 10
Hoechst	908	+ 15
Imp. Chemic.	113	+ 1,80
Norsk Hydro	165,50	– 4
Synthélabo	572	– 7

Bâtiment, travaux publics

	6-7-90	Diff.
Auxil. d'entr (1)	1 041	– 39
Bouygues	621	– 36
Ciments franç. (2)	1 700	– 33
Dumez	634	+ 40
GTM	1 690	– 44
Immob. Phénix	116,40	–
J. Lefebvre (3)	1020	+ 23
Lafarge (4)	454,80	+ 2
Poliet et Chaus.	600	– 11
SGE-SB	242	+ 7

(1) Coupon de 30 F.
(2) Coupon de 9 F.
(3) Coupon de 24 F.
(4) Coupon de 8,70 F.

Matériel électrique

	6-7-90	Diff.
CGE	639	+ 2
CSEE (ex-Signaux)	364	– 4
Générale des eaux	2 626	– 13
IBM	651	– 11
Intertechnique	1 360	+ 5
ITT (1)	313,50	– 7,60
Labinal (2)	1 085	+ 26,50
Legrand	4 460	– 50
Lyon. des eaux	702	– 16
Matra (3)	344,20	– 15,80
Merlin-Gerin	6 200	– 60
Moulinex	103	– 0,50
Radiotechnique	665	– 64
Schlumberger (4)	312,10	– 11
SEB	1 279	– 13
Sextant-Avionique	673	– 4
Siemens	2 587	– 66
Thomson-CSF	123,30	+ 1,40

(1) Coupon de 1,90 F.
(2) Coupon de 21,50 F.
(3) Coupon de 8 F.
(4) Coupon de 1,70 F.

Pétroles

	6-7-90	Diff.
BP-France (3)	137,40	+ 5,20
ELF-Aquitaine (1)	653	– 9
Esso (2)	769	– 25
Primagaz	725	– 28
Raffinage (Fr.de)	215	+ 12
Sogerap	466,10	– 8,90
Total	687	– 5
Exxon	259	– 12
Petrofina	1 921	– 6
Royal Dutch	414	– 7,60

(1) Coupon de 21 F.
(2) Coupon de 10 F.
(3) Coupon de 5 F.

Valeurs diverses

	6-7-90	Diff.
Accor (1)	1 043	–
Air liquide	781	–
Arjomari	2 284	– 27
Bic	650	– 10
Bis	581	– 4
CGIP	1 294	+ 58
Club Méditer. (2)	612	– 5
Essilor (3)	2 607	– 90
Euro-Disney	100,80	– 2
Europe 1	1 300	– 25
Eurotunnel	48,50	+ 0,55
Groupe Cité	831	– 20
Hachette	312	– 28
Havas	630	– 20
Marine Wendel	407	– 12,40
Navigation mixte	1 550	+ 30
Nord-Est	190	– 5,20
L'Oréal (5)	551	– 4 879
Saint-Gobain	559	– 25
Sanofi	965	– 8
Saulnes Châtillon (4)	321	– 7 50
Skis Rossignol	1 039	– 6

(1) Coupon de 12,50 F.
(2) Coupon de 10 F.
(3) Coupon de 43 F.
(4) Coupon de 6.50 F.
(5) Divisé par 10.

Valeurs à revenu fixe

	6-7-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	100,50	– 0,20
8,80 % 1977	*119,60*	– *0,2*
10 % 1978	100,40	+ 0.05
9,80 % 1978	100	+ 0,05
9 % 1979	98,55	– 0,15
10,80 % 1979	101,99	+ 0,39
CNE 3 %	3675	+ 13
CNB bq. 5 000 F	99,80	+ 0,04
CNB Paribas 5 000 F	100,20	+ 0,20
CNB Suez 5 000 F	100,20	inch.
CNI 5 000 F	99,74	+ 0,03

Mines d'or, diamants

	6-7-90	Diff.
Anglo-American	161,90	+ 1,80
Amgold	420	– 10
Buf. Gold M.	*81,70*	+ *0,70*
De Beers	127	+ 2,90
Drief. Cons.	62,60	+ 1,10
Gencor	15,20	+ 0,20
Harmony	35,95	+ 1,35
Randfontein	25,15	– 0,25
Saint-Helena	45,90	– 2,20
Western Deep	169	inch.

Mines, caoutchouc

	6-7-90	Diff.
Géophysique	1 135	– 53
Imétal	357	– 4
Michelin	101,20	– 3,50
Metaleurop (1)	*168,10*	+ 0,30
RTZ	52	– 3,10
ZCI	1,91	– 0,08

(1) Coupon de 4 F.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dumez	+ 9,2	Bafip	– 12,1
SGE	+ 7,6	Exor	– 11,2
Beghin Say	+ 5,8	Radiotechnique	– 10,3
CDME	+ 5,6	SCOA	– 9,6
ALSPI	+ 5,4	Sodexho	– 9,4
Raffin. distr.	+ 5,1	Source Perrier	– 9,3
BP France	+ 5,0	Facom	– 8,7
Fives Lille	+ 5,0	Salomon SA	– 8,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot SA	797 821	626 277 799
CGE	*920 774*	*574 343 829*
Avenir HM	1 212 381	440 165 772
Elf Aquitaine	688 194	426 679 462
SPEP	561 437	392 967 335
Suez Financière	809 561	352 152 931
Paribas Act. A	505 937	324 121 397
Bouygues	462 945	298 426 296
Lafarge Coppée	581 644	257 756 624
Dumez	399 145	239 131 337
Eaux (Gén. des)	90 250	238 791 587

(*) Du vendredi 29 juin 1990 au jeudi 5 juillet 1990 inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29-6-90	Cours 6-7-90
Or fin (kilo en barre)	*63 900*	*64 000*
– (kilo en lingot)	64 000	64 300
Pièce française (20 fr.)	391	390
• *Pièce française (10 fr.)*	399	387
Pièce suisse (20 fr.)	420	422
Pièce latine (20 fr.)	370	378
• Pièce tunisienne (20 fr.)	370	371
Souverain	476	475
• Souverain Elizabeth II	475	475
• Demi-souverain	372	399
Pièce de 20 dollars	2 155	2 175
– 10 dollars	1 260	1 290
• – 5 dollars	850	825
– 50 pesos	2 430	2 420
• – 20 marks	505	512
– 10 florins	389	390
• – 5 roubles	292	300

• *Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.*

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 juillet 1990

Nombre de contrats : 48 449.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90	Mars 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	102,44	102,52	102,46
+ bas	–	102,14	102,30	102,46
Dernier	–	102,16	102,30	102,46
Compensation	–	102,16	102,30	102,30

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2 juillet	3 juillet	4 juillet	5 juillet	6 juillet
RM	2 379 732	1 970 460	1 697 914	2 053 388	–
Comptant					
R. et obl.	13 502 838	5 831 754	5 820 637	5 878 968	–
Actions	412 935	314 733	381 038	293 236	–
Total	16 295 505	8 116 947	7 899 589	8 225 592	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	98,3	98,3	97,5	96,7	–
Étrangères	94,7	95,2	95,1	94,6	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	542	543,9	543	538,3	533,9
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 029,54	2 031,98	2 015,93	1 999,98	2 001,90

NEW-YORK

Grâce à la baisse du chômage

INDICE DOW JONES

+ 0,8%

« No ! ». En dépit des pressions exercées par la Maison Blanche et nombre de *parlementaires* sur la Réserve fédérale pour l'inciter à laisser baisser les taux d'intérêt afin *d'empêcher* une aggravation de la récession latente qui menace l'économie américaine, le FED n'a pas cédé. Lors de sa réunion de cette semaine consacrée *à la politique monétaire à adopter,* les gendarmes chargés de veiller à la circulation du crédit ont renvoyé le procès-verbal à l'administration américaine : un bon et bel accord *exécutif-Congrès sur les moyens de* réduire sensiblement le déficit budgétaire est beaucoup plus sûr de faire baisser les taux, ont-ils rétorqué.

Cette passe d'armes a pesé sur le moral de Wall Street cette semaine et *le marché s'est sensiblement* affaibli jeudi, l'indice Dow Jones des industrielles perdant jusqu'à 32,42 points en clôture. Un accès de mauvaise humeur qui est aussi à mettre au compte de l'information publiée le matin même par le *Wall Street Journal* et selon laquelle la Maison Blanche envisagerait de taxer les ventes de valeurs mobilières. Une menace écartée ultérieurement par certains membres de l'administration. Mais sans grande conviction.

Heureusement, la baisse du taux de chômage au mois de juin (5,2% contre 5,3% le mois précédent) a donné un peu de tonus à la cote vendredi. *Le Dow Jones* a terminé la semaine à 2904,95, en hausse de 26 points sur la veille et de 0,8% sur la semaine précédente avec un volume d'affaires de 111,7 millions d'actions (le plus faible de l'année). Mais certains esprits chagrins *regrettent déjà que ce bon indice,* reflet d'une moins mauvaise situation de l'économie, donne de nouveaux arguments au FED. Difficile de satisfaire tout le monde !

de notre correspondant
SERGE MARTI

	Cours 29-6	Cours 6-7
Alcoa	63 3/4	66 1/2
ATT	38 5/8	38
Boeing	58 1/2	60 1/2
Chase Man. Bank	23 7/8	23 5/8
Du Pont de Nemours	38 1/2	37 5/8
Eastman Kodak	40 1/2	39 7/8
Exxon	47 7/8	47 3/4
Ford	43 3/4	44
General Electric	69 3/8	70 5/8
General Motors	47 3/4	47 7/8
Goodyear	30 1/8	29 3/8
IBM	117 1/2	118
ITT	57 1/2	57 3/8
Mobil Oil	61 3/4	60 5/8
Pfizer	64 3/8	65 7/8
Schlumberger	57 1/2	56 3/8
Texaco	56 5/8	56 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	150	152 3/4
Union Carbide	19 1/4	19 3/8
USX	33	33 1/2
Westinghouse	36 3/4	36 7/8
Xerox Corp	46 7/8	46

TOKYO

La hausse se poursuit

INDICE NIKKEI

+1,6 %

Pour la deuxième semaine consécutive, la hausse des cours s'est poursuivie au Kabuto-Cho. Malgré quelques ratés, le marché a en moyenne monté de 1,6%. La demande a émané tant des investisseurs nationaux que de l'étranger. Elle a souvent *reposé sur des programmes* d'achats liés à l'indice Nikkei.

L'éloignement de la crainte inflationniste en Allemagne de l'Ouest après l'union monétaire mais aussi la stabilité du marché obligataire à Tokyo ont été les deux motifs d'encouragement. *Pour le reste,* la grande Bourse nippone n'a bénéficié d'aucun stimulant particulier.

Comme partout, les opérateurs ont agi avec prudence dans l'attente de la publication vendredi après-midi des statistiques améri*caines sur le chômage* pour juin. Dans l'immédiat, certains jouent une baisse des taux aux Etats-Unis, *sans assurance toutefois que cet* exemple soit suivi au Japon.

Témoin de l'attentisme ambiant : les courants d'échanges quotidiens ont diminué en valeur pour atteindre 882,72 milliards de yens contre 937,53 milliards. En quantité, ils se sont stabilisés à 463,3 millions de titres contre 463,7 *millions* précédemment. *Les* opérateurs ont porté leur attention sur les valeurs de construction, les immobilières, les chemins de fer et les métaux non ferreux.

Indices du 6 juillet : Nikkei, 32.445,12 (c. 31.940,24); Topix, 2.364,20 (c. 2.343,36).

	Cours 29 juin	Cours 6 juillet
Akai	1 020	1 030
Bridgestone	1 530	1 510
Canon	1 880	1 900
Fuji Bank	*2 600*	*2 640*
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 140	2 160
Mitsubishi Heavy	*1 000*	*999*
Sony Corp.	9 080	8 800
Toyota Motors	2 350	2 290

LONDRES

– 1,45 % Repli

Malgré la tentative de reprise enregistrée à la veille *du week-end,* le London Stock Exchange a baissé cette semaine de 1,45 %. Les nouvelles *parvenues sur le parquet* n'ont, il est vrai, pas été fameuses. En plus des résultats très décevants *publiés par les entreprises, la com*munauté boursière a pris connaissance de l'analyse, pour le moins *assez pessimiste, sur l'industrie* britannique faite par Legal and General. Pour couronner le tout, le chan*celier de l'échiquier,* M. *John* Major, a insisté sur la nécessité de maintenir des taux d'intérêt élevés. Sans prendre un tour dramatique, les ventes ont néanmoins été assez importantes. Elles ont principale*ment affecté le groupe sucrier et* immobilier Berisford International, que Tate and Lyle ne souhaite plus racheter. General Electric aussi s'est alourdi après les commentaires peu charitables de la presse sur ses résultats. Affaiblissement également des compagnies d'assurances et de General Accident en particulier.

Indices « FT » du 6 juillet : 100 valeurs, 2.3400 (contre 2.374,6) ; 30 valeurs, 1.865 (contre 1.899,9) ; mines d'or, 180,9 (contre 176,8) ; fonds d'Etat, 78,63 (contre 79.97).

	Cours 29 juin	Cours 6 juillet
Bowater	528	533
BP	319	320
Charter	457	460
Courtaulds	360	353
De Beers	12,75	12 3/4
Glaxo	816	813
GUS	13,50	13,50
ICI	11,40	11,53
Reuters	12,43	12,63
Shell	458	451
Unilever	710	695
Vickers	231	231

FRANCFORT

+ 2,5 % En avant pour l'union

Le départ, couronné de succès, donné le 1er juillet à l'union monétaire des deux Allemagnes, a dopé cette semaine le marché boursier allemand. D'importants ordres *d'achats ont également émané de* l'étranger où l'opération a généralement été bien accueillie. De sorte, que *malgré les ventes bénéficiaires* enregistrées à la veille du week-end, les divers indices ont progressé de 2,5%.

L'intérêt s'est concentré sur les valeurs les plus représentatives de *l'industrie et des affaires de l'Alle*magne de l'Ouest. Force est toutefois de constater qu'il n'y a pas eu *un raz de marée,* puisque sur les huit places boursières germaniques, le volume global des transactions a seulement atteint 44,71 milliards de DM (contre 47,47 milliards la semaine précédente). Cela étant, les opérateurs ont été rassurés par la sagesse des Allemands de l'Est, qui n'ont pas cédé à la tentation de surconsommer faisant ainsi oublier les craintes sur une relance de l'inflation et une hausse des taux. Fermeté des valeurs bancaires, des grands magasins, notamment de Karstadt. Indices du 6 juillet: DAX, 1.932,80 (c. 1.879,90); Commerzbank, 2.355,20 (c. 2.297,30).

	Cours 29 juin	Cours 6 juillet
AEG	296	305,50
BASF	271,6	270,80
Bayer	278,5	283
Commerzbank	280	301
Deutschebank	795,50	828
Hoechst	266,60	270,50
Karstadt	705,5	728
Mannesman	356,50	344,50
Siemens	748	772,50
Volkswagen	623	637,80



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le deutschemark et l'écu subventionnés

Cela fait deux semaines qu'il n'y a plus eu de nouvel euro-emprunt libellé en écus. On s'était tant habitué à voir les débiteurs affluer vers le compartiment de la devise européenne que ce calme a de quoi surprendre. Il s'explique en partie par des éléments de nature technique, comme l'absence actuelle de possibilités d'arbitrage. Faute de swaps intéressants, le cercle des émetteurs potentiels est limité à ceux qui entendent conserver tel quel le produit de leur opération. Ces emprunteurs sont certes de plus en plus nombreux, ainsi que l'a montré l'évolution de ces derniers mois. Mais, soucieux de leurs deniers, la plupart des candidats ont décidé d'attendre, avant de se présenter sur le marché, que le niveau de l'intérêt ait suffisamment baissé.

Une des raisons principales de la diminution des rendements observée ces derniers jours est la perspective, récemment dégagée, de changements comptables concernant les compagnies d'assurances françaises. Celles-ci pourraient bientôt être autorisées à placer une importante partie de leurs fonds en écus. Le mouvement s'est amplifié sous l'effet de la réussite de l'union monétaire allemande et, sur le marché secondaire, certains cours ont évolué de façon spectaculaire. Des euro-obligations de la SNCF en écus, par exemple, rapportent maintenant moins que celles du même emprunteur mais libellées en francs.

Dans ces conditions, il est apparu avec plus d'évidence que jamais que le Trésor français avait surpayé son dernier emprunt en écus. Emis à la fin du mois de juin, ce dernier avait, à son lancement, un rendement d'environ 50 centimes supérieur aux fonds d'Etat en francs de même durée (sept ans). Les milieux eurobancaires, sont maintenant habitués à ce genre d'opérations auxquelles on prête un caractère très politique, touchant au rôle international de Paris en tant que place financière. Les critiques proviennent surtout des autorités étrangères.

La Banque centrale allemande a réagi dès le 2 juillet. Son président devait prononcer ce jour-là un important discours à Londres sur l'union monétaire allemande et sur celle de l'Europe. Le texte de son allocution est lourd de reproches. Dénonçant la promotion officielle de l'écu et de son usage, évoquant le soutien apporté par la Communauté et par « des autorités nationales », M. Poehl estime que cette aide, accordée en partie aux frais du contribuable, demeure sans bénéfice évident, si ce n'est pour les opérateurs sur le marché.

De fait, la Bundesbank a beau jeu de tenir ce langage. Le règne de son mark s'étend sans qu'elle ait besoin d'agir. Les autres se chargent d'en propager l'usage ou d'en vanter les mérites. Les pouvoirs publics belges par exemple, ne peuvent que se féliciter de leur récente décision de lier très étroitement à celui de la devise allemande le sort de leur monnaie. Cela leur a permis de réduire considérablement le loyer de l'argent et de lever à bon compte pour plus de 200 milliards de leurs francs en emprunts gouvernementaux durant le mois de juin.

Prudence japonaise

Par ailleurs, comme les taux d'intérêt demeurent encore relativement peu élevés sur le marché des capitaux de Francfort, et que le compartiment de l'euromark est pratiquement réservé aux emprunteurs étrangers, c'est tout naturellement vers lui que se tournent en premier les pays qui ont le plus douloureusement besoin de fonds. Ceux dont le crédit est suffisant pour offrir des obligations en souscription publique y sont aisément admis. Un exemple nouveau de cette attitude très accueillante devrait être fourni ces prochains jours par le lancement d'une transaction de 200 millions de DM pour le compte d'une banque tchécoslovaque, Ceskoslovenska Obchodni Banka. On prévoit une rémunération faciale des titres proche de 10 % pour une durée de cinq à sept ans.

Parmi les faits marquants de la semaine écoulée sur l'euromarché, les spécialistes retiennent la grande prudence des emprunteurs japonais. L'effondrement de la Bourse de Tokyo avait, il y a environ trois mois, interdit aux sociétés nipponnes de poursuivre leur intense programme d'emprunts convertibles en actions ou munis de warrants. Ce n'est que vendredi 6 juillet que le marché a rouvert ses portes à une émission de ce genre. Daikyo, une entreprise de construction, a émis à Londres, sous la conduite de Nomura, pour 300 millions de dollars de titres de quatre ans de durée et munis de bons de souscription d'actions. Selon toute apparence, son émission a rencontré la faveur des investisseurs. Il devrait donc être possible dans quelques jours de reprendre sur les marchés suisse et allemand ce type de transactions japonaises.

Beaucoup plus modestement et de façon très timide, l'Afrique du Sud a prolongé un emprunt venu à échéance le 29 juin. L'opération s'est faite en Suisse au cours du mois de juin, dans la plus grande discrétion. On n'en a eu connaissance que la semaine passée. Les conditions de l'opération sont les suivantes : taux d'intérêt de 9,50 % pour une durée ferme de trois ans, le prix d'émission étant le pair. On en ignore le montant précis qui devrait être de l'ordre d'une cinquantaine de millions de francs suisses. L'affaire n'est pas syndiquée. Rien ne permet de considérer qu'elle marque réellement le retour de Pretoria sur le marché international des capitaux.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Un mark uni sans faiblesse

Au lendemain de l'unification monétaire entre les deux Etats allemands, dimanche 1er juillet, la monnaie allemande s'est raffermie sur les marchés des changes, bénéficiant il est vrai largement d'un moment de faiblesse du dollar. Les habitants de la RDA ont prouvé, en ne se ruant pas dans les magasins pour dépenser leurs nouveaux billets bleus, qu'ils étaient aussi sages lorsqu'il s'agit d'argent que leurs voisins de l'Ouest. Les marchés ont donc été, à court terme, rassurés sur la rigueur allemande. Pour autant, toutes les questions qui se posent sur les conséquences inflationnistes de l'unification monétaire n'ont pas été résolues, et, jusqu'à ce qu'elles le soient, il est peu probable que la devise allemande remonte beaucoup au-dessus de ses niveaux actuels.

L'étrange configuration des devises au sein du SME – peseta et lire en haut, toutes les autres monnaies en bas, – établie depuis plusieurs semaines déjà, risque donc de se prolonger un moment encore. Contre le franc, le mark joue toujours autour de son cours pivot (3,35386), sans néanmoins le franchir nettement ; la devise allemande cotait à Paris vendredi 6 juillet 3,3562 francs, contre 3,3574 francs une semaine plus tôt.

Le jour J de l'union monétaire est donc passé. Quelle devrait être l'évolution du mark au cours des prochaines semaines ? Si le climat social en RDA ne se détériore pas au fur et à mesure que les ouvriers découvrent le marché – des grèves ont déjà éclaté ces derniers jours, – et si l'inflation reste contenue au cours des prochains mois, on peut supposer qu'il ne connaîtra pas d'évolution notable. Tout au plus, les investisseurs conserveront-ils jusqu'aux élections, voire jusqu'à l'union politique, le sentiment de méfiance qui ne les a pas quittés depuis l'annonce du projet d'« OPA » de la RFA sur son voisin de l'Est.

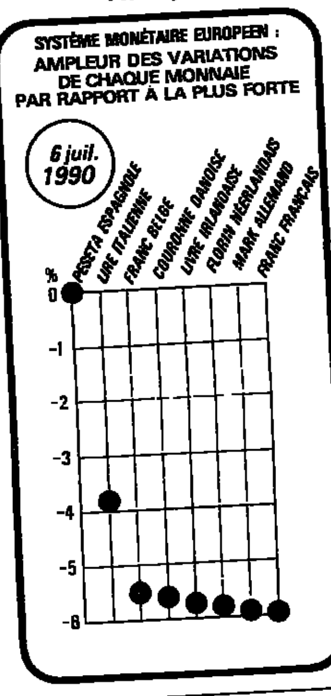
Le contexte international pourrait en revanche être propice à la devise allemande dans le cas où, à la suite d'un assouplissement du crédit outre-Atlantique – dont on parle beaucoup actuellement, – le dollar sortait par le bas de la bande étroite de fluctuations dans laquelle il est confiné depuis le début de l'année. En cas de baisse des taux américains, la place allemande, qui offre déjà des rendements réels plus élevés qu'aux Etats-Unis, pourrait devenir plus attrayante. Pour l'instant, le billet vert est toujours immuable. Récemment, seule l'annonce de la rupture de la promesse électorale du président Bush de ne pas relever les impôts est parvenue à le faire réagir. Mais depuis ce mouvement de baisse, ni la confusion croissante qui ressort du congrès du Parti communiste à Moscou, ni l'annonce d'une baisse du chômage en juin (à 5,2 % contre 5,3 % en mai) ni, surtout, la perspective de baisse des taux aux Etats-Unis ne sont parvenues à amorcer de véritable baisse.

De 1,6715 DM et 5,61 F le 29 juin, la monnaie américaine est revenue à 1,6532 et 5,5475 le 6 juillet. Les opérateurs attendent la tenue du sommet de Houston, du 9 au 11 juillet, pour décider si oui ou non il convient de sortir du « tunnel », tout en se doutant bien qu'entre le GATT, l'aide à l'URSS et la nouvelle Europe, les dirigeants des sept puissances industrielles auront bien peu de temps à consacrer au marché des changes.

La livre sterling se renforce

L'une des seules devises ayant réellement progressé contre le mark au cours des dernières séances est la livre sterling. De passage à Londres, le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, a déclaré pour la première fois qu'il souhaitait une entrée rapide de la livre dans le SME. Le chancelier de l'Echiquier n'a pas manqué, dès le lendemain, d'affirmer que cette entrée devrait devenir effective le plus vite possible. Les propos des deux hommes ont suffi pour que la livre, déjà très ferme, gagne encore du terrain montant jusqu'à 2,95 marks, contre 2,90 en fin de semaine dernière. L'engouement des investisseurs pour la monnaie britannique ne semble pas devoir cesser tant que les dirigeants britanniques se montreront aussi bien disposés envers l'Europe, et que les taux d'intérêt sur la place de Londres seront aussi élevés. *« On lâche difficilement une position qui rapporte autant. Il faut une raison fondamentale pour cela »*, résumait un cambiste.

FRANÇOISE LAZARE



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 JUILLET AU 6 JUILLET 1990
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,7850	–	18,0440	71,4541	60,5510	2,9438	53,7634	0,08251
	1,7470	–	17,9115	70,8215	60,1685	2,9291	53,4759	0,820
Paris	9,8925	5,5428	–	395,99	335,57	16,3144	297,96	4,5726
	9,7535	5,5830	–	395,40	335,92	16,3532	298,56	4,5762
Zurich	2,4981	1,3995	0,2525	–	0,8474	4,1198	75,2419	0,0115
	2,4667	1,4120	0,2529	–	0,8495	4,1359	75,5080	0,0115
Francfort	2,9479	1,6515	0,2980	1,1801	–	4,8616	0,8879	0,0136
	2,9035	1,6628	0,2976	1,1770	–	4,8682	0,8887	0,0136
Bruxelles	60,6365	33,97	6,1296	24,2730	20,5692	–	18,2634	0,2803
	59,6426	34,14	6,1150	24,1785	20,5415	–	18,2567	0,2798
Amsterdam	3,3201	1,8600	0,3356	1,3290	1,1262	5,4754	–	0,01535
	3,2669	1,8700	0,3349	1,3243	1,1251	5,4774	–	0,01532
Milan	2163,42	1212	218,69	866,02	733,88	35,6785	651,61	–
	2131,44	1228	218,52	864,02	734,05	35,7352	652,41	–
Tokyo	269,18	150,80	27,2104	107,75	91,3109	4,4392	81,0753	0,1244
	265,02	151,70	27,1717	107,44	91,2755	4,4435	81,1230	0,1243

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 juillet : 3,6751 F, contre 3,6803 F le vendredi 29 juin.

MATIÈRES PREMIÈRES

Flambée sur le rhodium

Plus 225 % depuis le début de l'année. La performance du rhodium, métal du groupe des platinoïdes dont le cours est passé de 2 000 à 6 500 dollars l'once, a de quoi laisser rêveur. Derrière cette remarquable fermeté on retrouve la vague verte et les nouvelles normes antipollution dans l'industrie automobile. Le rhodium est en effet utilisé dans la fabrication des pots d'échappement catalytiques. Et il est d'autant plus recherché qu'il résiste le mieux à l'empoisonnement par le plomb résiduel de l'essence sans plomb. L'automobile représente ainsi 79 % des débouchés du métal qui sert également de catalyseur dans la chimie ou l'industrie des engrais.

Mais la banalisation des pots catalytiques n'explique pas tout. En fait, c'est un désajustement brutal entre l'offre de métal et la consommation qui a déclenché cette ascension irrésistible des cours provoquant par la même occasion quelques inquiétudes chez les utilisateurs. La production mondiale de rhodium primaire (à partir du minerai) atteint environ 10 tonnes et le recyclage représente de 4 à 5 tonnes. La consommation, quant à elle, dépasse traditionnellement l'offre, mais dans des proportions raisonnables.

Le début du boom se situe à la fin novembre 1989, époque à laquelle il est apparu acquis que la firme sud-africaine Rustenberg, premier producteur mondial de platinoïdes, connaissait de sérieux problèmes techniques à sa nouvelle chaîne d'affinage du Bophuthatswana. *« Il est très difficile d'apprécier la situation mais on peut estimer que les ennuis de Rustenberg vont se solder par un déficit de l'offre de 800 kilos à une tonne »*, indique-t-on au Comptoir Lyon-Alemand. Il n'en fallait pas plus pour enclencher une spirale haussière d'autant que le marché libre ne représente qu'un peu moins de 2 tonnes par an. En effet, la plupart des consommateurs passent directement des contrats à long terme avec les producteurs et se procurent le solde de leurs besoins sur le marché libre par l'intermédiaire de maisons de négoce.

PRODUITS	COURS DU 6-7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 485 (– 13) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 568 (– 12) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 660 (– 90) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	2 136 (– 39) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	558 (+ 13) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 290 (+ 69) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	309,25 (– 15,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	280 (– 15) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	180,80 (– 0,30) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

La constitution d'un stock stratégique

La plus célèbre d'entre elles dans le monde des platinoïdes, la firme londonienne Johnson Matthey, a d'ailleurs contribué à la flambée des cours. Johnson Matthey, qui commercialise une bonne part du rhodium sud-africain, est intervenu massivement et sans discrétion sur le marché libre pour honorer ses contrats de livraison. *« Tout achat sur le marché libre a un impact immédiat sur les cours car les volumes disponibles sont minuscules »*, remarque un professionnel parisien. En effet, les échanges physiques portent actuellement sur des quantités allant de 3 à 30 kilos, alors que l'année dernière il était possible de passer des ordres dix fois supérieurs.

Pour couronner, le tout, l'URSS, deuxième producteur mondial avec environ 40 % du métal vendu dans le monde, a fortement ralenti ses livraisons. Moscou ne pratique néanmoins pas de rétention. Il semble que les Soviétiques aient tout simplement préféré vendre directement aux consommateurs pour profiter de l'envolée des cours plutôt que de s'engager sur de nouveaux contrats à long terme. Le petit jeu des rumeurs a également affolé le marché.

L'annonce de la constitution d'un stock stratégique de 30 000 onces (1 once troy = 31,9 grammes) aux Etats-Unis a par exemple déclenché au mois de juin une ruée des utilisateurs européens et japonais. Dernier moteur de la hausse : la spéculation, qui a contribué à la panique ambiante en raison de l'étroitesse du marché. Mais, attention. Depuis trois jours les cours se sont quelque peu affaissés. Après avoir touché un plus haut historique de 7 300 dollars, l'once de rhodium a terminé la semaine à 6 500 dollars. Et les professionnels se perdent en conjectures pour expliquer ce mouvement.

Le marché baisse-t-il sous l'effet des ventes ou par manque d'acheteurs ? *« Il y a des spéculateurs qui ont vendu, mais les transactions ont porté sur des volumes très faibles »*, répond un négociant. Le manque d'acheteurs apparaît en fait peu probable, car pour les utilisateurs finaux l'impact de la flambée des cours du rhodium se révèle finalement mineur sur le prix du produit fini. Il est vrai qu'un pot catalytique platine-rhodium ou platine-palladium-rhodium n'incorpore un volume de rhodium que de l'ordre du gramme. Au mois de mai, le Comptoir Lyon-Alemand a calculé qu'un quadruplement du prix du métal n'aurait pour conséquence qu'une hausse de 700 F du prix d'une voiture de moyenne gamme. *« Jusqu'à 10 000 dollars l'once, le prix du rhodium devrait être supportable par l'industrie »*, remarque-t-on chez le négociant parisien.

ROBERT RÉGUER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Le Fonds de l'unité

L'unification de l'Allemagne coûtera cher à la RFA. Sans perdre de temps, les autorités de Bonn ont commencé une longue série d'emprunts, levés par un poétique *« Fonds de l'unité »*, qui doit porter au total sur 95 milliards de marks en cinq ans. Cette semaine, 6 premiers milliards d'obligations à 10 ans 8 3/4 % ont été émis. La surprise est venue du rendement relativement bas dont les titres ont été assortis ; 8,60 %, c'est-à-dire exactement le même taux que les « bunds » à 10 ans. Pourtant, les obligations sont émises par un fonds portant la signature de l'Etat, et non par l'Etat lui-même. Les investisseurs s'attendaient donc qu'une prime soit offerte. Mais il n'en a rien été. Au total, le marché allemand, loin de souffrir de cet afflux de papier et de l'entrée en vigueur de l'union monétaire, a été haussier tout au long de la semaine. Un beau coup de chapeau à la réussite de l'opération de conversion des billets.

A côté du lancement de ce fonds, l'actualité française, c'est-à-dire le lancement de l'OAT mensuelle paraît bien terne. Le Trésor a levé 7,98 milliards de francs, soit le milieu de la fourchette de 7-9 milliards qu'il s'était fixée. Le placement des trois tranches à taux fixes s'est effectué sans problème, avec des rendements en légère baisse par rapport au mois précédent. 9,59 % pour la tranche 8 1/2 % à dix ans, 9,72 % pour celle à quinze ans 8 1/4 %, et 9,55 % pour celle, également à dix ans, 9 1/2 %.

L'adjudication d'OAT de cette semaine fait suite à une autre adjudication, la semaine dernière, portant sur 540 millions d'écus (environ 3,7 milliards de francs) qui s'est effectuée brillamment, Paribas et la Banque Morgan ayant pratiquement tout raflé. Le taux a été fixé un peu au-dessus de 10 % soit plus cher que les OAT émises en France. Mais l'Europe vaut bien un petit sacrifice, et l'écart obtenu par l'Etat français a été plus favorable que ceux consentis à la Grande-Bretagne, à l'Italie, à l'Espagne et à la Banque européenne d'investissements.

A l'heure actuelle, le montant des OAT en écus frôle les trois milliards, ce qui autorise le MATIF à lancer, le 18 octobre, un contrat à terme sur emprunt notionnel, libellé en écus, utilisable par les non-résidents. Le gisement du contrat sera construit pour accueillir des titres d'une maturité de six à dix ans, émis par des Etats souverains ou des organismes supranationaux. Dans un premier temps, il sera composé de deux OAT françaises (pour 1,34 milliard d'écus) qui seront la référence, avec l'inclusion ultérieure de titres émis par des organismes comme la BEI ou la BERD.

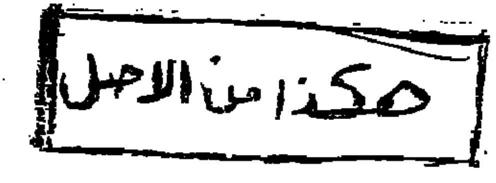
Les sicav à la place du livret A

Malheureusement, la place de Paris n'a pas su reproduire la tendance euphorique de sa voisine allemande. Sur le marché monétaire, la tension du taux au jour le jour a incité la Banque de France à injecter plus de 20 milliards de francs de liquidités lors de son appel d'offres du 2 juillet. Mais en fin de semaine, le « JJ » ne s'était que très légèrement détendu, et frôlait toujours les 10 %. Sur le MATIF, le contrat notionnel échéance septembre a peu varié, terminant vendredi 6 juillet à 102,16 contre 102,38 une semaine plus tôt. La Caisse de refinancement hypothécaire a été le seul organisme osant se lancer sur un marché encore chargé des emprunts de la semaine précédente ; son emprunt de 1 milliard de francs à dix ans, 9,50 %, est ressorti avec un rendement actuariel de 9,81 %.

A propos des sicav court terme, dites de trésorerie, notons que, suivant les statistiques d'Europerformance, leur encours est passé, en mai, de 849,6 milliards de francs le mois précédent à 881,2 milliards de francs, soit un bond de 31,8 milliards de francs. L'essentiel du bond (31,1 milliards de francs) a été le fait, comme d'habitude, des sicav monétaires dont les dépôts sont placés en valeurs à court terme, et dont l'encours a dépassé 700 milliards de francs (703,8 milliards de francs) venant des 539,9 milliards de francs au 31 décembre 1989, soit une progression de 224 milliards en cinq mois. Un véritable record.

Ces chiffres sont à rapprocher du montant des livrets A des Caisses d'épargne à fin mai 1990. 413,5 milliards de francs pour le réseau de l'Ecureuil et 266,9 milliards pour la Poste, soit 680,5 milliards au total. Comme on estime que la moitié de l'encours des sicav monétaires (357 milliards de francs) est souscrit par les ménages on voit qu'au train où vont les choses lesdites sicav monétaires (part des ménages) sont en passe d'atteindre le livret A, dont l'encours ne cesse de reculer.

F. L. et F. R.



Le Monde

Plus de deux mille personnes évacuées

1 000 hectares de forêt ravagés dans le Var

Les incendies qui ont ravagé le département du Var dans la nuit du 6 au 7 juillet ont causé d'importants dégats. 1 000 hectares de forêt et de garrigues ont été détruits, et plus de deux *mille personnes ont dû être évacuées* par précaution. Samedi matin, on déplorait treize blessés légers et la destruction partielle d'un centre de vacances dans la région d'Agay et celle totale de plusieurs habitations et *d'un camping* dans le village des Issambres. En tout début de matinée, les pompiers, toujours sur le pied de guerre, estimaient que l'un des deux foyers, celui de La Londe-les-Maures, était enfin circonscrit.

Les incendies qui se sont déclarés, vendredi 6 juillet, dans la *région de Saint-Aygulf*, près de Fréjus (Var), et dans celle de La Londe-les-Maures, située à environ 25 kilomètres de Toulon, faisaient toujours rage dans la nuit de vendredi à samedi en dépit d'importantes forces de sapeurs pompiers dépêchés sur les lieux. Attisées par un vent violent de 60 à 80 kilomètres à l'heure, les flammes ont ravagé plus de 1 000 hectares de forêts et de garrigues et contraint les forces d'intervention à évacuer plusieurs campings et centres de vacances menacés par le feu.

Le long des routes, un mouchoir sur le nez pour se protéger des *fumées et des poussières produites* par le feu, les vacanciers malheureux, des valises faites à la hâte dans chaque main, se *sont dirigés* vers les centres d'accueil mis en place par les municipalités proches. C'est ainsi que 1 *500* personnes de Saint-Aygulf, 400 de La Londe et 200 de Bormes-les-Mimosas ont été évacuées vers les salles de réunions des mairies et les écoles de Fréjus, de La Londe et du Lavandou ou placées chez les habitants.

Pendant ce temps, des centaines de pompiers venus des départements du Var, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence luttaient contre les deux incendies que le vent attisait. En dépit des moyens aériens mis en place – trois Canadair et quatre hélicoptères sur le foyer de Saint-Aygulf et trois Canadair, deux trackers, un héli*coptère bombardier d'eau et un* Fokker sur celui de La Londe-les-Maures, – les brigades d'intervention connaissaient quelques difficultés à contrôler les feux qui ont fait, selon un premier bilan, 13 blessés légers (11 pompiers et 2 civils) pour la plupart intoxiqués par la fumée.

Dès les premières heures du jour, samedi matin, les avions et les hélicoptères engagés dans la lutte devaient reprendre leurs rotations. Une aide très attendue par ceux qui luttaient au sol et qui, non contents d'avoir à combattre dans les régions de Saint-Aygulf et de *La* Londe, ont *dû disperser* leurs forces et porter une partie de leurs efforts sur d'autres foyers de moindre importance. Deux départs de feu, au Bausset près de Toulon et à *Néoules près de Cuers ont* ainsi été « réglés » par une rapide intervention des pompiers après avoir brûlé 1 hectare chacun. Un autre, signalé à Lorgues près de *Draguignan, a été vite maîtrisé.*

Au centre opérationnel départemental d'interventions (Codis), on affichait, samedi en milieu de *matinée*, une certaine confiance car le vent était tombé. De fait, les pompiers estimaient que le feu, qui avait ravagé 400 hectares dans la région de La Londe, *« était fixé, qu'il n'y avait plus de flammes et que les 442 pompiers encore présents traitaient les lisières du sinistre »* en arrosant les limites de l'incendie sur une largeur d'au moins *10 mètres pour éviter toute reprise.*

• *Lire page 7 : le reportage de notre correspondant dans le Var : « Rouge Midi ».*

AFRIQUE DU SUD

Vingt-sept Noirs blessés dans un attentat à Johannesburg

Vingt-sept Noirs ont été blessés, vendredi 6 juillet, par l'explosion d'une bombe dans une gare rou*tière bondée de Johannesburg. Un* collaborateur de M. Nelson Mandela à la direction du Congrès national africain (ANC) a imputé la responsabilité de l'attentat aux extrémistes blancs partisans du maintien de l'apartheid. M. Andrew Mlangeni a estimé que ces extrémistes cherchaient ainsi à empêcher les négociations entre le gouvernement du président Frederik De Klerk et les organisation anti-apartheid. Un porte-parole de la police a expliqué que l'explosion, *la sixième dans la ville* en *une* semaine, avait sans doute été provoquée par une bombe placée dans une poubelle et que les autorités poursuivaient leur enquête.

Les cinq précédents attentats, contre des hommes politiques progressistes, une synagogue et un journal anti-apartheid, ont été revendiqués par un groupe d'extrémistes afrikaners, les Loups Blancs. Ils ont promis de nouvelles actions pour protester contre les réformes de M. De Klerk. – *(Reuter.)*

LIBÉRIA

Le président Doe pose des conditions à son départ

Le président Samuel Doe accepte de quitter Monrovia alors que les rebelles progressent dans les faubourgs de la capitale, mais il pose des conditions apparemment inacceptables pour les Américains, *indiquait-on vendredi 6 juillet* de sources diplomatiques à Abidjan. Selon ces sources, M. Doel a admis le principe de son départ et demandé aux Etats-Unis d'assurer son transport, ainsi que celui d'une centaine de soldats, vers le comté de Grand-Gedeh (300 km au nord-*est de Monrovia) d'où il est* originaire et où il aurait déjà massé 3 000 militaires de son ethnie, les Krahns.

Les Etats-Unis avaient publique*ment affirmé qu'ils assureraient* sa sécurité s'il désirait quitter le Libéria, mais les diplomates s'attendent que Washington refuse de l'aider à rejoindre sa région natale, de peur qu'il ne cherche à reprendre le pouvoir à partir de cette base. La guerre civile a déjà fait au moins *5 000 morts dans un pays* de moins de 3 millions d'habitants.

La principale force gouvernementale est la garde présidentielle dont les quelque 500 membres ont été formés par des Israéliens. Ils sont bien armés et très motivés car ils sont presque tous Krahns. Les quelque 1 500 autres soldats loyalistes, dont une majorité de recrues *levées à la hâte en juin, sont mal* équipés, peu encadrés, et plus occupés à piller et à tuer qu'à défendre la capitale.

Les insurgés étaient à moins de *2 kilomètres de la station de radio* religieuse ELWA, vendredi, quand les missionnaires ont suspendu les émissions et signalé à leurs supérieurs aux Etats-Unis que, disposant d'un puits, ils hébergeaient plusieurs milliers de Libériens privés d'eau potable depuis la prise de *la station de pompage (au nord de* Monrovia). Ils prodiguaient des soins à d'innombrables blessés par balles. Le silence de cette radio religieuse prive le Libéria de l'un de ses derniers moyens de communication avec l'extérieur. La radio d'Etat n'a pas une puissance suffisante pour être entendue de l'étranger, et le téléphone et le télex ne fonctionnent plus. – (AFP.)

Trois ans après la banqueroute de la célèbre joaillerie

Les frères Chaumet sont renvoyés en correctionnelle

Le juge d'instruction parisien chargé de l'affaire de la célèbre joaillerie parisienne Chaumet, M. Michel Anquetil, qui a succédé à M. François Chanut, a rendu, vendredi 6 juillet, *une ordonnance de renvoi devant* le tribunal correctionnel, conformément aux réquisitions du parquet. MM. Jacques et Pierre Chaumet, âgés respectivement de soixante-trois et soixante et un ans, sont poursuivis des chefs de *« banqueroute, escroquerie, abus de confiance et exercice illégal d'activité d'établissement de crédit »*.

Inculpés et incarcérés le 13 juin 1987, ils avaient été remis en liberté le 11 décembre de la même année. MM. Claude Opresion, Jacques Perruchon de Brochard, Guy Bertrand de Puyraymond, Raymond Puel de *Lobel, Guy Thion de la Chaume* et Richard Banon se voient, quant à eux, reprocher des faits de *« complicité relatifs à l'infraction d'exercice illégal d'établissement de crédit »* et sont eux aussi renvoyés en correctionnelle.

L'affaire Chaumet avait éclaté au mois de mai 1987, quand un administrateur provisoire avait été désigné à la tête de la célèbre joaillerie de la place Vendôme, à Paris. Il était alors apparu que la maison Chaumet, deux fois centenaire et qui comptait parmi ses clients « historiques » Napoléon Ier et la reine Victoria, avait un passif de près de deux milliards de francs, dû à une pratique dite « exclusive » de ses dirigeants. *Cette pratique consistait à* emprunter à certains clients d'importantes sommes d'argent, que la maison Chaumet s'engageait à convertir en achats de pierres précieuses, avec la garantie de plus-values annuelles de l'ordre de 20 %.

L'enquête de la brigade financière de la police judiciaire devait rapidement démontrer que les activités illégales de la maison Chaumet étaient plus importantes et plus diversifiées que ce qui était apparu initialement. Ainsi, outre les activités de banque occulte, les diverses plaintes déposées par des créanciers contre les frères Chaumet avaient fait apparaître des pratiques frauduleuses telles que la présentation de faux bilans pour obtenir des financements, selon les accusations de la filiale française de l'American Express Bank, qui avait fait valoir une créance de 35 millions *de francs auprès de la joaillerie.*

Garde des sceaux quand éclata le scandale, M. Albin Chalandon, client de la joaillerie, y possédait un compte courant. Mis en cause, le ministre s'était défendu en expliquant qu'il avait bien possédé un tel compte de 1972 à 1983 et que ce compte ne lui servait *« qu'à des opérations commerciales »* et que cela *« n'avait rien d'illégal »*. *Selon ses propres déclarations*, M. Chalandon avait évalué à 5,8 millions de francs la perte qu'il avait subie après la banqueroute de la maison Chaumet.

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 7 juillet 1990 a été tiré à 520 177 exemplaires.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde CHAMPS ÉCONOMIQUES

Nominations de magistrats

M. Bézard, procureur de la République à Paris est nommé conseiller à la Cour de cassation

Plusieurs nominations de magistrats ont été décidées, vendredi 6 juillet, lors d'une réunion du Conseil supérieur de la magistrature présidée par M. François Mitterrand. M. Pierre Bézard, procureur de la République près du tribunal de grande instance de *Paris, et MM. Pierre Guerder*, Jacques Lesage et Bernard Chemin, présidents de chambre à la cour d'appel de Paris, sont nommés conseillers à la Cour de cassation.

Lors de cette même séance, M. Henri Vray, président de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion (Réunion), a été nommé premier président de la cour d'appel de Limoges. Il est remplacé à son poste par M. Robert Dufourgburg, jusqu'alors président du tribunal de grande instance de Rouen. M. Jean Parenty, directeur de l'Ecole nationale des greffes, est nommé premier président de la cour d'*appel de Poitiers. Enfin*, M. Jean Vayrac, président de chambre à la cour d'appel d'Agen, est *nommé premier président* de la cour d'appel de Riom.

M. Pierre Bézard, âgé de cinquante-sept ans, avait été nommé procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris *le 18 juillet 1988. Né à Saïgon, il fit* un doctorat de droit et commença sa carrière de magistrat à Limoges, comme substitut. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occuppe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial, puis il est nommé expert près les communautés européennes. Détaché en 1976 comme chef du service juridique de la Commission des opérations de Bourse (COB), il rejoint le parquet de Paris en 1976, comme procureur adjoint. En 1986, il est nommé à la Cour de cassation, *auprès de la chambre commerciale.* Après la cohabitation, il remplace M. Michel Raynaud à la tête du parquet de Paris.

Plusieurs incidents l'avaient depuis lors opposé au ministère de la justice, notamment au cours de l'affaire Luchaire où il avait semblé ne pas accepter volontiers les consignes de la place Vendôme où l'on exigeait que le parquet prenne des *réquisitions de non-lieu*. Dans un entretien à *l'Est républicain*, il avait affirmé que cette affaire, qui avait été *« soufflée politiquement, était aujourd'hui dégonflée politiquement. »* Le procureur de la République avait eu beau expliquer qu'il s'était fait piéger par le *journaliste*, et que ses propos n'étaient pas destinés à être publiés, le ministère de la justice n'avait guère apprécié la liberté de ton du magistrat. Par la suite, de nouvelles dissensions étaient apparues sur la conduite de l'action publique dans l'affaire de la Société générale. On ne connaissait pas, samedi 7 juillet, le nom du successeur de M. Bézard.

Après la démission *du ministre du tourisme*

Les élus socialistes de Cherbourg souhaitent le départ de M. Stirn

Les élus socialistes de la municipalité et de la communauté urbaine de Cherbourg ont adressé à M. *Olivier* Stirn une lettre lui demandant de se démettre de ses mandats de conseiller municipal et de président de la communauté urbaine. *« Nous avons accordé à M. Stirn un délai de deux ou trois jours, à sa demande, mais nous souhaitons qu'il nous remette sa démission dans les meilleurs délais »*, a déclaré M. Georges Picot, président du groupe socialiste de la communauté urbaine. Invité de l'émission « Objections », sur France-Inter, vendredi 6 juillet, l'ancien ministre délégué au tourisme a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de reprendre le *siège de député de la Manche, que* son suppléant, M. Bernard Cauvin, refuse, de toute façon, d'abandonner.

A une semaine du 14 juillet

Discussions entre l'Elysée et la chancellerie à propos des grâces collectives

Selon l'Agence France-Presse, on considère à l'Elysée que le président de la République ne devrait pas signer de décret de grâces collectives à l'occasion du 14 juillet. Le droit de remise de peine traditionnellement exercé par le chef de l'Etat au moment de la fête nationale, sur proposition de la chancellerie, n'est pas une constante, et M. Mitterrand n'en a fait usage qu'à quatre reprises depuis son élection à la présidence de la République (en 1981, 1985, 1988 et 1989). L'an dernier, le décret de grâces collectives signé par le chef de l'Etat avait ainsi entraîné la libération d'un peu plus de trois mille détenus, pour l'essentiel des petits délinquants condamnés à des courtes peines.

Samedi 7 juillet en fin de matinée, on nous précisait toutefois à l'Elysée que la décision n'est pas encore arrêtée. Le ministère de la *justice*, de son côté, prépare à toutes fins utiles un projet de décret de grâces qui pourrait être soumis en début de semaine prochaine au président de la République. On assurait, place Vendôme, que la décision politique n'avait en effet pas été prise, et l'on confirmait qu'il n'y avait pas eu de *« commande de l'Elysée, cette année »*. Le ministre de la justice devrait s'entretenir de cette question avec le président de la République dans les prochains jours.

EN BREF

□ **ALGÉRIE : Nouveaux affrontements au M'Zab.** – Onze personnes ont été blessées jeudi 5 juillet à *Berriane, localité du M'Zab, où des* affrontements avaient déjà fait trois morts le mois dernier en raison des tensions entre la population berbère de rite ibadite et le reste des Berrianis qui se réclament du rite malékite. Des gendarmes figurent parmi les blessés, *et des armes à feu ont été utilisées* par les fauteurs de troubles.

□ **INDE : administration directe au Cachemire.** – L'Etat du Cachemire (nord de l'Inde) sera administré *directement par le gouvernement* indien à partir du 19 juillet, a annoncé vendredi 6 juillet, le ministre de l'intérieur indien. Cette annonce intervient alors que l'armée indienne a *pris* le contrôle du Cachemire vendredi soir sur ordre du gouverneur de l'Etat de Jammu-et-Cachemire, M. Girish Saxena. Ce dernier avait déclaré jeudi la région *« zone troublée »* et a investi les forces de l'ordre de pouvoirs exceptionnels pour arrêter les violences liées à la campagne séparatiste des militants musulmans. – *(AFP.)*

□ **Un cadre du Front national condamné pour un article « révisionniste ».** – *M.* Michel Konen, cadre du Front national, auteur d'un article niant la réalité des chambres à gaz et du génocide dans le magazine bi-hebdomadaire de Seine-et-Marne *le Pays briard*, a été condamné, jeudi 5 juillet, à quatre mois de prison avec sursis et à 15 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Meaux pour diffamation envers un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur religion. Le directeur de la publication, M. Michel Vincent, a été condamné à une amende du même *montant*. En revanche, les deux hommes ont été relaxés du chef d'inculpation d'incitation à la *haine raciale pour lequel ils étaient* également poursuivis (*le Monde* du 14 juin). Les deux parties civiles au procès, la LICRA et l'Association des fils et filles de juifs tués, reçoivent le franc symbolique et une somme de 15 000 francs de dommages-intérêts.

□ ***Confirmation du jugement* ordonnant au PDG de Pioneer-France de démolir son port privé.** – *La* cour d'appel de *Bastia* a confirmé, mercredi 4 juillet, le jugement condamnant M. Jacky Setton, PDG de Pioneer-France, à détruire le port privé qu'il avait construit sans permis sur l'île de Cavallo (Corse-du-Sud). L'industriel devra démolir dans un délai de six mois, sous peine d'une astreinte quotidienne de 5 000 F, les hangars à bateaux et remettre *en état le chenal*, selon l'arrêt de la cour, qui a suivi le jugement rendu le 2 février par le tribunal de grande *instance d'Ajaccio. La cour* d'appel a cependant réduit l'amende de M. Setton de 250 000 F à 200 000 F.

□ **British Airways commande 33 *Boeing 747.*** – La compagnie aérienne British Airways a annoncé, le 6 juillet, une commande de 4 milliards de livres (près de 40 milliards de F) au constructeur aéronautique américain Boeing, portant sur 33 jumbo jets Boeing-747. – *(AFP.)*